

LE RADEAU DE LA MÉDUSE

PAR ARMAND PRAVIEL

PARIS - FLAMMARION - 1934.

PROLOGUE.

PREMIÈRE PARTIE. — LE NAUFRAGE.

CHAPITRE I. — L'appareillage.

CHAPITRE II. — En route.

CHAPITRE III. — Le banc d'Arguin.

CHAPITRE IV. — Vains efforts.

CHAPITRE V. — L'embarquement.

DEUXIÈME PARTIE. — LES FUGITIFS.

CHAPITRE I. — L'île Saint-Louis.

CHAPITRE II. — Les passagers de la chaloupe.

CHAPITRE III. — La caravane militaire.

CHAPITRE IV. — L'odyssée d'un naturaliste.

CHAPITRE V. — Le calvaire du caporal Guérin.

TROISIÈME PARTIE. — LE RADEAU.

CHAPITRE I. — Les premières heures.

CHAPITRE II. — Bataille fratricide.

CHAPITRE III. — Les cannibales.

CHAPITRE IV. — Les survivants.

CHAPITRE V. — L'épave de la Méduse.

CHAPITRE VI. — La fin.

ÉPILOGUE.

PROLOGUE

Le 24 février 1817, dix heures du matin. La grand'chambre du vaisseau-amiral, dans le sinistre port militaire de Rochefort. En réalité, ce prétendu vaisseau-amiral n'est qu'un ponton, amarré à quai, immobile sur les eaux vertes de la Charente, et au-dessus duquel flotte le pavillon du commandant de la marine.

En vertu d'une ordonnance de Sa Majesté Louis XVIII, roi de France et de Navarre, datée du 7 janvier précédent, un conseil de guerre maritime a été convoqué là par M. Antoine-Germain Bidé de Mourville, contre-amiral, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major général de la Marine, faisant fonction de commandant par intérim, conformément aux dispositions de l'article 39, section 3, du 22 juillet 1806.

Une dizaine d'officiers, graves et solennels, visages impassibles sous leurs coiffures diverses à l'oiseau royal ou à la Titus, au-dessus des cols rigides et brodés, sur les sombres uniformes de grande tenue, chamarrés de plaques, de médailles et de crachats.

Tous ces messieurs viennent d'entendre à bord la messe du Saint-Esprit. Ils ont à remplir une charge redoutable. Leur président la leur expose en quelques mots.

Le Roi les a convoqués pour juger M. Duroys de Chaumareys, capitaine de frégate, ci-devant commandant la Méduse, échouée le 2 juillet 1816, vers trois heures après-midi, sur le banc d'Arguin — côte occidentale d'Afrique — crevée et entièrement perdue le 5 suivant, vers trois heures du matin. Ils devront examiner la conduite de ce commandant sur les faits qui ont précédé, accompagné et suivi la perte de ladite frégate.

Après avoir annoncé le but, si grave, de ce Conseil de guerre, le président fit apporter et déposer devant lui sur le bureau les ordonnances du Roi, des 26 mars 1765 et 1er janvier 1786, le code pénal du 22 août 1790, le décret du 22 juillet 1806, le code d'instruction criminelle du 9 décembre 1808, et la loi du 24 nivôse an XII relative aux légionnaires. Puis la parole fut donnée au capitaine de vaisseau Le Carlier d'Herlye pour la lecture du procès-verbal d'information.

A quatre heures et demie du soir, il n'en était encore qu'à la cent-vingtième page. Ces messieurs renvoyèrent la suite au lendemain.

Le 25 février, au matin, le rapporteur reprit sa lecture, l'acheva, puis passa aux interrogatoires, ce qui occupa encore le conseil jusqu'à la fin de l'après-midi.

Sous l'influence de toutes ces paperasses judiciaires, lentement détaillées au long de mornes heures, l'atmosphère changeait ; les cloisons flottantes de l'entrepont semblaient s'effacer, pour laisser apparaître tantôt la vaste mer glauque, tantôt les brisants et les sables de la côte d'Afrique, témoins impassibles et implacables de cette tragédie. Non plus cette grand'chambre d'un vieux ponton endormi sur la Charente, à huit kilomètres de l'Océan, mais la nature tropicale avec ses fureurs, ses outrances, ses monstruosité sauvages : voilà le seul décor qui pût convenir, en effet, à ces scènes effroyables, où l'être

humain avait dépouillé toute civilisation, était retourné, au milieu d'affres, de souffrances, d'angoisses indicibles, à la barbarie du primate.

Ainsi s'engagèrent les débats, où, huit mois après, ressuscitait, avec des précisions minutieuses, le désastre que ces pages vont évoquer et qui demeurera le plus lamentable épisode de notre histoire maritime.

PREMIÈRE PARTIE

LE NAUFRAGE

CHAPITRE PREMIER

L'APPAREILLAGE

Les traités de 1814 et de 1815 venaient de rendre à la France les établissements qu'elle avait possédés naguère sur la côte occidentale d'Afrique. Sous Louis XV, à la faveur de nos échecs, les Anglais s'y étaient solidement installés, et ce n'est ni la Révolution ni l'Empire qui eussent pu les en déloger.

La Restauration y parvint ; gardant la liberté du commerce de la gomme, depuis la rivière Saint-Jean jusqu'à la rade de Portendick, conservant la propriété du comptoir d'Albreda, à l'embouchure de la Gambie et celle du fort Saint-James, le *Foreign Office* nous rétrocédait notre colonie du Sénégal entre 19° 30' et 19° 9' de longitude, comme entre 20° 55' 30" et 13° de latitude.

Le bouleversement des Cent-Jours, les difficultés intérieures et extérieures du retour de Gand avaient longtemps retardé l'exécution de ces conventions diplomatiques. Le ministre de la Marine lança des expéditions à la Martinique et à la Guadeloupe ; quant à la côte d'Afrique, il ne put s'en occuper qu'au printemps de 1816.

L'expédition revêtait une grande importance, puisqu'elle devait aller hisser le drapeau français sur une terre lointaine dont il avait été chassé depuis 1758.

Elle comprenait la future organisation administrative et militaire de ce pays lointain : le colonel Julien Schmaltz, commandant supérieur de toutes les dépendances du Sénégal et de l'île de Gorée, le lieutenant Courreau, son aide de camp, MM. Alexandre Corréard, ingénieur géographe, Kummer, naturaliste, C.-M. Brédif, ingénieur désigné pour l'exploitation des mines de Galant, un commissaire supérieur de marine, chef des services, un préfet apostolique, deux instituteurs, deux greffiers, deux directeurs d'hôpitaux, cinq chirurgiens, deux pharmaciens, six commis, quatre gardes-magasins, quatre guetteurs, quatre boulangers, deux capitaines de port, deux cultivateurs, vingt ouvriers, et puis encore des pilotes, des médecins, des femmes et des enfants : tout l'embryon d'une colonie. Cette petite population serait appuyée par une force armée sous les ordres du commandant Poincignon, et formant l'effectif d'un bataillon, à trois compagnies de cent hommes chacune.

Pour transporter ce corps d'occupation, qui serait réparti entre Saint-Louis, Gorée et la presqu'île du Cap-Vert — ou du Cap-Verd, comme on écrivait alors — , quatre navires : la frégate *la Méduse*, armée en flûte, avec quatorze canons ; la gabare *la Loire* de 550 tonneaux, armée de même, toutes deux du port de Rochefort ; le brick *l'Argus*, du port de Brest, et la corvette *l'Echo*, du port de Lorient, vinrent les rejoindre.

Les deux premiers navires emporteraient cinq mois et demi de vivres pour leur équipage, et quarante-cinq jours pour les passagers ; les deux derniers, cinq

mois ; *l'Argus*, devant demeurer en station au Sénégal, à la disposition du gouverneur, recevrait pour un an de rechange.

Au début de juin 1816, tout fut prêt pour le départ.

Pourquoi le commandement d'une telle expédition fut-il confié à M. Duroys de Chaumareys, capitaine de frégate ? Il faut voir là une des mesures regrettables prises par la Restauration en faveur des anciens officiers de la marine royale, des **rentrants** comme on les appelait.

La monarchie de Louis XVIII, a écrit l'amiral Jurien, officier de la République et de l'Empire, **acquittait envers eux une dette d'honneur et de reconnaissance...** C'était transporter la politique sur le terrain militaire et maritime. On n'allait pas tarder à se rendre compte que ces **rentrants** étaient ou bien trop âgés ou bien tout à fait inexpérimentés. Au moment où il avait émigré, M. de Chaumareys comptait à peine vingt-cinq ans. Éloigné du service sur mer pendant de longues années, il ne possédait aucune des qualités nécessaires pour mener à bien une entreprise dans laquelle le prestige et la puissance de la France se trouvaient engagés.

Il semble que son incompetence se révéla dès le début du voyage. Le 17 juin, à huit heures du matin, il donna l'ordre d'appareiller, de la rade de l'île d'Aix, où se trouvait réunie la flottille. Les vents de la partie du nord, jolie brise. *La Méduse* s'élança gracieusement et rapidement sous toutes ses voiles : mais à peine avait-elle gagné le large, qu'elle hésita dans sa manœuvre. Elle courut de nombreuses bordées pour arriver à doubler la tour de Chassiron, à l'extrémité de l'île d'Oléron. A cinq heures du soir, on était encore dans ces parages ; le commandant de *la Loire*, M. Gisquel-Destouches, lieutenant de vaisseau, déclarait qu'il ne pouvait franchir les passes et demandait à mouiller. Toute la division stoppa à une demi-lieue de l'île de Ré, dans le pertuis d'Antioche. Deux heures après, le temps paraissant plus favorable, on repartit, on passa tant bien que mal entre les îles, on évita le banc de roche des Antiochats, et l'on gagna la haute mer. Mais bientôt l'indécision recommença. Le ciel se couvrit, des rafales, soufflant de l'Ouest, menaçaient de ramener les navires à la côte. Vers dix heures, on s'aperçut que la route suivie en louvoyant menait droit sur les Roches-Bonnes, à huit ou neuf lieues au large de l'île de Ré. On s'empressa de virer de bord. Enfin, entre onze heures et minuit, un gros grain ayant amené des vents du nord, on put mettre le cap en route et s'éloigner des rives de France. **A Dieu vat !** Le sort était jeté.

Dans cette première journée, le rôle de M. de Chaumareys apparut comme très difficile à soutenir. Il n'exerçait aucune autorité sur ses officiers, qui s'étaient vite aperçus de son incapacité. Prendre leur avis, les consulter, s'en remettre à leur expérience eût constitué pour lui une sorte d'abdication. Aussi s'était-il avisé d'un moyen terme. Un certain M. Richefort¹, ancien officier auxiliaire de marine, faisait partie du personnel embarqué ; il avait causé avec le commandant, lui avait conté qu'il connaissait à merveille l'itinéraire du Sénégal. Aussitôt devint-il son confident, son pilote. Les conseils de ce militaire, qui était demeuré pendant dix ans prisonnier sur les pontons anglais, ne pouvaient être guère au courant des choses de la mer mais ils permettaient au capitaine de frégate de s'isoler de ses subalternes et d'éviter de pénibles discussions.

¹ Il appartenait, ainsi que l'ingénieur Corréard, à la *Société philanthropique du Cap-Vert*, qui avait obtenu du gouvernement l'autorisation d'aller coloniser là-bas.

Cette volonté allait bientôt s'affirmer de façon éclatante. Dès la rade des Basques, *la Méduse*, toutes voiles dehors, abandonna délibérément le reste de la division. A partir du cap Finistère, elle distança largement *la Loire* et *l'Argus* ; seul, *l'Écho*, fin voilier, que commandait M. Cornet de Venancourt, capitaine de frégate, s'efforça de ne pas la perdre de vue, et la suivit longtemps à travers l'Atlantique.

Que signifiait cette marche désordonnée ? Au cours de l'instruction, l'accusé avait expliqué que son navire, habitué à filer jusqu'à neuf nœuds, ne pouvait s'attarder à attendre les autres ; pour cela, il eût été obligé d'amener ses perroquets et ses bonnettes. Tandis qu'il avait cru de son devoir d'abrèger la traversée, en profitant des vents alizés du Nord-Est, qui le laissaient libre de sa manœuvre. Ce faisant, il avait cédé aux désirs de M. Schmaltz, très pressé d'arriver au Sénégal avant la mauvaise saison. Motif qui, d'ailleurs, au point de vue maritime, n'aurait jamais dû être invoqué.

Au vrai, cette course trop rapide, circonstance aggravante du désastre, avait eu pour but principal d'alléger le commandement de M. de Chaumareys : elle restreignait le souci de ses ordres à sa seule frégate, laissant le reste de la flottille naviguer à sa guise et sous la responsabilité des autres capitaines. La face paraissait sauvée ; car, en prenant ainsi la tête, l'inculpé d'aujourd'hui croyait avoir déguisé son impéritie en se donnant la gloriole de mépriser toute crainte et de sillonner hardiment les flots.

Jeu téméraire et habile en somme ; mais des marins expérimentés ne s'y tromperaient pas.

CHAPITRE II

EN ROUTE

Cependant le voyage se poursuivit sans que des charges nouvelles fussent relevées contre M. Duroys de Chaumareys. Le 23 juin, tandis que les passagers et l'équipage s'amusait à regarder les culbutes des marsouins, un mousse de quinze ans tomba à la mer, par un des sabords de l'avant de *la Méduse*, du côté de bâbord. Il se raccrocha quelques instants à une corde qu'il avait saisie en tombant, mais la frégate marchait d'une telle allure, qu'il dut lâcher prise.

L'accident fut aussitôt signalé à *l'Écho*, qui était encore en vue : mais la corvette s'en rendit-elle compte ? On en doute, car le signal ne fut pas appuyé d'un coup de canon, aucune pièce du bord ne se trouvant chargée. Entre temps, d'ailleurs, le commandant faisait lancer la bouée de sauvetage, carguer les voiles et mettre en travers ; un canot de six avirons, avec trois hommes, explora les alentours, fort consciencieusement ; il ne sut rien découvrir, pas même la bouée. On en fut réduit à souhaiter que le mousse ne l'eût pas saisie, ce qui aurait considérablement aggravé son supplice.

On se remit en route. Le 26, *la Méduse* se trouva seule. Comme elle approchait de Madère, elle reprit un peu plus de circonspection. Toute la nuit, elle louvoya, craignant de se jeter sur les Huit-Roches signalées dans ces parages, la plus Nord par 34° 45' et la plus Sud par 34° 30'. Elle les évita, mais, au matin, elle se trouvait encore fort loin de l'île attendue, que les vigies signalèrent seulement vers le soir. M. de Chaumareys avait donc commis une erreur de trente lieues à l'Est.

Il l'expliquait en déclarant que les courants du détroit de Gibraltar avaient drossé la frégate avec violence. On doit ajouter aussi, pour être tout à fait juste, que les cartes, contenues dans *l'Hydrographie française*, qui avaient été mises à sa disposition, s'avéraient réellement défectueuses. Il possédait, comme ses lieutenants, quatre exemplaires de *la Description nautique de la côte d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'au cap Formose*, mais ils n'auraient su remplacer des cartes bien faites. M. Cornet de Venancourt notait qu'une montre marine, mise à sa disposition, éprouvait de telles variations dans sa marche qu'elle ne pouvait lui être utile à rien. Tout ceci donne une idée des moyens médiocres dont disposait cette expédition, entreprise, d'ailleurs, trop tard et dans une saison peu favorable.

A la nuit tombante, on courut sous petite voilure ; à minuit, on revira de bord pour ne pas trop s'approcher de la terre. Enfin, à cinq heures du matin, un archipel jaillit des eaux : à bâbord, trois petites îles désertes, à tribord, Porto-Santo, en face Madère, couverte d'orangers et de citronniers.

On longea la côte à petite distance, de manière à pouvoir admirer l'amphithéâtre des coteaux drapés de leurs vignes célèbres entourées de bananiers, les petits

cubes gris des maisons de Funchal, disposés au hasard d'étroites rues sur un sol volcanique mêlé de cendres... Puis on repartit à la bonne allure de huit nœuds. A six heures du soir, Madère avait disparu sous un rideau de bruine. Au crépuscule, le soleil tomba dans la mer comme un globe de feu.

Il faut noter un accident qui survint à bord de *la Méduse*, au cours de cette nuit-là, sans qu'il fût imputable au commandant. Par suite de la négligence du maître-boulangier, un incendie se déclara dans l'entrepont de la frégate : rapidement maîtrisé, il devait reprendre le lendemain et obliger à détruire le four pour arrêter ses progrès.

Au matin du 29 juin, on repéra les Salvages ; et, le soir, une montagne de plus de trois mille mètres surgit à l'horizon : le pic de Ténériffe. M. de Chaumareys résolut d'envoyer le lendemain un canot dans l'île, à Santa-Cruz, pour y chercher des fruits et des filtres en pierre volcanique. Après avoir passé de longues heures à courir de petites bordées, *la Méduse* entra dans la baie, où *l'Écho* vint la rejoindre.

Là, les futurs colons du Sénégal purent contempler à loisir cette île pittoresque, bordée de rochers verticaux qui plongent dans la mer, et toute couverte de feuillages blanchâtres du cierge épineux, cette ville exotique disparaissant sous les ombrages, ce misérable et héroïque fort Français, devant lequel le grand Nelson, après avoir perdu un bras, se vit forcé de battre en retraite.

Le canot du commandant ne revenait pas. Faut-il accepter les insinuations d'après lesquelles son équipage s'oubliait dans cette nouvelle Capoue ? Ou bien était-il retenu par les vaines supplications de quelques-uns de nos malheureux compatriotes, prisonniers dans l'île, et qui avaient espéré, à la vue de nos pavillons, que l'on venait enfin les délivrer ?

Pures suppositions. Tout ce qui reste à retenir, c'est que, vers quatre heures, l'embarcation expédiée en reconnaissance reparut, chargée jusqu'au bordage de jarres en terre, de vins précieux, d'oranges, de citrons, de figues-bananes, de légumes. On appareilla aussitôt.

La traversée touchait à sa fin ; toutefois la partie de la route qui restait à parcourir n'était pas la moins délicate. Après Ténériffe, on se trouvait exposé à des tempêtes fréquentes et à des courants qui poussent violemment à terre. Il aurait donc fallu carrément gouverner à l'Ouest. M. de Chaumareys ne le comprit pas, et tendit, au contraire, à se rapprocher inconsidérément de la côte.

La nuit qui suivit fut favorisée d'un éblouissant phénomène. Vers deux heures du matin, la mer des tropiques présenta un aspect merveilleusement phosphorescent. Les vagues, brisées en écume, se couronnaient de lumière ; la frégate courait dans un sillage lumineux ; les voiles resplendissaient par dessous comme si des flambeaux brûlaient au pied des mâts, et l'océan tout entier palpitait d'innombrables flammes, sans cesse renouvelées. On eût dit qu'à la veille de la catastrophe la Méduse flottait dans une apothéose.

A l'aube, on aperçut la côte d'Afrique, ce qui inquiéta vivement ceux qui connaissaient déjà ces parages ; les uns craignaient d'échouer sur les brisants et de tomber aux mains des Maures ; les autres, malgré le temps radieux et le ciel éclatant, redoutaient un naufrage et ne cessaient de répéter :

— Nous allons périr !

Le commandant, qui se promenait sur le gaillard d'arrière avec son inséparable Richefort, feignait de ne rien entendre. Cependant, vers huit heures, il ordonna de mettre en panne et fit jeter le plomb de sonde. On trouva 80 à 90 brasses d'eau avec fond de sable mêlé d'argile. Il haussa les épaules et l'on repartit.

On approchait du Tropique du Cancer ; et les matelots, toujours insouciant, s'apprêtaient à jouer leurs farces accoutumées.

Vers dix heures, on entendit un extraordinaire tintamarre de chaînes, de cors de chasse, de coups de fouet, qui semblait venir de la grande hune. De là commençait à grêler une trombe de haricots secs, de *fayots*. Puis, un personnage burlesque, qui tenait du dieu marin et de l'anthropoïde, apparut, se balançant à la grosse corde qui va du mât de misaine au grand mât. Arrivé au milieu de la distance, il interpella M. de Chaumareys, d'une voix de polichinelle :

— Où va cette frégate, Commandant ?

— Au Sénégal, répondit l'officier avec une gaieté condescendante.

— Quel est son nom ?

— *La Méduse*.

— Quel est celui du commandant ?

— Duroys de Chaumareys.

— Comment se porte-t-il ?

— Fort bien.

— Je suis le père Tropic. Je viendrai le voir demain, à dix heures.

— Je recevrai mon vieil ami avec plaisir. Depuis longtemps, je désire le rencontrer. Je l'attends demain à dix heures.

— En attendant, je vais envoyer mon postillon avec un paquet.

Le messager annoncé parut alors. C'était un autre matelot, vêtu avec des signaux entortillés, de diverses couleurs, et monté sur un de ses camarades, dont les harnais étaient faits de même. Ils caracolèrent, pétaradèrent, se livrèrent à diverses farces burlesques. On avait oublié tout danger.

Cependant on naviguait dans le golfe de Saint-Cyprien, à une demi-portée de canon de la terre, dont on apercevait les brisants. Ainsi doubla-t-on le cap Barbas, noir de rochers et blanc de sable, par 19° 8' de longitude et 23° 6' de latitude. Il paraît inconcevable que la frégate ne se soit pas échouée à ce moment. Certains en ont attribué le mérite à M. Lapeyrère, officier de quart, qui fit précipitamment modifier la direction.

M. de Chaumareys, cependant, était en droit de soutenir qu'il suivait ponctuellement les instructions qui lui avaient été données : dans l'après-midi, il avait reconnu le cap Blanc, les bords du Sahara, l'embouchure de la rivière Saint-Jean ; aussitôt, avait-il gouverné Ouest-Sud-Ouest, comme le portait l'ordre de route du ministre de la Marine. Aucun reproche à lui adresser. D'un cœur léger, il courait à sa perte.

CHAPITRE III

LE BANC D'ARGUIN

La nuit tomba. Vers trois heures du matin, l'officier de quart, M. Joseph-Pierre-André Reynaud, aperçut à bâbord, une distance d'environ deux lieues, des feux inattendus. Il reconnut que c'était *l'Écho*, qui venait de réparaître et allumait un fanal à son mât d'artimon. Qu'est-ce que cela voulait dire ?

La Méduse, en réponse, fit un signal analogue à son mât de misaine.

Aussitôt la corvette brûla des amorces, lança des fusées.

Elle voulait avertir la frégate qu'elle suivait une route dangereuse, et qu'il fallait naviguer beaucoup plus à l'Ouest pour doubler le banc d'Arguin, qui s'étend à trente lieues au large. Ayant bien fixé sa situation, M. Cornet de Venancourt donna l'exemple : à l'aurore on aperçut son navire à tribord ; mais nul n'avertit M. de Chaumareys, on ne comprit pas sa manœuvre, il disparut à l'Occident.

A six heures du matin, le commandant de *la Méduse* fit jeter la sonde, qui accusa plus de cent brasses. Parfaitement tranquille, une fois de plus, persuadé que tout danger était écarté, il mit le cap au Sud-Sud-Est, dessinant un angle droit avec sa direction précédente ; il croyait ainsi se diriger vers le Sénégal. C'était beaucoup trop tôt. En agissant de cette sorte, il se rangeait à l'opinion de M. Richefort, qui prétendait le faire arriver à Saint-Louis en passant par Portendick, l'ancien port d'Addi, chef des Maures Trarzas.

Cependant une telle manœuvre souleva quelques vives critiques, notamment de la part de M. Picard, futur greffier de l'administration de la colonie, qui huit ans auparavant, avait touché les hauts fonds du Banc d'Arguin, et en avait gardé un terrible souvenir.

— Nous nous jetons aux rochers, ne cessait-il de répéter.

M. Lapeyrère, qui, lui aussi, avait navigué dans ces régions, éprouvait une impression identique : le commandant, pour se débarrasser de leurs jérémiades, fit sonder de nouveau à neuf heures du matin. La profondeur se révélant toujours considérable, le pilote d'occasion proclama que le fameux banc était franchi et que l'on pouvait naviguer hardiment. Fort de cette déclaration, M. de Chaumareys permit que, toute la matinée, on s'amusât aux farces du Tropique.

Les hommes de l'équipage imposaient force brimades aux passagers, afin de les rançonner de leur mieux ; ceux qu'un bain forcé n'amusait guère achetaient largement leur immunité de baptême. On riait. Le capitaine Baignères, du bataillon d'Afrique, pêchait adroitement avec un crochet une vingtaine de morues gadoïdes. Le temps était radieux.

Toutefois, vers midi, M. Joseph-Michel Maudet, enseigne de quart, se distrayant de la gaîté générale, fit son point, installé sur une cage à poules. Très effrayé, il descendit, vint avertir le commandant.

D'après ses repérages, *la Méduse* se trouvait sur l'accore du banc d'Arguin par 19° 54' de latitude nord et 19° 24' de longitude occidentale. Ce qui le démontrait, d'ailleurs, c'est que la couleur de la mer avait changé ; elle apparaissait blanchâtre et trouble par places, charriant du sable sur les vagues, collant des herbes le long du bord. On était à peine à dix-huit lieues du Sahara.

— Laissez donc, dit M. de Chaumareys. Nous sommes par quatre-vingts brasses.

Cependant, l'inquiétude ne cessait de s'accroître. A deux heures de l'après-midi, les officiers et aspirants de la frégate tentèrent une nouvelle démarche.

— Il est parfaitement inutile de sonder, s'entêta à répondre le commandant. Cette ridicule précaution nous obligerait à mettre en travers et je n'ai nulle envie de retarder encore notre marche.

Devant les affirmations réitérées de son état-major, il finit tout de même par céder.

— Allons, jetez le plomb de sonde ! ordonna-t-il.

La tardive vérification ne fut pas heureuse ; le plomb n'annonça plus que dix-huit brasses.

Ceci devenait très inquiétant. Aussi le commandant, surpris et troublé, ordonna aussitôt de venir un peu plus au vent. On était grand largue, les bonnettes à bâbord. On les amena immédiatement, et on rejeta le plomb.

Dix brasses. Évidemment la situation devenait tragique. Restait-il le temps nécessaire pour éviter l'échouage ?

— Serrez au vent ! criait M. de Chaumareys, affolé. Mettez à la cape ! Serrez au vent le plus possible ! Sondez !

On lui obéit à la hâte. Personne ne songeait plus à rire.

La frégate nageait sur six brasses.

— Serrez au vent ! Serrez au vent ! hurlait une voix désespérée.

Trop tard. Il y eut une secousse formidable, qui fit tout trembler. *La Méduse* lofa, donna un second coup de talon, courut en raclant le fond avec sa quille, puis elle heurta une troisième fois le banc de rochers et s'arrêta, dans un craquement de sa carène et de toute sa mâture. Il était exactement trois heures un quart de l'après-midi.

Ainsi, en plein jour, par une mer admirablement calme, à dix-huit lieues à peine de la côte du Sénégal, M. de Chaumareys venait de perdre sa frégate. Il en demeurerait stupide. Aucun son ne sortit de sa bouche, au milieu du hourvari qui suivit.

— Voyez, monsieur, s'écriait l'enseigne Maudet, voyez où votre entêtement nous a conduits !

D'autres interpellaient violemment M. Richefort, cause peut-être bien involontaire de tout le mal. De l'entrepont sortaient les clameurs des soldats épouvantés, se demandant ce qui avait pu se produire. Seules, Mme et Mlles Schmaltz, la femme et les filles du futur gouverneur, conservaient tout leur sang-froid. Elles ne

pouvaient arriver à s'imaginer que le vaisseau qui portait leur fortune nouvelle fût perdu sans retour.

La chose paraissait invraisemblable, étant donné les circonstances qui accompagnaient cet événement inattendu. *La Méduse* avait touché le fond, mais elle n'avait subi aucune avarie grave. Il serait vraiment extraordinaire qu'on ne réussit pas à la dégager et à la renflouer au moment de quelque forte manne. Une fois qu'on aurait échappé à ce maudit banc, rien ne serait plus facile que d'achever de gagner Saint-Louis.

Si les faits s'accordaient pour démontrer l'impéritie de M. de Chaumareys à conduire son navire, il faut du moins reconnaître qu'une fois sa première stupéfaction passée, il s'employa d'une manière énergique à réparer les conséquences de sa fatale présomption. Il rassura les passagers, encouragea les matelots et commanda les mesures que réclamait la situation. Sans surseoir, chacun se mit à l'œuvre avec beaucoup de bonne volonté.

CHAPITRE IV

VAINS EFFORTS

La Méduse échouée, on amena toutes les voiles, on dépassa les mâts de perroquet, on recala ceux de hune. Ayant ainsi descendu tous les hauts mâts, on travailla à alléger le plus possible la frégate ; on défonça les pièces à eau qui se trouvaient dans la cale et on s'attela aux pompes. Les embarcations furent mises à la mer ; elles étaient toutes en bon état, sauf la chaloupe qui avait grand besoin d'être calfatée : on s'y activa aussitôt. La nuit tomba sur ces entrefaites.

Le 3 juillet, à l'aube, la manœuvre commença.

Le commandant projetait de dégager son navire en le faisant reculer sur des ancres que l'on irait mouiller en arrière, le plus loin qu'il se pourrait. On ne devait pas compter, en effet, sur la marée : l'accident était survenu au moment où la mer se trouvait le plus élevée et maintenant la frégate déjaugait d'un mètre. Cet étiage allait encore diminuer.

L'équipage vira au cabestan : l'ancre fixée à l'arrière céda presque tout de suite.

On décida de reprendre l'opération avec ampleur. Deux canots furent chargés de porter une ancre de bossoir à une plus grande distance ; on la plaça en cravate derrière l'un d'eux, que l'on soutint avec un chapelet de barriques vides. Mais la mer était déjà moins étale, le vent soufflait. Les embarcations, surchargées, dérivèrent sous les lames, perdaient leur direction. Elles ne purent mouiller l'ancre solidement l'une de ses extrémités touchait déjà le fond, tandis que le joli, fixé à l'arrière du canot, était encore hors de l'eau. Pas plus que la précédente, elle ne résista au cabestan, elle revint, râclant le fond qui cédait, mêlé de vase grisâtre et de petits coquillages. Il serait vraiment bien difficile de ramener *la Méduse* sur les accores du banc, jusqu'au point où elle recommencerait à flotter !

Les officiers de terre et de mer tinrent conseil : MM. de Chaumareys, Schmaltz, Poincignon, Reynaud, Lapeyrère, Maudet, Chaudière, Espiaux et Richefort. A la fin de l'après-midi, ils élaborèrent un nouveau projet.

Au lieu de s'évertuer à amener le vaisseau jusqu'à Saint-Louis, pourquoi ne pas s'y transporter par d'autres moyens ? Les passagers étaient nombreux ? Qu'à cela ne tienne ! M. Schmaltz crayonna rapidement, sur le petit cabestan de l'arrière, le plan d'un radeau ou d'un *raz-d'eau*, comme on écrivait à cette époque, qui pourrait porter deux cents hommes et des vivres. Les autres deux cents hommes seraient répartis dans les six embarcations de la frégate.

Aux heures des repas, les canots et la chaloupe viendraient prendre leurs rations sur le radeau. Le temps se montrait favorable. La côte, on la savait toute proche. On atterrirait en quelques heures. Une fois débarqués, le bataillon, les marins,

les fonctionnaires se formeraient en caravane avec les armes et les munitions que l'on emporterait, et la colonne se dirigerait sur Saint-Louis.

Ce plan, exposé avec beaucoup d'assurance, parut des plus réalisables : il ne concordait nullement avec les traditions de la marine. Si M. de Chaumareys les eût mieux connues, il ne se serait pas rallié aux conclusions du colonel Schmaltz.

Son devoir primordial, en effet, était de ne pas abandonner son navire, et, dès le premier moment, d'expédier la chaloupe, sous les ordres d'un officier, pour réclamer du secours soit à Gorée, soit à Saint-Louis. Nul doute que le reste de la division, dont on avait eu le grand tort de se séparer, ne tarderait pas à venir à l'aide de *la Méduse* et de ses passagers.

Malheureusement, on crut alors possible de traîner à travers les vagues un énorme radeau surchargé d'hommes le simple bon sens eût dû démontrer que cette machine à convoyer serait épuisante pour les avirons par temps calme, et que, par tempête, elle risquait de faire tout sombrer. Mais on n'examina rien avec sérieux.

Les uns ne songeaient qu'à évacuer un navire qu'ils estimaient en perdition ; les autres pensaient que, grâce au radeau, on allégerait considérablement la frégate et que l'on parviendrait ainsi à la renflouer ; bref, tout conspirait à faire adopter le dessein désastreux de M. Schmaltz.

On se remit donc au travail avec rage : les vergues, la beume, toutes les pièces de bois qui composaient la drôme furent débarquées. On conserva seulement les deux basses vergues en place pour servir de béquilles au navire échoué.

La seconde nuit allait troubler les esprits, les acheminer vers l'idée de fuite. Elle fut franchement mauvaise. Le vent fraîchit. La mer grossit. Des paquets de lames inondèrent le pont. A tel point que, chacun, à tout instant, se voyait obligé de cesser le travail pour saisir une bite ou un taquet et de s'y cramponner. L'impression dominait qu'il fallait se hâter d'abandonner cette épave si l'on voulait s'échapper aux flots.

Aussi la journée du 4 juillet fut-elle fébrilement consacrée à la construction du radeau, que menèrent à bien quarante hommes sous la direction d'un officier.

Cette énorme et sinistre machine désormais historique était composée des mâts de hune de *la Méduse*, vergues, jumelles, beume, etc. Quatre d'entre eux étaient réunis deux par deux au centre ; deux autres à quelque distance formaient les bords. D'autres pièces de bois, solidement arrimées, s'allongeaient entre ces organes essentiels, et, au-dessus d'elles, des planches, clouées tant bien que mal, constituaient une espèce de bastingage, d'ailleurs beaucoup trop bas. Sur les côtés, une petite drôme de quarante centimètres environ servait de garde-fou.

Pour renforcer la résistance de l'ensemble, des madriers avaient été fixés en travers, qui, de chaque côté, dépassaient de trois mètres environ. Ils nuiraient à la marche du radeau et le rendraient impropre à toute manœuvre.

Cependant, afin de donner à cette plate-forme flottante un aspect vaguement navigable, on lui fabriqua une sorte d'avant en pointe, avec deux vergues de perroquets, dont les extrémités furent fortement assujetties. On prévint également une mâture : le cacatois de perruche et le grand cacatois furent jetés sur le radeau, afin d'aider à sa marche, si le vent venait à souffler vers le rivage.

Ainsi fut exécuté le plan du colonel. Il coûta beaucoup d'efforts, car les dimensions de la machine étaient considérables vingt mètres de long sur sept de large, et il fallait en prémunir la construction contre les plus violents coups de mer.

Toutefois, avant de l'utiliser, on voulut tenter encore de dégager le navire.

Après l'avoir allégé follement des barils de farine, des pièces à eau, des quarts de poudre à canon, objet de traite pour le Sénégal, on commença à le tirer au cabestan sur une ancre que les canots étaient allés mouiller assez loin dans la direction Nord-Ouest. Le grelin frappé sur son anneau venait par le devant de la frégate et tendait à la faire éviter, tandis qu'une autre ancre, beaucoup plus forte, dont le câble passait par une des ouvertures de la poupe, maintenait son arrière et l'empêchait de courir en avant. Sous l'influence de ces deux forces conjuguées, *la Méduse* effectua un léger mouvement sur bâbord, ce qui décupla toutes les énergies.

Marins, passagers, soldats se relayèrent au cabestan : à leur grande joie, le malheureux vaisseau commença d'éviter d'une manière sensible. Hourra ! On redoubla d'efforts. Il évita entièrement et présenta son avant au large. Il était presque à flot, ayant bougé de deux cents mètres environ, seul son arrière touchait encore... ratait-ce le salut ?

Hélas ! Il fallut s'arrêter, car maintenant on se trouvait trop près de l'ancre, et, en tirant davantage, on l'eût soulevée. Si une touée avait été élongée plus au large, on aurait pu continuer à haler dessus, et *la Méduse* eût flotté librement. Allégée de vingt à trente centimètres, elle pesait à peine sur sa quille... Mais on dut s'arrêter la mer baissa et la frégate se reposa de nouveau, inclinée sur le sable.

On devait épiloguer longtemps sur les causes de cet échec définitif.

Le navire aurait pu être allégé bien davantage et avec plus de méthode. De nombreux barils de farine y avaient été laissés, malgré leur poids considérable. M. Schmaltz s'était formellement opposé à ce qu'on les jetât à la mer, car le futur gouverneur du Sénégal les destinait à combattre la disette qui régnait dans les comptoirs européens.

Cependant ces barils auraient pu provisoirement être mis à la mer en chapelets, avec des palans de bouts de vergues. On les aurait repris après le dégagement de *la Méduse*. La farine qu'ils contenaient n'en aurait pas été gâtée, car, une fois plongée dans l'eau, elle aurait formé autour du bois une croûte assez épaisse, résultat de l'humidité, et l'intérieur n'aurait été nullement atteint. D'autre part, pourquoi ne pas immerger les quatorze canons de vingt-quatre qui alourdissaient énormément le navire ?

On avait essayé des chapelets de barils ; puis, sur l'avis de quelqu'un, on y renonça. Ce travail, d'un résultat incertain, prenait beaucoup de temps. Quant aux canons, il avait semblé sacrilège d'y toucher.

Il est facile de reconstituer que, durant toutes ces tentatives, la dualité de commandement avait multiplié ordres et contre-ordres. L'autorité s'énervait. La discipline se relâchait. Là où il aurait fallu un chef calme, sûr de lui-même, il n'y avait plus qu'un homme terriblement diminué par ses premières fautes, et dont chacun, à propos de tout, se méfiait.

Ainsi sur un nouvel échec se termina la journée épuisante du 4 juillet. La nuit fut pire.

L'océan, si paisible durant le jour, se déchaîna tout à coup, sous les vents venus du large. *La Méduse*, violemment balayée par des montagnes d'eau, sursautait comme une bête blessée et donnait de furieux coups de talon, qui rompirent sa quille en deux parties. A ces craquements effroyables répondaient des coups venant de l'arrière : le gouvernail démonté n'y était plus retenu que par ses chaînes et frappait dans la poupe comme un bélier.

A cet assaut imprévu, les cloisons crevèrent ; tout l'arrière du parquet de la chambre du commandant fut soulevé... La mer commença d'envahir l'entrepont. Et le suprême espoir de salut, le radeau, le radeau que l'on venait d'achever de bâtir avec tant de peines, rompit ses amarres et flotta à la dérive. Il fallut mettre les canots à la mer pour le ramener.

En voyant cette manœuvre, vers onze heures du soir, les soldats du bataillon furent pris d'épouvante. Ils crurent que la frégate, effroyablement secouée, allait se rompre et couler à pic, et que l'équipage commençait à les abandonner. Ils poussèrent des cris de fureur, saisirent leurs armes, houspillèrent leurs officiers. Envahissant le pont balayé par les lames, ils en occupèrent les issues, jurèrent que personne ne quitterait le navire avant eux.

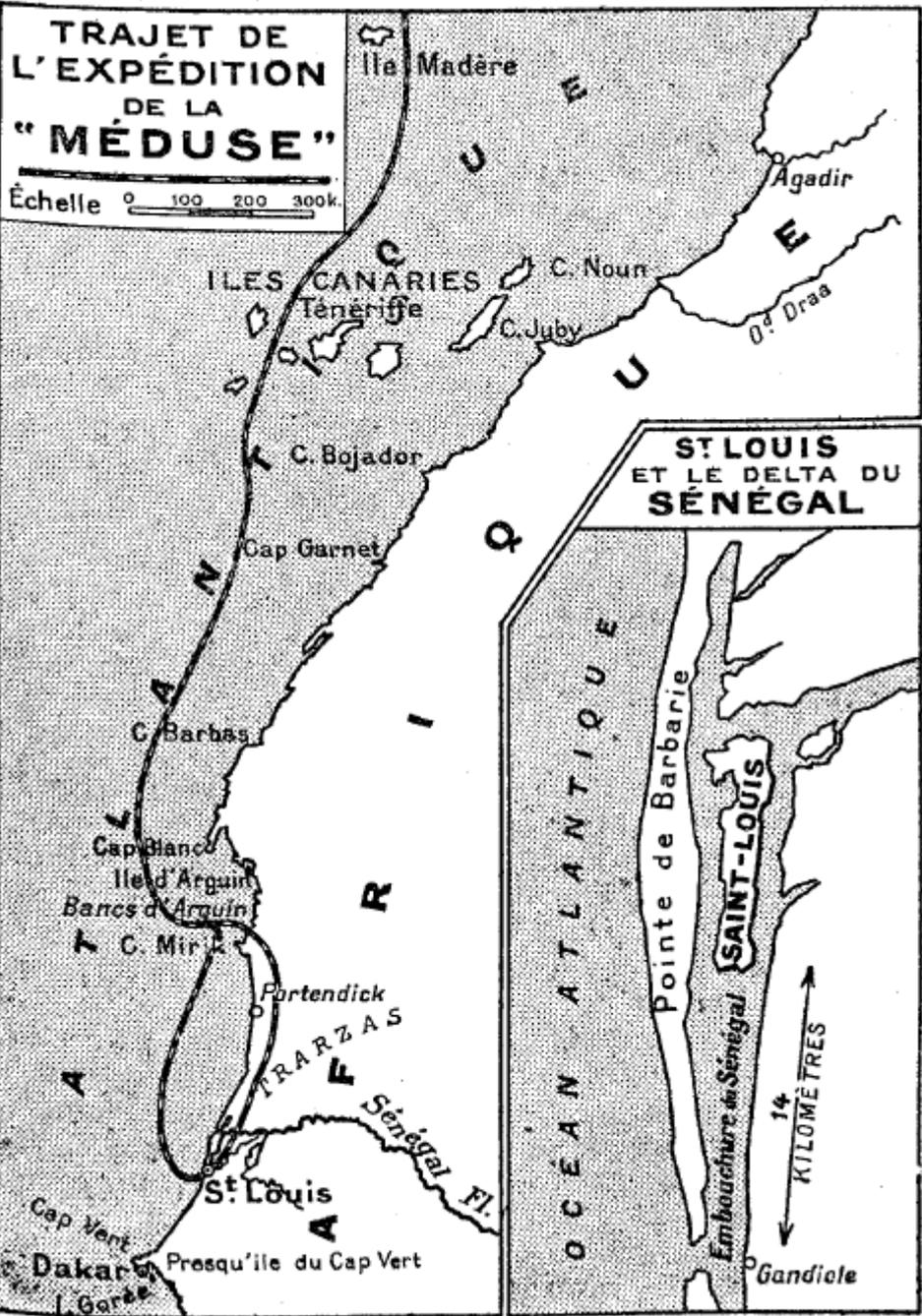
Commencement d'émeute au milieu de la tempête. Il devait justifier, ou servir à essayer de justifier une part des cruelles mesures qui allaient suivre.

De quoi se composait le bataillon destiné à l'occupation du Sénégal ?

Certains, dont le dessein apparaît trop fortement appuyé, ont représenté ce corps colonial ainsi qu'un ramassis de forbans, écume de la population et de l'armée, de gens recrutés dans les bagnes et marqués déjà au fer rouge. C'était fournir un singulier motif de consolation à leur perte, à leurs souffrances, à leur immolation. Leurs officiers ont protesté contre ces renseignements infamants, au nom de l'honneur de l'armée.

On ne peut se dissimuler qu'à cette époque, les conceptions militaires de l'ancien régime avaient résisté aux levées en masse de la Révolution, à la conscription impériale. Les troupes destinées aux colonies particulièrement ne se distinguaient point par ce que l'on pourrait appeler un recrutement d'élite ; elles comprenaient des soldats venus d'un peu partout, des Espagnols, des Italiens, voire des noirs. On leur appliquait une discipline assez brutale. Les idées aristocratiques reparaissaient ici, non point pour élever au-dessus d'eux une caste nobiliaire, mais pour faire de leurs chefs une race privilégiée. Ils n'avaient donc pas tout à fait tort de croire que, dans des circonstances extrêmes, on n'hésiterait pas à les sacrifier.

Toutefois, le moment n'était pas venu. On réprima le mieux possible leur fureur et leur désespoir ; on leur assura que le radeau allait être ramené, et qu'il suffirait largement avec les embarcations du bord à évacuer *la Méduse*, si la frégate paraissait vraiment en danger. Ils se calmèrent peu à peu, déposèrent leurs armes et attendirent le jour.



CHAPITRE V

L'EMBARQUEMENT

L'aube du 5 juillet démontra qu'il ne fallait plus songer à demeurer à bord. Les pompes se révélèrent insuffisantes pour rejeter l'eau qui s'élevait déjà dans la cale à deux mètres soixante-dix de hauteur. On avait beau s'acharner aux bringuebales, elles ne pouvaient plus *franchir*. Les matelots les avaient abandonnées et s'occupaient avant tout de piller les malles des passagers.

Désordre de toutes parts. Certains, ne sachant où mettre les effets qu'ils avaient volés, les empilaient sur eux, endossant quatre, cinq, six chemises, enfilant plusieurs pantalons, plusieurs vestes, bourrant leurs poches de foulards et de mouchoirs. D'autres profitaient du désarroi pour boire outre mesure. Un vieux gisait ivre-mort dans l'entrepôt, que les lames envahissaient.

Le gouverneur, le commandant, les officiers, avertis que la carène était crevée, et que, sous de nouveaux coups de mer, *la Méduse* pouvait se partager en deux, se hâtaient de préparer l'embarquement. On doit reconnaître que, dans les listes qu'ils établissaient clandestinement, s'affirmait l'état d'esprit que nous avons déjà noté.

Cet état d'esprit ne choqua certainement plus tard ni le monde officiel de la Restauration, ni le conseil de guerre de Rochefort : aujourd'hui, il nous explique bien des côtés obscurs du drame.

Les six embarcations furent réservées presque entièrement au gouverneur, à sa famille, au personnel de la colonie, au Commandant, aux officiers de terre et de mer et aux matelots ; le radeau transporterait la plupart des soldats.

Voici, d'ailleurs, l'ordre de détail, très important à préciser pour l'intelligence de tout ce qui va suivre :

Grand canot, bordant quatorze avirons : le colonel Schmaltz, sa femme, sa fille, une part de l'administration de Gorée et du Sénégal, leurs bagages. Le lieutenant Reynaud, les enseignes Vincent-Marie Chaudière et Benoît Barbotin. Le commandant Poincignon. En tout trente-cinq personnes.

Canot-major, même nombre d'avirons : quarante-deux personnes, sous le commandement de l'enseigne de vaisseau Lapeyrère. Là se trouvaient M. Picard, secrétaire, sa femme, ses deux filles Caroline et Charlotte, nées d'un premier lit, sa nièce et ses quatre enfants en bas âge.

Canot du commandant, armé de douze avirons : M. de Chaumareys, l'aspirant Paul-Léonard Rang, quelques passagers, en tout vingt-huit personnes.

Un canot de huit avirons, destiné au service de l'administration du Sénégal, reçut vingt-cinq personnes, parmi les- quelles l'enseigne de vaisseau Maudet.

Une yole, emmenant M. de Chasteluz, ingénieur, et treize passagers.

Restait la chaloupe plus ou moins bien remise à flot ; confiée au lieutenant de marine Charles-Jean-Baptiste Espiaux, elle recevait environ quarante-cinq personnes, parmi lesquelles des matelots et des soldats. Dans la soirée précédente, on lui avait établi deux voiles avec un cacatois de la frégate coupé par le milieu et deux mâts avec des espars du bord. Ces espars n'avaient pas les proportions voulues, et leurs voiles, taillées à la hâte, ne pourraient orienter convenablement au plus près.

Le grand moyen de transport serait le radeau, où devaient prendre place la plupart des bataillonnaires, leurs officiers subalternes, et des ouvriers : exactement 120 militaires, 26 marins ou passagers et une femme. Le commandement était confié à un malheureux aspirant de ire classe, M. Jean-Daniel Coudin, un jeune homme de vingt-trois ans, qui, depuis l'embarquement à l'île d'Aix, souffrait d'une forte contusion à une jambe et se sentait presque incapable d'aucun mouvement. Ce choix, à lui seul, entraînait une lugubre indication.

Ces dispositions inquiétantes une fois prises, le signal fut donné et on s'élança hors de *la Méduse* en un tohu-bohu impossible à reconstituer. L'échelle de la frégate ne suffisait plus aux grappes humaines qui s'y accrochaient désespérément ; des hommes se précipitaient du haut du bastingage en se fiant à un bout de corde. Sauve-qui-peut général. Plusieurs tombèrent à la mer. Cependant, à ce moment-là, il n'y eut aucun noyé.

La veille, on avait préparé des vivres, des munitions, tout ce qui était nécessaire pour la dernière traversée ; on avait retiré le biscuit des soutes et on l'avait enfermé dans de solides barriques ; on avait réuni des provisions de vin et d'eau douce, des cartes, des instruments, des cordages... Au moment décisif, presque tout fut oublié.

Impossible d'emporter des effets. [Je m'étais contenté d'un petit paquet de ce qui m'était le plus indispensable](#), a écrit M. Brédif. [Tout le reste était déjà pillé. Il me restait huit cents francs en or. Je les partageai avec un de mes camarades qui était déjà embarqué.](#) On verra par la suite que cette précaution n'était pas inutile.

Les canots et la chaloupe ne sauvèrent pas plus de vingt-cinq livres de biscuit, une petite pièce à eau et fort peu de vin. Quant au radeau, qui, primitivement, devait transporter tout le ravitaillement, il fut assez bien approvisionné en boisson, mais ce fut tout. On y jeta pêle-mêle des voiles sans cordages, quelques instruments, quelques outils, un sac de vingt-cinq livres de biscuit... Il tomba à la mer et on ne repêcha qu'une sorte de pâte informe, qui devait cependant devenir singulièrement précieuse quelques heures plus tard. Quand on s'efforce d'imaginer ce que fut un tel embarquement, on est bien forcé de noter que les bataillonnaires, représentés parfois sous les plus affreuses couleurs, se montrèrent singulièrement soumis et résignés.

Soit en songeant à leur émeute de la nuit, soit en prévoyant les difficultés qui allaient suivre, le commandant Poincignon leur enjoignit de laisser leurs armes sur *la Méduse*. Ils obéirent. Fusils, cartouches, havresacs et sabres furent déposés sur le pont, ou transportés dans les embarcations. Réduits à une impuissance quasi absolue, ils se virent entasser de telle manière sur le radeau, qu'ils se serraient en masse, les uns contre les autres, à la merci de leurs officiers qui tous avaient gardé leurs armes à feu. Ils étaient là, sans pouvoir

bouger, les pieds appuyés sur des pièces de bois auxquelles la mer imprimait le mouvement de deux cylindres qui se contrariaient.

Ce misérable troupeau pesait d'un tel poids sur la plate-forme, qu'elle s'enfonça sous les vagues à ses deux extrémités, d'environ soixante-dix centimètres.

— Nous coulons ! Nous coulons ! hurlèrent les malheureux.

Et, affolés, sentant le flot leur arriver à la ceinture, ils s'efforcèrent de jeter à la mer les quarts de farine, les pièces de vin et d'eau. Ils sacrifièrent ainsi quelques vivres singulièrement utiles.

On prodigua aux bataillonnaires les exhortations et les encouragements. Non, le radeau ne coulerait pas ; il serait rapidement remorqué jusqu'à la côte du Sénégal ; la preuve, c'est qu'il transportait, parmi ses bagages, la caisse contenant les cent mille francs de la colonie et les objets les plus précieux. C'était tout au plus quelques mauvaises heures à passer.

Cependant M. Alexandre Corréard, ingénieur géographe, installé au centre de l'appareil, qui, lui, surnageait aisément, interpellait un officier qui se penchait à bâbord :

— Sommes-nous vraiment en état de nous mettre en route, monsieur ?

— Oui.

— Avons-nous des instruments, des cartes ?

— Oui. Je vous ai pourvus de tout ce qui peut vous être nécessaire.

— Quel est l'officier de marine qui doit venir nous commander ?

— C'est moi. Dans un instant, je suis à vous.

Il s'éclipsa et ne reparut plus.

Voyager dans ces conditions, même pour un laps de temps très court, était vraiment quelque chose d'inacceptable. Nul ne s'en souciait. Corréard s'y soumit, parce que, dit-il, il ne voulait pas se séparer de ses ouvriers : la suite ne prouva point, par malheur, qu'il les ait guère protégés.

Tous ceux qui purent, à ce moment, s'échapper du radeau, le firent, malgré tous les périls : notamment un jeune lieutenant du bataillon, M. Paulin d'Anglas de Praviel, qui préféra se jeter à l'eau et rejoindre la Méduse à la nage, après une heure d'efforts désespérés.

La frégate, inclinée sur sa hanche de bâbord, portait encore de nombreux passagers décidés à tout plutôt que d'aller s'immerger à moitié sur le fatal radeau. Il y avait là soixante hommes environ, surexcités par le vin et le péril qui s'agitaient avec un vacarme épouvantable.

Quelques-uns, croyant qu'on les abandonnait, chargeaient des fusils, voulaient tirer sur les embarcations. L'ingénieur Brédif eut toutes les peines du monde à les en empêcher : faisant appel au raisonnement puis à la force, il s'empara de quelques armes et les jeta par-dessus bord.

Cependant le grand canot, après avoir aidé à l'embarquement des soldats et de leurs officiers subalternes, revint vers le navire et se mit sur l'avant. Il offrit alors un spectacle assez grotesque : le colonel Schmaltz s'y faisait solennellement descendre dans un fauteuil fixé à l'extrémité d'un palan. Puis il installait à ses côtés sa famille et ses officiers, avant d'aller rejoindre le radeau pour le

remorquer. Les deux autres canots et la yole avaient déjà pris la mer et appareillaient sans trop de difficultés.

M. de Chaumareys ne dissimulait pas sa perplexité. Allait-il abandonner son navire en y laissant les forcenés qui refusaient de descendre sur l'affreux instrument de transport qu'il avait inventé pour eux ? Il ne pouvait ignorer la tradition antique de la marine qui lui faisait un devoir strict de quitter son bord le dernier ; mais, si ces misérables s'obstinaient, à quoi se résoudre ?

Après avoir longtemps tergiversé, il prit le parti le plus honteux : on le vit s'embarquer par une des manœuvres de l'avant et ordonner de larguer les amarres. Une huée formidable jaillit de *la Méduse*.

Le commandant, tout pâle, se dressa sur son banc.

— Il est bien entendu, cria-t-il à ceux qui l'insultaient, que, de votre plein gré et le reconnaissant devant témoins, vous refusez d'évacuer le navire ?

De là-haut un quartier maître cria avec fureur :

— Je déclare par devant témoins que la frégate pouvait être renflouée, si l'on avait sacrifié l'artillerie et la cargaison, et que, dans l'état où elle se trouve, son commandant n'a pas le droit de la quitter !

Puis, saisissant une carabine, il le mit en joue. Brédif intervint encore, car il était toujours là, avec le lieutenant d'Anglas, préférant tout plutôt que l'embarquement sur le radeau.

M. de Chaumareys, fort gêné, salua solennellement *la Méduse*, ce qui souleva de nouvelles huées.

Il hésitait à s'en aller. Il sentait bien que son devoir eût été de rester avec des malheureux qu'en secret, il accusait de demeurer à bord [par esprit de pillage](#), et, comme il ne voulait pas s'y astreindre, il les adjura encore de partir. Tout fut inutile.

Alors, il promit de leur envoyer du secours sans retard : nous verrons bientôt comment il tint parole.

Le drapeau blanc flotta ; et, sous les clameurs des abandonnés, le canot du commandant vogua vers le radeau, surchargé d'hommes à demi noyés, cramponnés aux filins et à la drôme.

— Je vous affirme, messieurs, leur cria-t-il, qu'en aucun cas nous ne vous laisserons. Nous allons vous prendre en remorque et naviguer ensemble. Je donne l'ordre du départ... Vive le Roi !...

— Vive le Roi ! Vive la France ! répondirent ces pauvres gens, en hissant un pavillon au bout d'un canon de fusil¹.

Et sur la mer parfaitement calme, sous le ciel éclatant et pur, on se mit en route. Il était sept heures du matin.

Cependant M. de Chaumareys se trouvait encore sous le coup des insultes qui l'avaient submergé du haut de la frégate.

¹ Croirais-tu, ma chère Arétée, écrivait plus tard M. Brédif à sa sœur, que quelques personnes ont trouvé que cet enthousiasme était insensé ? Je ne sais, mais, moi, j'ai trouvé le moment superbe ; ce cri était un cri de ralliement, un cri d'encouragement et de résignation.

Quitter ainsi ces soixante naufragés Était-ce possible à un chef comme lui ? Il ordonna de nager vers la chaloupe et héla le lieutenant Espiaux qui la commandait :

— Vous allez revenir vers *la Méduse*, lui dit-il, et vous prendrez à votre bord ceux qui s'obstinent à y rester encore.

La manœuvre s'affirmait difficile, avec cette embarcation péniblement remise à flot et d'un maniement plein de lenteur. Pour regagner le navire, il lui fallut l'aide du petit canot et de la yole : le premier s'attela à la remorque, la seconde alla chercher de longues amarres dont une extrémité fut fixée à la frégate, et l'autre jetée à bord de la chaloupe qui se toua ainsi jusqu'à bâbord.

Tandis qu'on y transportait trois cent vingt rations de biscuit et un petit baril d'eau, la conversation s'engageait entre M. Brédif et le lieutenant qui avait grimpé lestement sur le Pont.

Que redoutaient les soldats et marins demeurés sur l'épave ? D'être placés sur cet affreux radeau ? Il ne pouvait en être question. La machine était plus que comble. Pourquoi s'obstiner à rester sur un malheureux navire que la première tempête achèverait de détruire et qui ne tiendrait certainement pas jusqu'à l'arrivée des premiers secours ? Non ! Il fallait descendre dans la lourde barque qui répartirait ensuite sur les divers canots son trop-plein de chargement.

M. Espiaux plaida chaleureusement ; MM. Brédif, d'Anglas et une quarantaine de soldats cédèrent à ses objurgations. Deux femmes et un enfant les suivirent. Ils quittèrent *la Méduse*. La chaloupe s'enfonça, ayant de l'eau jusqu'au bordage.

Dix-sept hommes cependant restaient encore à bord. La plupart se cachaient, de peur d'être emmenés de force, et vidaient toutes les bouteilles de vin qu'ils pouvaient découvrir. Le lieutenant, jugeant que sa responsabilité était déjà bien assez pesante, décida de partir ; il fit hisser le drapeau blanc à la corne de cette belle frégate, si lamentablement sacrifiée ; puis la bosse fut larguée et il s'efforça de rejoindre la flottille. Il emportait, affreusement entassés, quatre-vingt-huit passagers.

C'est ici que s'affirma plus clairement l'égoïsme du sauve-qui-peut. Aux demandes qui leur furent adressées de se répartir entre eux cette charge nouvelle, la yole et les autres embarcations ne répondirent qu'en faisant force de rames. Plus légère, la yole filait en tête, rapidement, vers l'Est. Le canot du commandant et le léger bateau destiné au Sénégal serraient un peu le vent et reviraient de bord, pour coopérer à la remorque du radeau à laquelle s'étaient dévoués les premiers le grand canot du gouverneur et le canot major, dirigé par M. Lapeyrère : mais ils ne semblaient nullement disposés à soulager la chaloupe.

A ce moment du jusant, la marche imaginée par le colonel Schmaltz commençait à apparaître singulièrement difficile ; la flottille, au lieu de gagner vers l'Orient, se sentait entraînée à la dérive vers la haute mer. On se trouvait déjà à une lieue et demie de la frégate.

Qu'allait-il advenir ? Le lieutenant Espiaux et ses compagnons sentirent qu'on ne leur apporterait aucun secours. L'heure fatidique sonnait où chacun, uniquement soutenu par l'instinct de sa conservation personnelle, ne songerait qu'à soi.

En quelques instants, une des péripéties les plus terribles du drame allait se dérouler presque inaperçue.

La remorque du radeau avait été ainsi organisée : d'abord, le canot du gouverneur, puis le canot-major, le canot du Sénégal, et enfin, en tête, celui du commandant. En réalité, à la suite de l'embarquement difficile que nous venons de décrire, la première de ces embarcations à peu près seule travaillait à la tâche qui lui avait été assignée.

Tâche extrêmement pénible et dangereuse, il est facile de l'imaginer. On n'avancait presque pas, malgré de violents efforts. Un découragement irrité s'emparait des esprits.

Un officier ne se gênait pas pour demander à tout instant au colonel Schmaltz :

— Larguerai-je ?

Ce à quoi le gouverneur, fort grave, constatant les difficultés d'exécution de son fameux plan, ne répondait rien. Et M. Thomas Clanet, commis aux revues, n'hésitait pas à crier avec toute son énergie :

— Non, non ! Nous ne pouvons faire cela ! Ne larguez pas !

La route, épuisante et lente à la fois, continuait donc, vaille que vaille. MM. de Chaumareys et Maudet ayant repris la chaîne, on essaya de progresser vers l'Est pendant quelque temps encore.

L'arrivée de la chaloupe surchargée, réclamant du secours, allait créer un léger désordre, dont les suites seraient effroyables.

Quand M. Maudet, sur le petit canot du Sénégal, vit approcher la lourde barque traînant au ras des flots, il eut peur d'être heurté de nouveau ou entraîné par elle, et il largua la remorque qui le reliait au canot-major. Ainsi le câble ne fut-il pas atteint et toute collision fut-elle évitée.

Le lieutenant Espiaux, sa demande repoussée, comprit qu'il serait inutile d'insister. On ne voulait même pas l'alléger d'une vingtaine d'hommes ! Il commença à virer de bord, pesamment et lentement. Alors, M. Maudet songea à reprendre son poste. Il héla devant lui le canot du commandant, qui devait tenir la tête :

— Commandant, nous reprenons notre touline ?

— Oui, oui, mon ami, revenons à notre poste, répondit M. de Chaumareys.

Comme ils raviraient de bord, ils s'aperçurent que, dans ce hourvari, l'amarre qui reliait le canot-major au canot du gouverneur venait d'être larguée, et que cette dernière embarcation, séparée elle-même du radeau, bondissait sur les vagues à force de rames et de voiles. Elle rejoignait celles qui la précédaient.

Que se passait-il ? Plus tard, les officiers soutiendront qu'ils voulaient bien reprendre la chaîne, mais que, du bateau de M. Schmaltz, une voix leur arriva à travers l'étendue marine ; et la voix disait cette parole terrible :

— L'amarre a cassé... Nous les abandonnons !

A bord de la chaloupe mal calfatée, aux maladroites allures de péniche, le lieutenant Espiaux a vu cette inconcevable manœuvre. Il gouverne pour rejoindre le radeau abandonné au hasard des flots : ses matelots se précipitent sur lui, l'invectivent, veulent s'opposer à ce mouvement d'humanité.

— Que faites-vous ? lui crient-ils. Si nous rallions ces hommes-là, nous sommes perdus. Ils se jetteront sur nous, et nous coulerons à pic !

— Je le sais, mes amis, répond-il. Ayez confiance en moi ! Je ne veux m'en approcher qu'autant qu'il n'y aura pas de danger. Si les autres embarcations ne suivent pas notre exemple, je ne songerai plus qu'à notre conservation... Je ne puis l'impossible.

Or, les trois canots remorqueurs ne pensaient réellement qu'à gagner la côte.

Moment de trouble, d'affolement, de lâcheté. Chacun cherchera, plus tard, à en rejeter la responsabilité sur l'autre. Le colonel Schmaltz s'est séparé du radeau ; mais il dira qu'à peine détaché de la chaîne, le canot du commandant avait filé de toutes ses forces, donnant ainsi le signal d'une fuite éperdue. Maudet n'a pas songé un instant à revenir en arrière ; il n'a cherché qu'à rejoindre les autres. D'un commun accord, sans s'être concertés, ils manœuvraient de même : en plein midi, par une mer admirable, la brise venant du large, ils renonçaient formellement à l'ordre de naviguer de conserve qui leur avait été imposé et qu'ils avaient accepté. Ils abandonnaient, à deux lieues à peine de la Méduse, les cent cinquante malheureux qu'ils devaient convoier.

Espiaux, avait assisté, impuissant, à cette scène tragique. Autour de lui, des sous-officiers criaient :

— Faisons feu sur ces misérables ! Ils veulent fuir... Tuons-les !

Ils brandissaient des fusils...

A quoi eût servi ce massacre fratricide ? Le lieutenant leva des bras désespérés, calma ces frénétiques. Puis, sans courage pour réagir, il amena tout à fait sa misaine qu'il avait laissée à mi-hauteur, mâta son grand mât, hissa ses voiles et s'éloigna vers l'Est. Le crime était consommé.

Ahuris, stupéfaits, les pauvres diables, cramponnés à leur épave, regardaient s'éloigner leurs compagnons de voyage. Ils ne crurent pas une minute à une pareille défection. Certains crièrent même de joie, croyant que leurs camarades avaient aperçu à l'horizon quelque navire et qu'ils couraient implorer son secours. Ils demeuraient confiants, à mesure que la flottille qui eût dû les escorter diminuait dans le lointain, s'effaçait progressivement à leurs yeux. Ils le restèrent longtemps encore après qu'elle eut disparu, alors que, sur l'immensité glauque, miroir de l'implacable soleil des Tropiques, ils n'avaient plus, pour reposer leurs regards, que la silhouette lointaine de *la Méduse*, pareille à quelque monstre marin dormant sur les vagues et s'abandonnant à leur roulis...

Tels étaient les faits qui avaient suivi l'évacuation du navire.

Quelles explications en ont été fournies ?

Les gens du radeau, d'après le colonel Schmaltz, avaient imaginé, pour hâter leur progression vers la côte, de haler sur la touline qui les reliait au grand canot, ce qui les rapprocherait ainsi des embarcations ; ils en avaient tiré plusieurs brasses ; une grosse lame survenue produisit une forte secousse ; ces hommes furent obligés de lâcher la bosse. En conséquence, les canots, n'étant plus retenus en arrière, coururent avec plus de vitesse jusqu'à ce que l'amarrage fût brusquement tendu. Cette tension à ce moment devint si forte que la remorque cassa.

Même en acceptant ce récit, le fait de l'abandon ne subsistait pas moins. Un câble peut rompre, mais il se remplace ; un canot peut manquer à son devoir, mais, les autres, pourquoi ont-ils fui ?

De l'avis de tous les gens de mer, le remorquage de l'énorme radeau jusqu'à la côte était à peu près impossible ; si le temps était devenu mauvais, pendant la nuit, on aurait probablement été forcé, pour ne pas sombrer, de larguer les amarres.

De plus, le cas de l'abandon pour cause de force majeure n'était pas nouveau. Il s'était présenté déjà dans les annales maritimes.

Par contre, la culpabilité de M. de Chaumareys ne paraissait pas niable : après avoir mené sa frégate s'échouer sur le banc d'Arguin, il l'avait quittée en y laissant derrière lui soixante-trois naufragés ; de plus, dans la dernière traversée qui restait à accomplir, s'il n'avait pas personnellement rompu la chaîne de remorque qu'il avait établie, on ne constatait point qu'il eût essayé en aucune manière de réparer l'acte accompli, ou, tout au moins, passivement subi par le colonel Schmaltz. Il ne pouvait arguer ni de la nuit, ni de la tempête. Il avait reculé devant son devoir une fois de plus.

DEUXIÈME PARTIE

LES FUGITIFS

CHAPITRE PREMIER

L'ÎLE SAINT-LOUIS

Au début de la Restauration, Saint-Louis ou N'Dar n'était qu'une misérable petite ville blottie sur un banc de sable formé par le fleuve du Sénégal. Elle groupait, vers le Nord, des maisons blanches et, vers le Midi, des cases en roseaux, dans une île fluviale, qui ne pouvait guère rivaliser avec Gorée, la maritime. Pas de verdure. Pas d'eau potable. Des citernes croupissantes y empestaient l'air. Cinq cents Européens y végétaient au milieu d'une population de Maures rapaces et d'esclaves noirs, entassés dans leurs *gallo* ou *captiveries*.

Les Anglais s'y étaient installés de leur mieux, car l'importance stratégique de ce point ne leur avait pas échappé. Saint-Louis, facilement défendable entre deux bras de six cents et mille mètres de largeur, commandait un archipel et l'entrée d'un vaste territoire ; Sor, Babagué, Safal dépendaient de lui. De plus, le port leur plaisait.

Ce port, installé vers l'Est, se trouvait fort bien protégé. Pour y pénétrer, il fallait longer la pointe de Barbarie, étroite langue de sable qui sépare le cours du fleuve de l'océan Atlantique, franchir la passe de la Barre, extrêmement difficile pour les navires tirant plus de quatre mètres d'eau, remonter le Sénégal et contourner l'île : le tout sous le feu des batteries. En effet, le gouverneur, sir Brereton, résidait dans une vieille fabrique en ruines, qu'il avait solidement armée de canons de gros calibre : dix à douze pièces de 24 et deux mortiers. De même avait-il édifié, sur la pointe, à Guetandar, un rudiment de fort entouré de cases et pourvu d'artillerie.

Presque pas autre chose, en somme, qu'un poste militaire : l'île, longue de deux mille cinq cents mètres, à peine large de deux cents à trois cents mètres, n'était habitée qu'à son centre, avec sa place publique complantée de quelques arbustes, sa place d'armes, ses ruelles sordides, le tout que balayaient parfois les grandes marées, annoncées vers l'estuaire par une ligne de lames continues, grosses et courtes, se brisant avec fureur.

C'est en vue de cette ville que, dans les premiers jours de juillet, arrivèrent, les uns après les autres, les navires français désignés pour venir occuper le Sénégal : *l'Écho*, tout d'abord, le 6 juillet, puis *l'Argus* le 7, à midi, tous deux fort surpris de ne pas trouver *la Méduse* au rendez-vous. Ils mouillèrent à l'endroit indiqué, à une lieue au large de l'entrée du fleuve, par huit ou dix brasses d'eau sur fond de vase. De là, ils apercevaient le fort, au Nord-Est, avec son haut bâton de pavillon, et les grands palmiers qui signalent de loin le large estuaire du Sénégal.

Les Anglais, apprenant leur arrivée, jouissaient en secret de leur déconvenue. La France, pour les remplacer, n'était même pas capable d'organiser le transport de ses services et de ses troupes ! Ils allaient redoubler de courtoisie, à mesure que les jours s'écouleraient, se rattachant à l'espoir que le drapeau blanc ne flotterait

pas encore sur la côte d'Afrique, et que Louis XVIII n'avait pas retrouvé la marine d'avant la Révolution.

Parmi nos officiers, M. Cornet de Venancourt se montrait particulièrement inquiet ; il se rappelait ses signaux infructueux de la nuit du 1er au 2 juillet, la direction bizarre suivie par *la Méduse*, qui lui avait brusquement échappé au matin : il ne doutait plus qu'elle ne fût en perdition sur quelque point de la côte. Il fit part à ses collègues de ses inquiétudes légitimes, et tous envisagèrent l'urgente nécessité d'organiser une expédition de secours.

Or, le 8 juillet, à onze heures du soir, par vent très frais et grosse mer, deux canots, menés par des hommes exténués, venaient accoster aux flancs de la corvette. Deux personnages se hissèrent à bord et se présentèrent aux yeux surpris du commandant : c'étaient MM. Schmaltz et Duroys de Chaumareys.

D'où sortaient-ils ? En quelques mots ils éclairèrent M. Cornet de Venancourt. Pendant quatre mortelles journées, ils avaient erré à travers l'océan démonté, se heurtant à des obstacles quasi insurmontables pour rallier la côte.

Dès la première nuit, ils aperçurent la terre. Prolongeant leur route, ils se trouvèrent, à dix heures du soir, sur des bancs rocheux, par trois ou quatre pieds d'eau. Ils n'eurent que la ressource de mouiller en cet endroit, le moins mal qu'ils purent. Au jour, ils cherchèrent un passage. Avec beaucoup d'efforts, ils se dégagèrent de ces hauts fonds et continuèrent leur voyage en longeant au plus près le littoral. La nuit suivante, du 6 au 7, ils perdirent de vue les autres embarcations, après avoir doublé le cap Méric.

C'est que, jusqu'à dix heures du lendemain matin, ils eurent à subir une véritable tempête et crurent leur perte certaine.

Le gouverneur et le commandant se plaisaient à rendre hommage à ce propos au dévouement de leurs compagnons. MM. Barbotin et Rang s'étaient particulièrement distingués dans cette pénible randonnée ; ils n'avaient pas quitté le gouvernail de leurs embarcations respectives ; les nommés Thomas, chef de timonerie, et Lange, contremaître, les avaient efficacement secondés.

Enfin, on atteignait le port. L'état-major et l'équipage de *l'Écho* s'empressèrent autour des naufragés, les accueillirent, leur prodiguèrent la nourriture et les soins. Et, dans l'espoir que leurs compagnons les suivaient à travers la nuit, M. de Venancourt fit, jusqu'à l'aube, brûler des amorces et lancer des fusées pour indiquer la route et le havre aux naufragés.

Dès le lendemain, les négociants français de Saint-Louis entreraient en scène. Au premier plan, MM. Durécu et Potin devaient mettre 50 à 60.000 francs à la disposition de M. Schmaltz, fournir gratuitement de nombreuses marchandises à leurs malheureux compatriotes et en garder un bon nombre à leur table pendant six mois.

Il ne faudrait pas croire cependant que, tout à la joie d'avoir échappé au naufrage, M. de Chaumareys eût totalement oublié ses compagnons. Il ne manqua point d'étayer sa défense du fait que, dès six heures et demie du matin, le 9 juillet, et quelle que fut sa fatigue, il tint conseil à bord de *l'Écho*, avec MM. de Venancourt, de Parnajon, lieutenant de vaisseau, commandant *l'Argus*, Schmaltz et l'ordonnateur d'Einville. Ces messieurs avisèrent aux secours à apporter à ceux qui n'avaient pu encore atteindre Saint-Louis.

Un seul moyen s'offrait à la division : envoyer un navire à la recherche des abandonnés. *L'Argus*, qui dépendait dès maintenant du service du Sénégal, fut désigné. Incontinent, l'ordre ci-après fut rédigé par le Gouverneur :

M. de Parnajon se rendra en suivant les côtes jusques à la frégate, où il serait possible que les hommes restés sur le radeau se fussent réfugiés à la faveur du flot qui portait à l'Est et d'une brise du S.-O. qui s'est élevée et qui aura pu leur donner le moyen d'y atteindre.

Il dirigera sa navigation de manière à ne s'éloigner que le moins possible de la côte jusqu'à la hauteur de Portendick, afin d'être plus facilement découvert par les embarcations qui doivent nécessairement la suivre pour se rendre à Saint-Louis.

Arrivé à bord de la frégate, le sieur de Parnajon fera tous ses efforts pour sauver le plus possible des effets qu'on a été forcé d'abandonner ; il prendra de préférence les objets d'approvisionnement et ne négligera rien pour sauver trois barils contenant quatre-vingt-dix mille francs appartenant au Roi et destinés pour les établissements du Sénégal. Ces trois barils sont dans la soute aux poudres et ne purent en être retirés parce qu'elle était pleine d'eau, lorsqu'on abandonna le bâtiment, qu'il était essentiel de quitter pendant qu'il était encore soutenu par la haute mer.

Ces quatre-vingt-dix mille francs préoccupaient M. Schmaltz, on le voit, beaucoup plus que les dix-sept malheureux laissés là-bas. Aussi verrons-nous que *l'Argus* ne s'en inquiéta d'aucune façon.

Dès le soir même, il appareilla. A neuf heures, il s'éloigna vers le N.-N.-O., emmenant à son bord le lieutenant Reynaud avec le maître et six hommes d'équipage, qui pourraient le guider efficacement dans ses recherches.

D'autre part, notre Gouverneur s'efforça d'entrer en relations immédiates avec les Anglais. Il écrivit à sir Brereton une lettre officielle, lui annonçant son arrivée et lui communiquant les premières mesures qu'il avait prises.

Le lendemain, à 9 heures 15, *l'Écho* venait mouiller à l'entrée de la barre ; un quart d'heure après, MM. Schmaltz, de Chaumareys, de Venancourt et d'Einville descendaient dans une pirogue, qui, vivement conduite par des noirs, chantant leur éternelle mélodie, parvenait à leur faire franchir le redoutable passage et les transportait à Saint-Louis, passage difficile, qui demandait de l'adresse, de l'expérience et du coup d'œil. Il fallait choisir le moment, savoir l'attendre et ne pas hésiter pour franchir la triple ceinture des vagues. Il était près de midi quand les Français quelque peu secoués et mouillés arrivèrent à destination.

Sir Brereton les attendait sur la plage avec beaucoup de courtoisie. Rien ne pouvait le flatter mieux que cette sorte de déroute en place de l'entrée en scène belliqueuse à laquelle il s'était préparé. Le cœur ému de secrets espoirs, il accueillit les Français, les conduisit au siège de son gouvernement. M. de Venancourt servait d'interprète.

Dans cette première entrevue, il fut, d'ailleurs, impossible de rien régler relativement à l'avenir de la colonie. A ce sujet, le représentant de S. M. britannique ne voulait rien répondre.

— *To morrow*, disait-il avec un large sourire. Tout le reste de cette journée doit être uniquement consacré au plaisir de vous recevoir...

Il proposait, cependant, d'envoyer lui-même des secours par voie de terre à ceux que l'Argus chercherait à ravitailler par mer. Il mit la plus exquise bonne grâce et le plus louable empressement à organiser une caravane qui remonterait vers le Nord, à travers le delta du Sénégal.

Cette caravane comprenait, montée sur des chameaux, un colon irlandais, sir Karnet, qui s'intitulait *capitaine-marchand*, et trois ou quatre *marabouts*, c'est-à-dire des Maures d'origine européenne, au front large, au nez droit, aux lèvres minces. Ils emportaient avec eux des vivres, des vêtements, de l'argent.

M. Schmaltz et ses compagnons les virent traverser le bras étroit du fleuve et s'engager dans la région à demi lacustre de 1.500 kilomètres carrés, où les îles, les îlots, les bancs marécageux créaient un dédale inextricable... Découvriraient-ils par là-bas les restes du malheureux corps expéditionnaire envoyé pour remplacer la puissance anglaise, et auquel la même puissance se sentait aujourd'hui si heureuse de tendre une main de pitié ?

Car sir Brereton ne voulait pas entendre parler d'autre chose ; et, pour en causer de nouveau, il avait convié ses hôtes à déjeuner pour le lendemain.

En rentrant fort soucieux à leur bord, ceux-ci éprouvèrent cependant une agréable surprise, la première depuis le début de cette cruelle semaine : pendant leur absence, la Loire avait fini par arriver, avec trois bonnes journées de retard. M. Gicquel-Destouches s'était vu forcé par le mauvais temps d'atterrir à Portendick et puis de gagner le large.

Il avait longtemps louvoyé non loin du banc d'Arguin. Mais il n'avait rencontré aucun des naufragés. Rien, ni le radeau, ni la chaloupe, ni les canots, ni la yole... L'Atlantique gardait encore son secret.

CHAPITRE II

LES PASSAGERS DE LA CHALOUPE

Le lendemain même de son départ, le 10 juillet, à sept heures du matin, le brick *L'Argus* découvrit bon nombre de ceux qu'il allait chercher.

Il avait longé la pointe de Barbarie et dépassé le Marigot des Maringouins, sorte de courant par lequel une partie du Sénégal se déverse directement dans la mer, à 85 kilomètres de sa véritable embouchure ; il remontait vers le Nord, en longeant la côte, quand il aperçut parmi les dunes un étrange remue-ménage : une foule de Maures, qui semblaient surgir de tous les points de l'horizon, se dirigeaient vers une troupe où se mêlaient des noirs, des Arabes et des Européens, reconnaissables à leurs uniformes. Un combat s'engagerait-il ?

M. de Parnajon reconnut aisément avec sa longue-vue qu'il y avait plutôt négociation et entente. Il donna l'ordre de serrer le rivage le plus près possible et de stopper. A sa manœuvre, à ses signaux, la triple cohorte se précipita vers l'océan et répondit en agitant des armes et des étoffes. Il y avait certainement là un premier groupe d'échappés de *la Méduse*.

Comment communiquer avec eux ? *L'Argus*, ayant cargué ses voiles, mit le canot *le Pilote* à la mer. Tandis que celui-ci s'approchait le plus possible des brisants qui rendent à cet endroit l'atterrissage quasi impossible, il vit un indigène qui s'était jeté à la nage et s'efforçait de le rejoindre. Le Maure y parvint. On le mena jusqu'au brick.

Cet homme était porteur d'une lettre qui renseigna immédiatement M. de Parnajon.

Il se trouvait non loin de là en présence d'une partie des fugitifs de la chaloupe, de la yole, du canot-major et du canot du Sénégal, qui, échoués depuis quatre jours, s'efforçaient de gagner Saint-Louis à pied. Parmi eux il y avait les femmes et les enfants de la famille Picard. Tous exténués de fatigue, de faim et de soif.

Le commandant se hâta de renvoyer le Maure muni d'une réponse, qui fut accueillie avec transport¹. Elle annonçait l'arrivée de MM. Schmaltz et de

¹ M. de Parnajon avait également remis à l'indigène un premier rapport pour le Gouverneur. On y lisait notamment ceci :

Le Maure qui vous remettra cette lettre est venu à bord du canot que j'avais envoyé pour reconnaître un groupe de personnes que je voyais à terre et nous a appris qu'il menait, lui même, 80 à 90 Français naufragés. Une lettre qu'il apportait nous a aussi assurés que c'était l'équipage de *la Méduse*. Je me suis empressé de leur donner tous les secours nécessaires et les ai engagés à continuer leur route. Il paraît que les Maures les ont fort

Chaumareys avec leurs compagnons et l'organisation des secours. Les naufragés n'allaient pas tarder à rencontrer la caravane de sir Karnet, avec des vêtements et des vivres, caravane qui non seulement les ravitaillerait largement, mais encore enjoindrait à tous les indigènes de les respecter et de les assister. En attendant, et pour parer au plus pressé, *l'Argus* allait mettre à l'eau trois barils : un gros, qui contiendrait des biscuits et du fromage, et deux petits, pleins de vin et d'eau-de-vie. Il faudrait les amener prudemment jusqu'à la côte.

Ce fut encore l'œuvre des noirs et des Maures qui, en nageant vigoureusement, réussirent à faire franchir la barre à ces précieuses provisions. On devine comment elles furent reçues et le festin exquis qu'elles procurèrent aux échappés des embarcations ! Les Arabes s'étaient arrangés d'ailleurs de manière à en piller la moitié pour la revendre ensuite au poids de l'or : mais on n'avait plus la force de leur en vouloir.

Vers le soir, la promesse de *l'Argus* se réalisa : au bord du Marigot des Maringouins, où les Français étaient parvenus, ils rencontrèrent sir Karnet et ses marabouts, qui les ravitaillèrent et les soignèrent de leur mieux.

Ces soins s'avéraient terriblement nécessaires : les pauvres diables hâlés et brûlés par le soleil, rongés par la dysenterie et la fièvre, pouvaient à peine se tenir debout. Les Maures leur avaient pris leurs armes, leur linge, leurs coiffures.

L'ingénieur Brédif apparaissait particulièrement lamentable, avec un pantalon qui tombait constamment faute de bretelles, un habit d'uniforme couvert de sable, une chemise débraillée et un chapeau tout bosselé : il avait réussi néanmoins à conserver sa montre, un couvert d'argent, un portefeuille et un registre où il rédigeait le journal de ses aventures.

Les plus présentables étaient encore la femme et les filles de M. Picard, auxquelles on avait donné des vêtements d'hommes qui leur seyaient parfaitement. [Mademoiselle Toinette est fort bien](#), eut la force de noter Brédif.

Tous se pressaient autour du capitaine-marchand irlandais, qui leur distribuait de l'argent, des vivres, des effets.

— Sommes-nous loin de l'île Saint-Louis ? demandaient-ils.

— Vous en avez pour trois jours de marche.

Ce fut le signal d'un grand découragement. La caravane se coucha sur le sable, soigneusement gardée par les hommes de Karnef, à cause des bêtes fauves qui pullulent dans ces parages : panthères, guépards, chats-tigres, chats sauvages, hyènes, chacals.

A une heure du matin, on se remit en route jusqu'à sept heures. Le [capitaine-marchand](#), sur son chameau, précédait la colonne, cherchant dans tous les villages un bœuf pour nourrir ces affamés : par malheur, il n'en découvrait pas. Alors, il fallut bien faire halte et l'attendre.

Le delta se révélait moins terrible que le sable du Sahara. Il s'y trouvait du moins un peu d'eau potable, des bouquets d'arbres, où jacassaient soui-manga et mange-mil, sénégalis et perruches ; mais la chaleur n'y sévissait pas moins

bien traités et celui qui est porteur de la présente s'est beaucoup hasardé en venant à bord, la mer étant très grosse et un de ses camarades ayant été obligé d'y renoncer. Je crois que son dévouement pour nous donner des nouvelles certaines mérite une récompense. (*Archives du Sénégal.*)

torride ; à midi, le soleil tombait d'aplomb, versant une atmosphère étouffante de 65°. Devrait-on mourir ici, après tant d'efforts ? Quelques naufragés ne remédièrent un peu à cette cruelle situation qu'au moyen d'une plante rampante qui poussait çà et là. D'anciennes tiges servaient de montant ; par-dessus, on établissait des habits et des feuilles... Ainsi gardait-on la tête à l'ombre, si le reste du corps était cuit. Mais, hélas ! le vent renversait parfois le léger édifice et toute cette installation précaire devait être recommencée.

Vers quatre heures, l'Irlandais reparut. Il avait enfin mis la main sur le rôti souhaité, et cette nouvelle galvanisa les forces défaillantes. En route ! On repartit. On se traîna jusqu'à la nuit.

Comme elle allait tomber, on trouva le bœuf réclamé, depuis le matin à tous les échos : une bête petite, mais assez grasse, que chacun considéra avec des yeux avides. Il ne restait plus qu'à choisir la cuisine et la salle à manger.

On pensa les découvrir assez loin de la mer, dans un endroit où semblait se creuser une fontaine : en réalité, un trou des- séché, abandonné récemment par les Maures. On s'établît alentour, en allumant, par mesure de précaution, un cercle d'une douzaine de feux.

Au centre, un noir gigantesque tordit le cou du ruminant, [ainsi que nous le ferions à un poulet](#). En cinq minutes, l'animal fut saigné, écorché, coupé en parties que l'on fit griller à la pointe des épées ou des sabres. Une curée sauvage. Chacun, comme une bête fauve, dévora son morceau coriace, sans attendre qu'il fût cuit, sans l'assaisonner... L'homme le plus civilisé doit se cacher quand la faim le presse trop.

Le sommeil terrassa ensuite les malheureux repus. Et quand on donna le signal du départ, après minuit, ils avaient repris de nouvelles forces. Elles devaient leurs être nécessaires, car de crainte de s'égarer ils cheminaient sur les sables mouvants de la pointe de Barbarie, malgré leurs guides qui voulaient les entraîner à travers le delta, et leur promettaient de raccourcir de deux lieues leur itinéraire. Ils se méfiaient de la fourberie mauresque. Ils tremblaient d'échouer au port.

Cette marche fut atrocement pénible : à un moment, M. Brédif se sentit tellement accablé par la fatigue pendant la halte qu'il n'entendit plus rien et demeura étendu par terre, tandis que toute la caravane passait à ses pieds¹. Elle était déjà très loin, quand un traînard l'aperçut heureusement, le poussa et le réveilla ; sans cet homme qui finit par le relever et l'entraîner, il eût été perdu. Son sommeil aurait sans doute duré plusieurs heures et il se serait réveillé au milieu du désert.

Coûte que coûte, il fallait gagner le point où le fleuve vient rencontrer les dunes, car c'était là, au dire de sir Karnet, que des embarcations devaient venir prendre les naufragés.

¹ Je souffrais, mais je souffrais courageusement, a noté Brédif lui-même. Mon estomac, à ma grande satisfaction, ne souffrait pas du tout. J'ai tout supporté de la même manière jusqu'à la fin. Le sommeil seul, mais le plus accablant de tous les sommeils, pensa causer ma perte. C'était entre deux et trois heures du matin qu'il me prenait. Je dormais en marchant ; aussitôt qu'on criait halte, je me laissais tomber sur le sable ; et je me trouvais incontinent dans la plus profonde léthargie. Rien ne m'était plus pénible que d'entendre au bout d'un quart d'heure : debout, en route ! (*Lettre à sa sœur*, publiée par M. André Lichtenberger, *Œuvres libres*, du 1er juin 1932.)

Ils y parvinrent vers huit heures. Sous le soleil éclatant, un imposant spectacle s'offrit à leurs regards : l'immense Sénégal roulait devant eux la masse prodigieuse de ses eaux, parsemées d'îles. Saint-Louis se devinait dans les buées lumineuses, et plus loin le vaste pays vierge, où ils pensaient arriver en maîtres, où ils se traînaient en mendiants.

N'importe ! Une joie énorme les secouait. Ils se croyaient sauvés. Les uns poussaient des cris de joie, entonnaient des chants royalistes et patriotiques. D'autres, se jetant à plat ventre, buvaient à même l'eau limoneuse du fleuve. D'autres, se déshabillant à la hâte, se baignaient sans crainte des caïmans.

— Il y a deux sortes de crocodiles, expliquaient les noirs : celui qui mange l'homme et celui qui en est mangé...

Probablement, on ne rencontrait là que des représentants de la seconde espèce.

A deux heures de l'après-midi, parut une embarcation dont le maître demanda M. Picard ; il lui était envoyé par un de ses amis et lui apportait des habits et des vivres ; et il annonçait aussi que les Anglais avaient armé deux autres barques, chargées de ravitaillement et qui ne tarderaient pas à arriver.

Elles accostèrent vers quatre heures, accueillies avec enthousiasme. Alors, on se mit à godailler sur les berges : on avait du pain, du biscuit, d'excellent Madère qui achevait de tourner les têtes. Les marins étaient ivres et tout le monde gai. Quand, au crépuscule, on gagna Saint-Louis, ce fut au milieu de la plus délirante allégresse. On ne pensait plus au désastre. La vie apparaissait heureuse et belle. Qui songeait aux camarades laissés là-bas à travers les sables du Sahara et parmi les vagues de l'Océan ?

Car, enfin, en groupant tous les naufragés qui, ce 12 juillet, avaient rallié Saint-Louis, on n'arrivait qu'à un total de 127 personnes, où l'élément militaire n'était nullement représenté. Qu'était-il advenu de ces pauvres gens ?

Pour s'en rendre compte, il fallait remonter à quelques jours en çà, au moment où, à la débandade, les passagers de *la Méduse* avaient abandonné leur navire échoué.

Sur la chaloupe, où s'entassaient près de quatre-vingt-dix passagers, le désordre tout d'abord fut extrême, les uns voulant rejoindre le radeau, les autres poursuivre les canots qui fuyaient. Le lieutenant Espiaux se trouvait dans la plus grande perplexité. A ce qu'il déclara plus tard, il ne prit un parti que quand il vit les passagers du radeau établir un mât et une voile. Il put croire alors que, eux aussi, parviendraient avec vent arrière à gagner la côte et il s'y efforça de son côté.

La manœuvre était difficile. Nous savons déjà dans quel état se trouvait la chaloupe ; malgré le calfatage hâtif dont elle avait été l'objet, elle faisait eau de toutes parts.

— Nous coulerons ! s'écriait Espiaux. Montrons du courage jusqu'à la fin. Faisons ce que nous pourrons... Vive le Roi !

Chacun s'évertua de son mieux. Shakos et gamelles furent employés à vider le fond de l'embarcation. Et l'on mit le cap à l'Est, avec deux mauvaises voiles et cinq avirons dépareillés.

Heureusement, l'océan était tranquille, la brise assez fraîche. Vers quatre heures du soir, ce même 5 juillet, la côte apparut.

Nous l'avons déjà signalé, c'est la plus dangereuse de l'Afrique. La mer brise jusqu'à plusieurs kilomètres au large ; parfois même, quand souffle le vent d'Ouest, la première crête d'écume se forme par seize mètres de fond. Nous sommes dans la région par excellence des naufrages. **Ceux qui sont allés blancs de ce côté en sont revenus noirs**, dit une légende marine.

L'atterrissage s'affirma donc très difficile. Malgré les efforts de son commandant, la chaloupe vint échouer sur des bancs de sable et de coraux.

— Lofe ! Il n'y a pas de fond ! cria un matelot.

A cet avertissement, on essaya de venir au vent et de reculer. Trop tard. Ce ne fut que vers neuf heures du soir que l'embarcation reprit la haute mer, et doubla le cap Mérick.

Nuit pénible. Le vent se déchaîne, Les flots grossissent. Sous le clair de lune, des lames longues et creuses se jetaient à l'assaut de la chaloupe constamment prête à sombrer sous sa charge exorbitante. Le maître-timonier lui-même ne pouvait croire qu'on échapperait, et cependant il redoublait d'adresse et d'énergie, manœuvrait admirablement son gouvernail. Quand il voyait s'approcher quelque montagne liquide, il la recevait en long et la barque montait par-dessus. Deux ou trois fois seulement des paquets de mer franchirent le bordage : un seul donna trente seaux d'eau. S'il avait été suivi d'un second, on coulait à pic.

Vers huit heures du matin, le vent se calma. Avec le jour, on se rapprocha de la terre, et elle ne tarda pas à reparaître.

Continuer à naviguer dans ces conditions semblait impossible à la plupart. Aussi, dans un endroit qui avait l'air favorable, résolut-on de jeter le grappin. Afin d'éviter le dangereux échouage de la veille, on fila la corde et l'on vint ainsi près du rivage, à un mètre d'eau.

Là, il se manifesta quelque hésitation : cette côte sablonneuse, ces dunes, ce désert inspiraient peu de confiance. Enfin, les militaires en prirent leur parti : le lieutenant d'Anglas, l'adjudant Petit et une soixantaine de soldats débarquèrent, ainsi que le naturaliste Kummer. Il ne demeura dans la chaloupe que vingt-cinq personnes, avec le lieutenant Espiaux, acharné à gagner Saint-Louis par mer. Il devait leur rester encore quatre-vingt-dix lieues à franchir.

On remit à la voile — et les deux troupes s'envoyèrent longtemps des signaux d'adieu. La chaloupe continua sa route, fort allégée, en longeant de son mieux cette côte inhospitalière.

Elle n'avait pas navigué une heure qu'elle aperçut derrière elle trois légères embarcations : le canot-major, le canot du Sénégal et la yole, qui l'avaient si allégrement fuie la veille et se dirigeaient maintenant dans le même sens : la bourrasque de la nuit avait dû retarder singulièrement leur marche.

Espiaux n'eut pas une seconde d'hésitation. Il cargua les voiles et mit en travers pour attendre ses compagnons.

— Ils nous ont refusé de prendre du monde, hier, déclara-t-il ; faisons mieux. Maintenant que nous sommes plus à l'aise, offrons de leur en prendre.

Mais les autres, comme les gens qui n'ont pas une conscience bien nette, stoppèrent également. Ils avaient peur. Ils croyaient que l'équipage de la chaloupe était en pleine révolte et les attendait au passage pour les accueillir à coups de fusil et s'emparer de leurs dernières provisions. Même cette dernière crainte était fautive, car si le lieutenant Espiaux manquait d'eau douce, il avait encore abondance de biscuit.

Une heure se passa ainsi, dans cette expectative tragicomique¹. A la fin, comme la mer redevenait grosse, la yole, qui ne pouvait plus tenir contre la violence du vent, s'approcha en tirant des bordées. L'ingénieur de Chasteluz, qui s'y trouvait, demanda asile pour ses compagnons et pour lui. On les accueillit sans difficulté.

Celui qui fut incontestablement le plus heureux de ce sauvetage, c'était Brédif : car M. de Chasteluz détenait la seconde partie des 800 francs qu'il avait emportés de *la Méduse*. Or, quelques instants auparavant, comme il avait enlevé ses habits pour les faire sécher de la tempête de la nuit, il venait de s'apercevoir que sa bourse s'était volatilisée, sous la brise et le soleil sans doute.

— Quelle chance, s'écria-t-il, d'avoir eu la bonne pensée de partager mon argent !

... Cependant, le généreux accueil fait à la yole n'échappa nullement aux deux autres canots : et la chaloupe ayant repris sa route, on avança de conserve.

Dure journée que ce 6 juillet. Du ciel tropical tombait une chaleur torride, qui augmentait pour chacun les tortures de la soif. Pour toute ration, un verre d'eau sale ou puante. Certains, pour se rafraîchir, imaginèrent de se glisser un morceau de plomb dans la bouche.

La nuit fut encore plus terrible. La mer grossit de nouveau, ballotta furieusement la flottille, tandis qu'un grondement sourd, produit par les vagues déferlant sur les brisants, décuplait l'épouvante des naufragés.

Fatigués, privés de nourriture, en proie au découragement, ils se laissaient envahir par un sommeil troublé d'hallucinations.

La lune étant couchée, a noté M. Brédif, je cède à mon accablement et je m'endors malgré les vagues prêtes à nous engloutir. Les Alpes et leurs sites pittoresques se présentent à ma pensée ; je louïs de la fraîcheur de l'ombrage ; je renouvelle les moments délicieux que j'y ai passés. Le souvenir de ma bonne sœur fuyant avec moi, dans les bois de Kaiserslautern... les Cosaques qui s'étaient emparés de l'établissement des mines sont à la fois présents à mon esprit. Ma tête était penchée au-dessus de la mer ; le bruit des flots qui se brisent contre notre frêle barque produit sur mes sens l'effet d'un torrent qui se précipite du haut des montagnes : je crois m'y plonger tout entier.

Tout à coup je me réveillai ; ma tête se releva douloureusement, je décollai mes lèvres ulcérées, et ma langue desséchée n'y trouve qu'une croûte amère de sel, au lieu de cette eau que j'avais vue dans mon rêve. Le moment fut affreux et mon désespoir extrême.

¹ Nous ne pûmes nous empêcher de rire d'une telle conduite et d'une telle peur. Brédif, *loc. cit.*

C'était là un de ces phénomènes que les marins appellent **calenture** et qui créent de pénibles et décevants mirages autour des naufragés.

A l'issue de la nuit, les phantasmes se dissipèrent. La température se montra un peu moins extrême. On avança très lentement sur des flots singulièrement calmés.

Alors se fit jour une autre sorte d'angoisse. Arriverait-on jamais à Saint-Louis, à une pareille allure ? Ne mourrait-on pas auparavant de faim ou de soif ? Beaucoup murmuraient contre les chefs qui s'obstinaient à continuer leur voyage par mer, alors que la côte offrirait peut-être quelques ressources... Et ils enviaient les bataillonnaires qui avaient débarqué la veille.

Toute la journée du 7 se traîna ainsi. Le 8, à onze heures du matin, on s'aperçut que le canot du Sénégal, commandé par M. Maudet, venait de faire côte. Il s'était jeté à pleines voiles sur les brisants. De loin, on vit les passagers gagner le rivage et le suivre en cheminant. Les matelots, rongés d'une soif atroce — ils n'avaient rien bu depuis deux jours — exigèrent avec fureur qu'on les laissât imiter leur exemple.

Vers cinq heures du soir, le canot-major, que commandait le lieutenant Lapeyrère, rallia la terre sous prétexte de faire de l'eau. Mais son équipage était en pleine effervescence, brandissant des sabres, hurlant qu'il fallait en finir. Dans ces conditions, l'embarcation échoua lamentablement et les hommes qu'elle montait coururent en pataugeant vers la terre ferme. Cependant, au milieu de ce désordre, réussit-on à sauver la famille Picard, sans oublier les petits enfants.

Espiaux, en butte aux réclamations des siens, ne perdait pas l'espoir d'arriver au Sénégal avec sa chaloupe ; il comprenait toutefois qu'il ne pourrait le faire qu'en déposant une nouvelle fournée de mutins. Il essaya donc d'accoster prudemment le rivage, sans se rendre compte qu'une manœuvre correcte n'était plus possible à effectuer.

Une fois l'ancre jetée, ses hommes, au lieu de filer la corde doucement, la lâchent ou la coupent. L'embarcation n'étant plus retenue, va donner sur le premier écueil. Elle s'emplit d'eau. Au milieu d'un tumulte inexprimable, le lieutenant réussit à déployer une voile qui l'emporte à travers les autres brisants. Cette fois, on coule à pic. Heureusement, il n'y a qu'un mètre cinquante de profondeur. Tout le monde se jette à la mer et aborde sans autre accident.

Ainsi, le 8 juillet, au crépuscule, les naufragés des canots et de la chaloupe s'étaient trouvés définitivement à terre, privés de leurs précédents moyens de transport. Il leur fallait maintenant achever leur route à pied, à travers le désert.

Nous savons déjà que leurs souffrances devaient désormais être assez brèves, puisque, dès le surlendemain, ils furent découverts par M. de Parnajon et son brick. Ce fut heureux, car parmi cette étrange caravane se manifestait peu de solidarité.

Nous avons vu que la rapine ne cessait de s'y exercer. Quand l'ingénieur Brédif débarqua, on lui avait déjà par deux fois volé ses vêtements, et il se serait trouvé en chemise et en caleçon si un nègre ne lui avait vendu pour sept francs une vieille paire de souliers et un pantalon.

Les marins avaient bu férocelement le vin et la boisson qui restaient à bord. Ceux qui trouvèrent de l'eau pour la première fois, s'y précipitèrent comme des bêtes.

Agenouillés à quatre ou cinq, près des trous qu'ils avaient creusés dans le sable, ils signifiaient par des gestes violents à leurs compagnons qu'ils n'eussent pas à s'en approcher : ils avaient découvert les sources, ils avaient seuls le droit de se désaltérer. Ils ne cédaient leur place aux assoiffés qu'après les plus grandes supplications et une fois qu'ils étaient complètement gorgés.

Même égoïsme en ce qui concernait les êtres faibles, les femmes et les enfants. A plusieurs reprises, M. Picard dut se gendарmer pour obtenir qu'on modérât l'allure et que l'on fit de fréquentes pauses, pour permettre à sa femme et à ses enfants de 'suivre la colonne.

Le lieutenant Espiaux s'efforça de faire régner un peu d'ordre en tout cela : on marcherait le soir et le matin, en se reposant aux heures les plus chaudes de la journée, et en faisant une halte au milieu de la nuit.

Tout d'abord, on franchit les dunes avec beaucoup de peine, et l'on se trouva dans de vastes plaines, où l'on se restaura avec un peu de biscuit arrosé d'eau potable. On pénétrait ainsi dans le pays des Maures Trarzas.

Convenait-il d'essayer d'entrer en relations avec eux ?

Ces peuplades ne jouissent pas d'une très bonne réputation. Descendants des Berbères Zenaga, ces Trarzas, qui ressemblent aux tribus du Sud-Algérien, se sont croisés avec les Arabes et les noirs. Chez eux, donc, grande variété de types. Les plus purs s'intitulent *marabouts*, méprisent les autres qu'ils appellent *lahmé* (viande), mais ne sont pas plus recommandables ; ils professent qu'un marabout doit toujours recevoir et ne jamais donner, et ils estiment que la reconnaissance, vertu des tributaires et des captifs, est indigne des hommes supérieurs.

M. Picard, qui les connaissait, craignait de les rencontrer. Cependant, que devenir si l'on ne demandait pas leur aide ? Ces Maures, nomades pour la plupart, sont avant tout cupides : ne valait-il pas mieux être volé par eux que de mourir de faim ?

A huit heures du matin, on signala dans le lointain deux ou trois misérables tentes.

Une tente n'abrite rien d'honnête si ce n'est le cheval qui la porte, dit un dicton ouolof. Néanmoins, les naufragés décidèrent d'aller implorer secours dans cet embryon de village.

Il n'y avait pas d'hommes, mais quelques femmes énormes, affreuses, gavées de mil et de beurre, presque toutes nues. Elles baragouinaient le *beidan*, sorte de dialecte arabe, et M. Picard parvint à leur faire comprendre ce que désiraient ses compagnons et lui. On leur promit tout ce qu'elles voulurent, argent, linge, mouchoirs, dont elles ignoraient l'exacte valeur, et elles apportèrent de l'eau, du lait de chèvre, du millet. Alors, on leur demanda davantage. On leur acheta deux chevreaux, que l'on fit bouillir tour à tour dans une petite marmite de fonte : dans la distribution de cette nourriture convoitée, ce fut le désordre, morceaux à moitié cuits, dévorés sans pain ni sel par tous ces affamés.

M. Brédif en demeura écœuré ; et il note avec fureur sur le journal qui ne le quittait pas :

Les matelots laissent à peine la part aux officiers, pillent ce qu'ils peuvent et encore se plaignent d'en avoir si peu. Si

j'avais été officier, il n'y a pas de doute que j'en aurais tué un ou deux pour l'exemple ou que je me serais fait tuer.

Notes terriblement caractéristiques de l'état d'esprit qui animait les naufragés entre eux !

Après le repas, chacun s'égailla pour la sieste.

Il était environ quatre heures du soir, quand un cri d'épouvante : **Aux armes ! Aux armes !** mit tout le monde debout. Les Maures arrivaient.

Ils ne semblaient pas être animés d'intentions hostiles ; par mesure de précaution seulement ils avaient désarmé habilement les dormeurs : ils venaient s'offrir à eux pour les conduire jusqu'à Saint-Louis.

L'entente, encore une fois, fut plus facile qu'on n'avait osé l'espérer. On accepta de suivre les Trarzas, qui, à la tombée de la nuit, menèrent la colonne derrière les dunes, où se trouvaient la plupart de leurs tentes. Ils avaient l'air de s'amuser beaucoup de la méfiance des Français. Parmi eux, un esclave noir magnifique, vêtu d'un uniforme bleu qu'il avait exigé, se mettait au milieu des blancs, leur offrait des armes dont il plaçait la pointe sur sa poitrine, et riait ensuite de toutes ses énormes dents.

C'est ainsi que l'on parvint au village nomade, où l'on trouva à prix d'or du lait de chamelle et quelques poissons secs, déjà pourris¹. Cependant, de ne plus se trouver seuls dans le désert, les naufragés se sentaient un peu réconfortés. Ils dormirent sur le sable jusqu'à minuit.

A cette heure-là s'organisa de nouveau la caravane : elle comprit maintenant quelques ânes pour porter la famille Picard et les hommes les plus épuisés. En somme, les Trarzas faisaient honnêtement tout ce qu'ils pouvaient pour les aider.

A la première halte se produisit un incident plus comique que troublant, que le géographe Corréard a rapporté avec sa saveur ordinaire :

L'aînée des demoiselles Picard, excédée de fatigue, rechercha la solitude pour prendre quelques instants de repos ; elle s'endormit sur le rivage, et, pour se garantir des moustiques, elle s'était recouvert la poitrine et la figure avec un grand shall. Pendant que tout le monde se livrait au sommeil, un Maure, de ceux qui servaient de guides, soit par curiosité, soit par un tout autre sentiment, s'approcha d'elle tout doucement, examina soigneusement ses formes, et, après cette première inspection qu'il ne trouva pas sans doute suffisante, il s'avisa de soulever le voile qui recouvrait sa poitrine, y fixa attentivement ses regards, resta quelques instants comme un homme vivement étonné, s'en approcha ensuite de très près, mais n'osa cependant pas y toucher. Après l'avoir bien observée, il laissa retomber le voile et revint à sa place, où, tout joyeux, il raconta à ses camarades ce qu'il venait de voir. Plusieurs Français, s'étant aperçus de

¹ J'achète pour dix francs un de ces poissons qui puait horriblement. Je l'enveloppe du seul mouchoir qui me restait pour l'emporter avec moi, nous n'étions pas sûrs de trouver toujours si bonne auberge sur la route. (Brédif, *ibid.*)

la démarche du Maure, en firent part à M. Picard, qui se décida — d'après les offres obligeantes des officiers — à revêtir ces dames d'habits militaires, ce qui, par la suite, prévint toute tentative de la part des habitants du désert.

Cet épisode, ainsi rapporté, a vivement irrité Mlle Charlotte-Adélaïde Picard, qui, plus tard, sous le titre : *La Chaumière africaine*, a conté les malheurs de sa famille.

Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, écrit-elle. Comment ces messieurs ont-ils pu voir de leur radeau ce qui se passait, le 12 juillet, sur la côte du désert de Sahara ? Et si c'est d'après le rapport de quelques personnes de notre caravane qu'ils ont inséré cette anecdote dans leur ouvrage, je crois devoir leur apprendre qu'ils ont été trompés.

D'après la narratrice, il y avait déjà plusieurs jours que sa belle-mère, sa cousine et sa sœur avaient été obligées d'échanger leurs robes trempées et déchirées contre des vêtements d'hommes. C'étaient les galons dorés des uniformes qui excitaient la convoitise des Maures, et pas autre chose. L'un d'eux, croyant trouver les jeunes filles endormies vint pour essayer d'arracher ces galons mais, se voyant découvert, il se contenta de les examiner et n'insista pas.

N'insistons pas nous-même davantage. Les intentions des Trarzas étaient pures : dans la même matinée, ils donnèrent eux-mêmes l'alerte aux Français.

Une tribu de leurs congénères, pauvres et pillards, venait d'être signalée. On serait peut-être obligé de combattre. Pour l'éviter, il fallait imposer. Et voilà les naufragés qui se mettent en rang sur une ligne, levant épées, sabres et fourreaux, avec les allures les plus belliqueuses qu'ils peuvent encore se donner, et leurs guides s'avancent vers les nouveaux venus, qui surgissent en grand nombre de toutes les dunes. On palabre. On se rassérène. Ces Maures accourent pacifiquement, pour vendre des vivres et du lait aux roumis... Un marché s'organise, où se révèle un peu plus la rapacité mauresque : les femmes, après avoir négocié une denrée, s'efforcent d'en récupérer la moitié...

Au milieu de tout ce brouhaha, de ces transactions embrouillées, de ces cris, un coup de canon au large : *l'Argus* ! C'est *l'Argus* qui a reconnu les fugitifs de *la Méduse* et qui vient à leur secours.

Nous n'avons pas à redire les détails de cette rencontre, dont on connaît les suites. L'odyssée du lieutenant Espiaux et de ses compagnons était virtuellement terminée.

CHAPITRE III

LA CARAVANE MILITAIRE

Cependant, sir Karnet, après avoir vêtu et ravitaillé la première colonne sur les rives du Marigot des Maringouins, avait continué ses généreuses recherches, en remontant vers le Nord. Le lieutenant Espiaux, lui, n'avait eu garde d'oublier les soixante-trois hommes qu'il avait débarqués sur leur demande, le 6 juillet, aux environs du cap Mérick ; il était même allé plus loin, et, dès son arrivée à Saint-Louis, avait instamment demandé qu'on lançât un convoi de ravitaillement dans la même direction.

Karnet erra pendant huit jours sans rien découvrir.

Ce ne fut que le 15 juillet qu'un de ses marabouts se heurta à une caravane lamentable : des Maures et des noirs encadraient une colonne de malheureux marchant avec la plus grande peine, à peu près nus sous le soleil et couverts de plaies. En les apercevant du haut de son méhari, le philanthrope irlandais sentit son cœur se fendre de pitié. Il les arrêta, parla avec leurs guides.

C'étaient bien les bataillonnaires, qui, depuis treize jours, s'efforçaient d'arriver au Sénégal.

Leur chef s'avança le jeune lieutenant d'Anglas de Praviel. Sa peau basanée, couturée de cicatrices, laissait saillir les os de son corps affreusement décharné ; il leva les mains vers son sauveur avec une joie délirante et muette au fond de ses orbites caves.

Karnet fouilla dans son burnous et lui tendit une lettre. Il y déchiffra ceci :

A M. d'Anglas, lieutenant, commandant la portion
d'équipage de *la Méduse*, débarqué près les
Mottes d'Angel.

Fort Saint-Louis, le 13 juillet 1816.

La personne qui vous remettra celle lettre, mon cher d'Anglas, est un officier anglais, dont l'âme grande et généreuse le porte à s'exposer à tous les désagréments et à tous les dangers d'un voyage vers l'endroit où vous êtes débarqués, pour vous procurer les soulagements que votre situation comportera ; il connaît parfaitement le pays et la langue en usage : rapportez-vous-en donc à ses lumières et suivez ponctuellement tous les conseils qu'il vous donnera ; je suis persuadé que c'est le moyen le plus sûr pour vous rendre avec sûreté au fort Saint-Louis.

Le canot-major, etc., etc., sont arrivés ici. Nous avons trouvé l'accueil le plus généreux ; nos maux sont déjà

adoucis, et nous n'attendons, pour nous livrer à toute notre joie, que le moment de notre réunion avec les infortunés qui sont avec vous.

Adieu, mon cher, je vous embrasse ; prenez courage, et tâchez de le soutenir dans l'âme de ceux qui vous accompagnent.

Votre ami,

ESPIAUX.

Tandis que l'officier lisait cette lettre en tremblant d'émotion, la suite de l'Irlandais s'occupait d'apporter des vivres sur lesquels les soldats se jetaient avec une folle impatience. Certains, à poignées, avalaient du riz tout cru. On distribuait ensuite quelques vêtements. M. d'Anglas put enfiler un pantalon et chausser des souliers. On parla avec les Maures. Et ce fut là, au bord de la mer, une halte toute remplie d'espérance.

Elle devint plus belle par une coïncidence inattendue. Dans le même après-midi, *l'Argus* surgit en mer, continuant, lui aussi, sa croisière de secours. Sir Karnet fit aussitôt tirer quelques coups de fusil pour éveiller son attention, et ce signal fut entendu. Le brick s'approcha, et, comme il l'avait fait précédemment, envoya jusqu'aux brisants, par une embarcation qui les mit à la mer, un baril de biscuits et un autre d'eau-de-vie.

Le soir, grand gala. Le capitaine marchand procura un bœuf aux naufragés, et il fut préparé avec plus de soin et de discipline que la première colonne ne l'avait fait pour le sien. Sous la surveillance constante de l'adjudant Petit, on creusa un trou profond, on y alluma un feu de racines, on y jeta l'animal, on le recouvrit de sable et, par-dessus, on entretint un feu ardent. Malgré l'impatience des affamés, la cuisson fut parfaite. Quand le rôti fut à point, on le partagea avec beaucoup d'ordre.

Seulement, un tel repas troubla profondément ces organismes anémiés : certains furent atteints de véritables crises de folie : l'un se croyait redevenu enfant et suppliait en zézayant qu'on ne l'oubliât pas dans le désert : Karnet le calmait en lui donnant du sucre et des petits pains américains. Un Italien avait tellement ingurgité de viande coriace que son ventre enfla dans d'horribles proportions. Il ne pouvait plus marcher. On le traîna dans un coin où il mourut le lendemain.

Ce même jour, d'Anglas, accompagné d'un guide nommé Abdallah, partit à dos de chameau pour préparer la réception de la colonne à Saint-Louis ; un jeune Maure le précédait, porteur d'une lettre demandant de hâter l'expédition d'un convoi de bêtes de somme : la chose était déjà faite. On rencontra ce convoi à une journée du Sénégal.

Le 22 juillet, à six heures du soir, l'officier parvint au village de Guétandar, aux bords du fleuve : depuis une heure déjà, il apercevait dans l'éloignement la tête de ces fameux palmiers qui avaient déjà servi de point de ralliement à nos navires. On le vit arriver, dans une pirogue du chef nègre de l'endroit, presque aussi nu et aussi noir lui-même que son pilote et que ses compagnons.

Et c'est ainsi, suivi d'Abdallah, qu'il se présenta devant M. Schmaltz, paisiblement installé chez M. Durécu.

L'honorable commerçant fut épouvanté de son aspect sauvage. Il courut lui chercher des effets convenables.

— Habillez-vous, lui dit-il, et disposez en tout de moi. Voilà du linge, voici ma table. Je regarde tous les naufragés comme mes amis.

Quelque temps après, le lieutenant reposé, lavé, rafraîchi, revenu à la civilisation, put exposer la douloureuse randonnée de sa troupe.

C'était le 6 juillet, vers dix heures de la matinée, on s'en souvient, que M. d'Anglas avait pris terre, dans le grand désert de Barbarie, non loin du cap Méric, avec une soixantaine de naufragés.

Après avoir subi depuis quatre jours et autant de nuits la hantise obsédante des gueules hurlantes de l'Océan prêt à les engloutir, fouler aux pieds la terre ferme leur constituait un délice inouï. Ils crurent que leurs traverses étaient finies. La femme du caporal Grévin récita l'Angélus, auquel ils s'associèrent fort dévotement.

Mes braves amis, leur dit le lieutenant, le malheur nous poursuit ; à peine échappés à un danger, nous retombons dans un autre. La mer nous a vomis dans un désert où nous ne trouverons peut-être aucune ressource contre la soif et la faim ; montrons du courage et espérons tout de la Providence.

S'il faut succomber aux besoins les plus pressants, sachons mourir ; respectons surtout les droits de l'humanité ; qu'on ne dise jamais de nous : des Français ont bu le sang de leurs frères, ils se sont rassasiés de leur chair, des Français ont été anthropophages !

On procéda ensuite à l'appel. Il donna 58 présents, l'officier compris : l'adjudant Petit, le sergent-major Reynaud, le fourrier Mitier, six caporaux, 44 soldats, Mme Grévin, trois marins, M. Laboulet, payeur de la colonie, M. Leichenaux, naturaliste, puis un commis de marine, Lerouge, le docteur Defermon et son frère cadet.

Déjà cinq débarqués ne figuraient pas sur ce relevé c'étaient un naturaliste saxon, devenu Français, du nom de Kummer ; un employé de l'administration de la colonie, M. Rogery, et trois hommes qui s'imaginaient devoir être mieux accueillis individuellement par les Maures qu'avec toute la troupe. On ne pouvait les attendre indéfiniment, et le jeune d'Anglas donna immédiatement l'ordre de marche.

La colonne possédait quelques armes : dix fusils, des épées, des baïonnettes, un petit baril de poudre et quelques plaques de plomb tirées de *la Méduse*. Le sergent-major et huit hommes la précédaient en avant-garde ; un caporal et quatre hommes formaient l'arrière-garde, à 400 mètres environ ; elle était gardée à sa droite par la mer, car elle longeait le rivage, et à sa gauche par deux caporaux. L'adjudant Petit, quoique plus âgé que le lieutenant et décoré par l'Empereur, s'était incliné devant les galons et commandait en second.

Le soir même, on atteignit les trois curieuses montagnes de sable appelées les Mottes d'Angel : l'Océan en avait tellement creusé la base, qu'il fallut passer en tremblant sous leur masse en surplomb. Puis on fit halte jusqu'à deux heures du matin.

La journée du 7 fut cruelle. La faim, la soif surtout torturaient les naufragés : contre la première on ne trouva que des crabes, qui, dévorés tout crus, causèrent de violentes coliques ; contre la seconde, on but un peu d'eau, obtenue en creusant des trous dans le sable.

La nuit amena des hallucinations. Les malheureux croyaient entendre des sifflements de serpents et voir des bêtes féroces se jeter sur eux. A deux heures du matin, le 8, ils repartirent, avancèrent péniblement toute la journée, recommencèrent le lendemain. Dans son récit, M. d'Anglas ne fournissait que peu de détails sur ces jours affreux.

Aux premières heures du 10 juillet, l'épuisement de sa colonne se révélait à un tel point que la moitié des hommes qui la composaient se trouvèrent dans l'impossibilité de se lever. Ils souffraient de douleurs aiguës auxquelles succédait un funeste engourdissement. Ordres, appels, menaces, tout fut vain.

— Fusillez-nous ! criaient-ils. Nous préférons qu'on nous fusille !

Chose à noter, ceux qui se trouvaient ainsi les plus épuisés de lassitude étaient précisément ceux qui paraissaient les plus vigoureux. A leur figure et à leur force apparente on les aurait crus infatigables. Mais, souvent, dans les plus robustes organismes, la matière prend le dessus, la force morale qui galvanise tant d'être faibles, vient à manquer. Cependant, avec le lever du soleil, la chaleur les ranima, et ils finirent par se remettre en route.

Le soir, chez quelques-uns, le délire se déclara. La plupart pouvaient à peine parler, leur langue étant desséchée dans leur bouche. L'un d'eux eut l'idée de déchirer le bout de ses doigts pour sucer son sang ; quelques-uns l'imitèrent. On laissa derrière soi quelques cadavres.

A travers de telles souffrances, on progressait à petites étapes.

On quittait le désert proprement dit pour se rapprocher du pays des Trarzas, où trois jours auparavant avaient échoué les embarcations fugitives.

Le 11 juillet, au départ de deux heures du matin, Petit, qui marchait avec l'avant-garde, tomba à l'improviste sur des tentes, d'où sortirent une quarantaine de Maures. Il se replia précipitamment pour prévenir la caravane. Mais ses compagnons, bien loin de partager ses craintes, virent au contraire leur salut dans cette rencontre :

— Ah ! s'écrièrent-ils, tant mieux ! Ce sont les Maures ! Ils nous donneront à boire !

Et ils s'avancèrent avec de grandes démonstrations vers les Trarzas.

Ceux-ci devaient appartenir sans doute à une tribu plus pillarde et plus sauvage que celle qu'avaient rencontrée Espiaux et les siens. Ils commencèrent par exiger les vêtements et le linge des naufragés pour leur donner un peu d'eau et de mil. Ils les dépouillèrent comme leurs esclaves ordinaires et les conduisirent à un marigot, où ils burent avidement à une mare couverte de mousse. Tandis que certains vomissaient cet infect breuvage, que les femmes, avec des cris de joie, se partageaient le butin et que les hommes dansaient, le-chef apparut.

C'était un Maure de petite taille, mais bien proportionnée, aux yeux grands et vifs, à la bouche fine, ornée de belles dents, à la longue barbe frisée. Une peau hérissée de poils le couvrait jusqu'à la ceinture, à laquelle pendait un long

coutelas. Il réclama le commandant de la colonne et le fit asseoir auprès de lui à l'écart.

— Quel est ton pays ? dit-il en mauvais anglais au lieutenant.

— La France.

— D'où viens-tu ?

— De ma patrie.

— Comment te trouves-tu ici ?

— La tempête m'y a jeté.

— Où est le vaisseau qui te portait ?

— La distance d'un soleil à l'autre suffirait pour arriver à l'endroit où il se trouve.

— Que renferme-t-il ?

— Des toiles, des fusils, de la poudre, du tabac et de l'argent.

Le Maure réfléchit longuement. Si l'on voulait le conduire jusqu'à *la Méduse* et lui concéder la cargaison, il se chargeait de ramener la caravane jusqu'au Sénégal. Marché conclu. Que ne lui aurait-on pas promis ? Il se fit apporter une peau de bouc pleine d'eau, ordonna de distribuer un morceau de poisson sec, rempli de vers, à chaque naufragé, et vers le soir, ordonna le départ.

A onze heures, quelques cabanes creusées dans le sable, soutenues par des épines, annoncèrent le village. Les Roumis y furent mal reçus. C'est à peine si on leur accorda un verre d'eau bourbeuse, contre les derniers mouchoirs ou linges sauvés du pillage précédent, et si on leur laissa deux heures de mauvais sommeil.

C'était vraiment jouer de malheur, car, le même jour, si la caravane n'avait pas été détournée de sa route par cette méchante tribu, elle aurait certainement rencontré *l'Argus*. Le rapport de M. de Parnajon en fait foi :

Le 11, à onze heures et demie du matin, écrit-il, je vis quelques tentes de Maures et crus reconnaître parmi eux un Français. Je mis en panne et j'expédiai une embarcation commandée par un élève de marine ; à une heure et demie de l'après-midi, elle revint, avec deux hommes de la frégate *la Méduse* et quatre Maures. Je fis à ces derniers le meilleur accueil possible ; je leur donnai de la poudre et un reçu pour les deux hommes, qui m'ont dit faire partie de ceux mis à terre par la chaloupe commandée par M. Espiaux, lieutenant de vaisseau ; que leurs camarades étaient au pouvoir des Maures, à quinze ou vingt lieues du point où nous nous trouvions : ces deux hommes étaient nus et paraissaient avoir beaucoup souffert de la soif et de la chaleur des sables où ils avaient marché ; je les gardai à bord et continuai à remonter la côte jusqu'à Portendick où j'arrivai le 13 juillet, à une heure et demie de l'après-midi...

Ces deux fugitifs isolés recueillaient le fruit de leur indiscipline. C'étaient deux des égarés qui n'avaient pas voulu suivre la colonne du lieutenant d'Anglas.

Cette colonne ne revint au bord de la mer que le lendemain à l'aube. Il était trop tard pour qu'elle fût rapatriée ou secourue. Ses malheurs allaient encore s'accroître.

Brusquement, une bande nouvelle, comme surgie du milieu des dunes, l'entoura, armée jusqu'aux dents. A vingt pas, le chef cria en anglais aux bataillonnaires :

— Arrêtez-vous ! Ne craignez rien.

Et quelques-uns de ses gardes les entourèrent, tandis que les autres se précipitaient sur leurs congénères maures. Ce fut une courte bagarre, qui aboutit à la victoire des arrivants.

Le cheik, qui avait promis, la veille, de ramener les Français au Sénégal, fut saisi, ligoté, houspillé. En un clin d'œil, on lui rasa sa magnifique barbe et ses cheveux, et on le renvoya avec force huées. Puis le vainqueur se tourna vers les Français honteux et tremblants.

— Je me nomme Achmet, prince des Maures pêcheurs, et votre martre. Vous allez être conduits à mon camp.

On n'y arriva que vers le soir. Ce camp groupait simplement quelques cabanes avec des femmes et des enfants qui gardaient des troupeaux.

Là, les maux des naufragés atteignirent leur comble. On les traitait cette fois comme des esclaves, on les obligeait à arracher des herbes, à charger et à décharger les chameaux ; à panser les bestiaux. Presque pas de nourriture : quelques racines filandreuses, des crabes crus, et pour boisson un peu d'eau amère et sale. Pas de repos ; dès qu'ils s'endormaient, écrasés de fatigue, les femmes et les enfants s'amusaient à les pincer jusqu'au sang, à leur arracher les cheveux ou les poils, et à jeter du sable sur leurs blessures... Car ce qui aggravait encore leurs tourments, c'est que le soleil, en brûlant leur nudité, avait couvert leur corps de petites ampoules, qui crevaient quand ils se couchaient. Pour nettoyer ces plaies qui menaçaient de dégénérer en ulcères, il fallait recourir à l'eau de mer ; mais, dans ce village maudit, elle faisait totalement défaut.

Or, les malheureux passèrent trois jours entiers dans cette abominable situation. Les Maures semblaient bien décidés à les garder à leur service : ce serait une vie plus atroce que l'agonie dans le désert.

Le 16 juillet seulement, Achmet sembla se souvenir de l'existence de ses nouveaux captifs. Avait-il entendu parler de l'arrivée des Français à Saint-Louis ? Connaissait-il la croisière de *l'Argus*, la caravane de sir Karnet ? Les nouvelles se répandent vite, insaisissables, à travers ces solitudes. Quoi qu'il en soit, il manda le lieutenant dans sa tente.

D'Anglas le trouva, assis gravement au milieu et fumant du tabac dans une longue pipe.

— Français, lui demanda-t-il lentement, que me promets-tu si je vous conduis au Sénégal ?

— Tout !

— Mais encore ?

L'autre n'hésita pas davantage :

— Tout ce que tu peux désirer ! Et même bien au delà !

C'était pour tous une question vitale.

Le cheick parut satisfait. Il promit que l'on partirait le soir même ; et, pour donner des forces à ses prisonniers, leur fit distribuer dix gros poissons avec deux verres d'eau pour chaque homme.

Ces dispositions, si nouvelles, furent accueillies avec allégresse ; cependant nul ne se doutait qu'et cette date on était si près du moment où les maux de la colonne allaient être terminés. Deux jours à peine s'écoulèrent avant que l'on rencontrât sir Karnet.

De ces deux jours, le lieutenant avait conservé peu de souvenirs précis. Il se rappelait seulement que l'on avait marché avec courage et que l'on avait été soutenu en buvant de l'urine de chameau mêlée avec du lait, ce qui semblait à tous préférable à l'eau croupie du désert notait que, le 17 juillet, on avait reconnu l'Argus, toujours en train de croiser en vue des côtes : mais, cette première fois, il n'avait pas aperçu leurs signaux désespérés. On ne le retrouverait que le lendemain, avec la délivrance...

Ce fut le 23 juillet, à midi, que la pitoyable colonne des bataillonnaires arriva à l'île Saint-Louis. Les Anglais contemplaient avec une feinte commisération ce qui restait du corps français qui avait prétendu prendre leur place. Ils s'occupèrent de les installer dans les hôpitaux. Tous étaient en fort mauvais état. Et, pourtant, ils n'avaient laissé dans le Sahara que six morts et quelques égarés.

CHAPITRE IV

L'ODYSSÉE D'UN NATURALISTE

Avec le temps, on vit reparaître certains de ces égarés. Le premier fut l'excellent M. Kummer, qui avait abandonné la colonne d'Anglas pour aller sans doute recueillir quelques curieuses notations scientifiques.

Il avait cheminé d'abord à travers une succession de dunes, de hamâda peu élevées, pour aller admirer les formations paléozoïques, qui affectaient l'apparence de tours et de murs crénelés. Il se disposait à aller demander asile aux naturels du pays et pensait que c'étaient là leurs demeures. Il ne les y rencontra pas.

Il avançait en admirant les *serir*, couverts, comme d'une mosaïque, de myriades de petits cailloux de quartz, agates, opales, calcédoines. La science console de tout.

Cependant, vers le soir, la fatigue commença à se faire sérieusement sentir. Notre savant Saxon allait s'interroger pour savoir s'il n'eût pas mieux fait de suivre ses compagnons, quand il aperçut des feux qui couronnaient les hauteurs à une petite distance. Sans hésiter, il les prit pour point de direction de sa marche.

Les Maures, qui étaient campés là, au-dessus d'un marigot, éprouvèrent quelque stupéfaction en voyant surgir ce personnage extraordinaire, coiffé d'un grand chapeau, vêtu d'une longue redingote et portant en bandoulière une boîte d'herborisation.

Ce promeneur au moins inattendu leur adressa solennellement la parole en arabe :

— Recevez sous vos tentes, leur disait-il, le fils d'une infortunée Mahométane que je vais rejoindre dans la Haute-Égypte ; un naufrage m'a jeté sur vos côtes. Et je viens, au nom du grand Prophète, vous demander l'hospitalité et des secours !

Là-dessus, il se prosterna à l'orientale.

Les Maures furent vivement impressionnés par l'arrivée d'un voyageur aussi bien habillé et aussi poli. Ils le saluèrent avec aménité, lui offrirent du lait et du couscous. Et le chef se nomma :

— Je suis le prince Fune Fahdime Mohammed, fils de Lirali Zaïde, roi des Trarzas.

Puis, il le conduisit voir ses tentes et ses troupeaux ; mais il ne négligea pas de s'enquérir de l'endroit où avait échoué la chaloupe, pensant qu'il y aurait peut-être à piller ; et il s'intéressa tout spécialement, comme, plus tard, le célèbre Huron du *Capitaine Pamphile*, à la montre de M. Kummer. Il ne se lassait pas de la regarder, de l'écouter, de la tripoter ; bref, il la mit dans sa poche.

Il le ramena dans sa propre tente et se mit à interroger avidement son hôte sur la Révolution, dont il avait ouï parler ; il s'étonna aussi que depuis si longtemps on n'eût vu de navires français dans la rade de Portendick et aux îles d'Arguin... Enfin, il se résigna à lui permettre de dormir, ce dont le savant naturaliste profita pleinement.

Les Maures aussi : car, pendant qu'il ronflait, ils lui subtilisèrent sa bourse, qui contenait encore trente louis d'or de vingt francs, sa cravate, son mouchoir, son gilet et même sa fameuse redingote ; ils ne lui laissèrent que son pantalon et une veste de chasse.

Le prudent Saxon n'eut garde de protester ; et, après le salam, vers huit heures du matin, il accompagna le prince et un esclave au point où il avait débarqué la veille.

On y trouva peu de chose, puisque la chaloupe avait repris la mer ; toutefois, on y recueillit quelques barriques vides, des morceaux de cuivre... Et l'on regagna le camp.

Cette randonnée dura toute la journée ; A. Kummer eut le loisir d'étudier la manière dont les Maures s'orientaient dans le désert, allant de dune en dune, d'abord au Sud, puis à l'Ouest, puis au Nora. C'était peut-être sûr, mais beaucoup plus long.

Au retour, le prince dit au naturaliste :

— *Toubabe*, repose-toi.

L'invitation était charmante, mais difficile à réaliser, car le pauvre *toubabe* se trouvait l'objet de la curiosité de tous. Les femmes, les enfants surtout ne cessaient de l'entourer, de le harceler, de le toucher, pour s'assurer de la finesse de sa peau, et même pour lui enlever des lambeaux de sa chemise et des effets qui lui restaient. Ensuite, c'étaient des questions sans fin. Il fallait qu'il écrivît ses réponses sur le sable, en caractères arabes, et il s'étonnait de voir que des *moutchatchous* de cinq ou six ans savaient lire à la perfection.

A un moment, le prince reparut. Il était fort contrarié. La montre ne marchait plus. Était-elle morte ? Il fallut que M. Kummer la remontât, à la grande joie des assistants.

Malgré tout, la cordialité régnait ; si bien que, le lendemain matin, le naturaliste eut l'idée de s'associer au *salam* des Trarzas : ce qui produisit la plus heureuse impression.

On leva le camp, et l'on se dirigea vers le Sud-Est.

A midi, on faisait la sieste, quand le Saxon fut brusquement réveillé par un heurt et un cri ; il s'éveilla, se frotta les yeux, et aperçut en face de lui M. Rogery, en manches de chemise, conduit par deux Maures. Le pauvre membre de la Société philanthropique du Cap-Vert venait de broncher sur lui et l'avait cru mort. Sa surprise et sa joie furent extrêmes quand il reconnut qu'il s'était heureusement trompé.

Il venait de passer dans le désert deux jours atroces, car les indigènes l'avaient beaucoup moins bien reçu que son compagnon d'escapade. On lui avait tout volé : quarante louis de vingt francs, sa montre, ses effets. Les enfants l'avaient féroce ment tourmenté, le piquant avec des épines lorsqu'il faisait mine de

s'endormir. Ils se relayaient pour prolonger ce joli jeu. Aussi le malheureux était-il à demi fou.

M. Kummer le calma de son mieux, l'embrassa, le présenta au prince, qui envoya chercher pour lui quelques petites grappes rouges rafraîchissantes, fruits d'un zizyphus épineux que les nègres dénomment *sidom*.

Le soir, on atteignit le camp du roi. Il était absent pour vingt-quatre heures encore.

En attendant, Mohammed débattit avec les deux *Roumis* les conditions de leur rapatriement à Saint-Louis. Il exigeait, en outre de ses frais de nourriture et de voyage, le prix exorbitant de huit cents gourdes¹ pour chacun ! Rogery, très timoré, hésitait à accepter.

— Bah ! lui dit Kummer avec sa bonne foi saxonne. Acceptons toujours. Une, fois rendus à Saint-Louis, nous donnerons ce que nous voudrons !

Et ils signèrent un engagement par écrit, rédigé en arabe.

Le roi, dont le nom semblait tiré d'une tragédie de Voltaire, arriva pompeusement le 11 juillet, entouré de soldats armés de sagaies et de yatagans, accompagné de son nègre favori paré d'un magnifique collier de perles rouges. Il était de haute taille, bien vêtu, tout bardé de sabres, de poignards et de pistolets. Ce qui caractérisait sa physionomie, qui eût été assez avenante sans cela, c'étaient trois grosses dents de la mâchoire supérieure gauche qui dépassaient de deux lignes la lèvre inférieure. Il paraît que, chez les Trarzas, c'est un signe de grande beauté.

Il reçut fort bien M. Kummer et ordonna sévèrement aux enfants de laisser le pauvre Rogery tranquille. Puis, dans l'après-midi, il manda les deux Européens.

Quand ils furent arrivés, il ordonna à son premier ministre de tracer sur le sable la carte de l'Europe méridionale, la Méditerranée et l'Afrique. Il désigna ensuite l'île d'Elbe, et leva sur Kummer un regard interrogateur.

— Ô Roi, dit tranquillement celui-ci, si tu veux que je te raconte ce qu'a fait l'année dernière l'Empereur Napoléon, je te prie d'abord d'ordonner que l'on me rende ma montre.

On la lui restitua sans difficultés, car, une fois de plus, elle était morte.

Alors, le naturaliste raconta l'histoire des Cent-Jours. Et comme il disait tantôt Napoléon, tantôt Bonaparte, un marabout lui demanda si c'était ce général dont il avait vu les troupes en Égypte, quand il allait jadis en pèlerinage à la Mecque.

— Oui, répondit M. Kummer.

Et tous s'extasièrent à la pensée que ce grand capitaine était devenu empereur ; ils croyaient que c'étaient des personnages différents.

— Mais ton père, interrogea alors le roi, n'a-t-il pas fait partie de l'armée d'Égypte ?

— Oh ! non ! C'est un marchand très paisible, qui, comme moi, n'a jamais porté les armes.

¹ 800 piastres. Environ 2.200 francs. La piastre gourde valait 2 fr. 75.

Cette explication enchanta Zaïde, qui montra ses grandes dents encore davantage.

Il congédia les Roumis, et, dès le lendemain, ordonna à son fils, suivi d'un de ses ministres, de deux Maures et d'un esclave, de conduire les deux blancs à N'Dar. Ils voyageraient à dos de chameau, avec des provisions abondantes.

Avant le départ, il leur offrit des rafraîchissements, et, prenant le naturaliste à part, il lui conseilla de confier sa montre à son fils pour le temps du trajet, afin que les autres ne s'en emparassent pas. On la lui rendrait à l'arrivée ; mais ce serait plus prudent.

La petite caravane s'apprêtait ; cependant, le roi voulait laisser de lui un souvenir grandiose aux Français. Et pour cela, il leur fit ce récit :

Deux princes, mes sujets, leur dit-il, se trouvaient en litige depuis fort longtemps. Ils me demandèrent d'être leur arbitre. L'arbitrage n'aboutit à aucun résultat ; au contraire. Il y eut une altercation tellement violente que les deux parties sortirent de la tente pour en venir aux mains. Le plus petit, qui était mon ami, fut terrassé et poignardé. Hé bien ! malgré tout, je ne pus le venger. Nos lois permettent le duel, je dois les respecter.

M. Kummer admira ce trait de toutes ses forces et, après mille salutations, on se mit en route.

On voyageait à petites étapes. Rogery était dévoré d'inquiétudes. Comment solderait-il le prix de ce voyage ? Il en sortirait ruiné pour la vie. Il ne mangeait plus, ne donnait plus. Un jour, au moment du repas, le ministre, qui portait l'engagement signé, l'ayant tiré de son gris-gris, le pauvre employé se précipita sur le parchemin pour le déchirer. Ce fut une belle bagarre : un dos Maures s'élança sur lui, le saisit au cou, le renversa et, tirant son poignard, faillit le transpercer ! Kummer dégagea son compagnon et intercéda pour lui auprès de Mohammed. Celui-ci voulut bien lui pardonner, mais le condamna à faire la route à pied ; et elle fut longue cent quarante lieues, avec les détours ! On le brima tout le temps de mille manières, jusqu'à le priver de nourriture. Il faillit périr vingt fois, de fatigue et de désespoir.

Enfin, le 19 juillet, nos voyageurs arrivèrent eux aussi au Marigot des Maringouins. Dans le premier village qu'ils rencontrèrent et qui se nommait Vu, une bonne vieille négresse leur offrit du lait et du couscous. Elle éprouvait une grande pitié pour eux, car, dans son jeune temps, elle avait été esclave des Maures :

— Ah ! n'est-ce pas, li être de vilains messieurs ? demandait-elle.

— Oh ! oui, soupirait Rogery.

— Eux, brigands du désert ! M'avoir enlevée malgré papa mien. Village tout brûlé. Parents, mis amis, tous menés marché Saint-Louis. Mais moi, heureuse, bien heureuse ! Achetée par général Blanchot¹, roi du Sénégal avant lis Anglais. Très bon pour moi, général Blanchot. Moi pleurer, lui pas content. Alors, lui me rendre liberté, renvoyer moi dans mon pays. Aussi, mon cœur être aux Français.

M. Kummer ne s'était jamais senti aussi heureux d'avoir été naturalisé.

¹ Le général Blanchot, ancien gouverneur du Sénégal.

A mesure, d'ailleurs, que l'on approchait de Saint-Louis, ses compagnons de route s'adoucissaient davantage, et, avant de passer le fleuve, Mohammed lui remit religieusement sa montre pour la dernière fois.

Le colonel Schmaltz accueillit fort bien les Trarzas qui lui ramenaient son naturaliste et son employé.

— Vous serez payés royalement, leur déclara-t-il.

Et il eut l'idée géniale de faire donner au prince la somme de soixante francs, en pièces de deux sous. Devant ce poids de bronze, le Maure, rapace, mais peu renseigné, se confondit en remerciements, et ne songea même pas à réclamer les huit cents gourdes dont il ne devait se faire probablement qu'une idée fort approximative.

— Hé bien ! vous voyez ? disait M. Kummer à M. Rogery qui n'en pouvait croire ses yeux. Tout s'arrange...

CHAPITRE V

LE CALVAIRE DU CAPORAL GUÉRIN

Les épisodes que nous venons de citer sont à peu près les seuls qui jettent un éclair de gaîté au travers de cette lugubre histoire. Même au-dessus de ceux-là qui avaient pu gagner la terre ferme, il semble que le souvenir de *la Méduse* ait fait planer une sombre fatalité. Parmi ces derniers, l'un des plus malheureux fut ce caporal Guérin, ancien soldat de l'Empereur, qui, lui aussi, avait débarqué avec le lieutenant d'Anglas.

Ce vieux militaire vint ici achever sa longue carrière au cours de la plus douloureuse aventure.

Sa femme, Clotilde, qui l'avait accompagné, se trouva bientôt exténuée de fatigue : les émotions du naufrage et de l'embarquement, les souffrances de la traversée en chaloupe et les angoisses de la nuit en mer avaient usé ses forces. Quand il fallut repartir, le soir du 8 juillet, elle déclara à son mari qu'il lui était impossible d'avancer et de suivre la colonne. Pendant deux jours, elle avait fait des efforts surhumains qui l'avaient totalement épuisée.

Le caporal envisagea rapidement les conséquences de la situation. Il essaya de ranimer par la crainte l'énergie de la malheureuse qui se traînait à ses pieds.

— Hé bien ! lui dit-il farouchement, puisque tu ne peux marcher, pour éviter que tu sois dévorée vivante par les animaux féroces, ou emmenée en captivité chez les Maures, je vais te passer mon sabre au travers du corps !

Mais elle, très fermement, lui répondait :

— Frappe, je cesserai de souffrir !

Alors le pauvre homme, voyant bien qu'il n'arriverait pas à la mettre en route, essaya de la charger sur son dos. Il la traîna ainsi, en suivant le rivage, jusqu'à une petite mare mais elle était pleine d'eau salée. Il ne saurait en tirer aucun secours.

La caravane s'éloignait. Elle disparut dans le crépuscule. Et Guérin avec désespoir considérait sa compagne qui agonisait... Que devenir ?

Il la reprit sur ses épaules et tenta de rejoindre ses compagnons. La femme s'alourdisait encore... Soudain, elle eut un mouvement convulsif et ne bougea plus. Guérin la déposa sur le sable : elle était morte.

Il la contempla, hagard. Plus de doute. Ses maux, finis ! Il s'agenouilla, et, se souvenant de ses sentiments religieux, commença de réciter les prières des défunts. La nuit tomba.

Il songeait à creuser un trou bien profond pour y déposer la trépassée, quand, tout à coup, il eut un grand frisson. A quelques pas de lui, dans les broussailles remuées, un rugissement avait traîné, comme un formidable miaulement.

Le caporal, instinctivement, bondit vers la mer invisible et voisine. Il y roula et se heurta à une barrique abandonnée qui flottait à la dérive et que le vent poussait à la côte. Il s'y cramponna machinalement, de toutes ses forces, s'accrochant à ses deux extrémités. Presque aussitôt une lame se déploya, rejetant au large l'homme et l'épave, étroitement soudés.

Cette lutte désespérée dura toute la nuit. Ce n'est qu'à l'aube que Guérin exténué put regagner le rivage.

Un spectacle horrible l'y attendait. Il ne restait plus sur le sable que la tête sanglante de sa femme. Le corps avait été dévoré par les léopards.

Le vieux soldat eut alors un sursaut vraiment héroïque :

— J'ai eu le courage, se dit-il, de défendre ma propre vie depuis des heures contre l'océan... J'aurai celui de ne pas abandonner ici les derniers restes de ce que je possédais de plus cher au monde !

Et, déchirant sa chemise, il enveloppa pieusement l'affreux débris dans un lambeau de son linge ; puis, après s'être un peu reposé, il continua sa route, seul, avec sa relique.

Au soir, il rencontra les Trarzas.

Il connaissait bien l'Afrique et tenait en piètre estime ses habitants. Il aurait dit volontiers comme les Ouolofs : **Si tu croises sur ton chemin un Maure et une vipère, tue le Maure**. Mais, dans son terrible abandon, qu'eût-il pu faire de mieux que de se confier à eux ? Il leur demanda, en arabe, au nom du grand Prophète, d'avoir pitié d'un naufragé, de lui accorder l'hospitalité et des secours.

On l'accueillit assez bien : mais, comme en prenant ses effets, on ouvrait le paquet mystérieux, ce furent des cris d'horreur, d'indignation, de colère. Voilà Guérin frappé, insulté, garrotté, et conduit comme un assassin à la tente du roi, nommé Mohammed Abdallah.

Le caporal, qui avait fait quelque dix-huit ans auparavant la campagne d'Égypte, ne se laissa pas déconcerter. Il répondit clairement à l'interrogatoire du cheick, raconta ses malheurs, exposa son serment. Il sut se faire respecter en évoquant le souvenir de son général, le grand Bonaparte, que le Maure connaissait et qu'il nommait gravement le sultan Kebir. Au courant des mœurs arabes, il se concilia la faveur de ses hôtes en parlant pieusement d'Allah et de leurs croyances, en demandant à se mêler à leurs prières. Bref, on lui promit de le conduire jusqu'au Sénégal, et on lui accorda de conserver avec lui les restes desséchés de la malheureuse Clotilde.

N'est-ce pas un des plus horribles épisodes de ce désastre que l'aventure macabre de ce malheureux soldat traînant dans le désert ses pas chancelants, vivant la vie atroce et dégradée d'un esclave, et emportant sous un furieux soleil, à travers les sables brûlants, cette tête à demi rongée, seul souvenir de ce que la vie, la cruelle vie, avait pu lui donner de meilleur ? Il agonisait, mais, jusqu'au bout, il tiendrait son serment. Quelle grandeur sauvage, à côté de la veulerie de tant de chefs !

... Après un mois de pérégrinations dans le désert, où il avait passé de tribus en tribus, Guérin, noir et décharné, ses derniers vêtements en haillons, finit par surgir à Saint-Louis, comme le spectre de la défaite de cette lugubre expédition. Il n'avait plus figure humaine et vacillait à chaque pas ; mais il portait toujours à la ceinture un étrange paquet dans un linge sordide et sans couleur.

On ne put que le transférer à l'hôpital. Dix jours après, il y expira, de dysenterie, de fièvre, d'épuisement et de désespoir.

Pour accomplir les dernières volontés de cet humble héros, on l'ensevelit avec la tête de sa Clotilde, qu'il n'avait jamais voulu abandonner.

TROISIÈME PARTIE

LE RADEAU

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES HEURES

Alors que, à Saint-Louis, M. de Chaumareys s'était inquiété de retrouver et de rallier ceux qu'il avait pu confier à la chaloupe et aux canots, nul ordre précis n'avait été donné pour rechercher le radeau. Et l'on disait couramment dans son entourage

— Il est dommage qu'on ait abandonné ces soldats et ces passagers en pleine mer, car, parmi eux, il y avait plusieurs braves garçons ; mais que voulez-vous ? Leurs peines sont finies ; ils sont plus heureux que nous, car nous ne savons pas comment s'achèveront nos aventures.

C'était se consoler facilement.

En réalité, le radeau n'avait pas été submergé par les flots. Il promenait toujours, sous le soleil implacable, le plus horrible tableau de la misère et de la férocité humaines.

Au début, ainsi que nous l'avons noté, les passagers qu'il transportait, ne crurent pas à leur abandonnement. Aussi, leur première journée fut-elle relativement calme.

D'après les rapports officiels, ils étaient au nombre de cent quarante-sept, soit quatre officiers, cent vingt soldats, quinze matelots et huit civils, dont une femme. Trois personnages émergeaient particulièrement de cette masse Jean-Daniel Coudin, le plus ancien aspirant du bord, malheureusement gêné et rendu impuissant par sa blessure à la jambe, qu'irritait encore le contact avec l'eau de mer ; le géographe Corréard, qui semble avoir été plutôt un faible, un indécis, un bavard ; et le chirurgien surnuméraire, Jean-Baptiste Savigny, homme énergique, mais fort brutal, auquel revient en grande partie la responsabilité des mesures cruelles qui suivirent. On l'a souvent fait remarquer : il était honteux que nul officier de *la Méduse* ne fût venu prendre le commandement. Il fallut s'organiser au hasard.

On tâcha tout d'abord de se rendre compte des ressources que pouvait offrir le radeau. Comme vivres, il y avait six barriques de vin, deux petites pièces à eau, et une assez grande quantité de quarts de farine que l'on n'avait pas réussi à arranger en chapelets ; et enfin du biscuit, mais tout mouillé par la mer. On le consuma dès le premier après-midi.

Comme instruments, cartes, rien ! La hâte du départ avait tout fait oublier, ce qui causa beaucoup de mécontentement.

Le chef d'atelier Gauthier, seul, avait une boussole large comme un écu de six livres : il la fit passer à M. Coudin, qui la laissa tomber et glisser dans l'Océan.

Donc, on se trouvait sans aucun moyen de savoir d'une façon à peu près certaine où l'on était et où l'on allait.

Cependant on possédait quelques voiles qui permettraient de naviguer. Savigny fit installer un rudiment de mâture ; sur ses ordres, on coupa en deux l'un des mâts de flèche de la frégate, le mât de beaume, et l'on y fixa le cacatois de perruche ; puis on l'arrima sur le tiers antérieur du radeau, avec le cordage de remorque.

La voile ainsi placée orientait fort bien, mais elle ne servait que quand le vent venait de l'arrière ; et alors il fallait qu'elle fût placée comme si ce vent soufflait de côté.

De plus, ce qui empêchait toute progression sérieuse vers la terre pourtant proche, c'est que le radeau se mettait toujours en travers à cause des pièces de bois beaucoup trop longues qui le dépassaient à bâbord et à tribord.

Il s'affirmait donc bien vain d'espérer que l'on atteindrait la côte ; mais chacun s'imaginait que déjà la division et les canots avaient atteint au moins Pile d'Arguin, et qu'après y avoir débarqué la plupart des passagers, ils ne tarderaient pas à venir chercher les abandonnés. Aussi ne pensait-on pas dès ce début à économiser beaucoup les rations. On distribua trois quarts de vin à chaque homme. Au crépuscule, on récita la prière du soir et l'on aborda la nuit avec une certaine confiance. On se disait qu'il n'y avait que quelques mauvaises heures à passer.

Or, cette première nuit fut terrible ; mauvaise pour les embarcations, on devine ce qu'elle put être pour les malheureux accrochés en grappes à cette machine à demi submergée. Les vagues, bondissant les unes sur les autres, la secouaient épouvantablement. A chaque coup de mer, les hommes se heurtaient et tombaient : cris, fureurs, rugissements. Parfois le radeau, enlevé sur le dos des lames, était, pour ainsi dire, placé de champ. Clameurs : **Nous allons chavirer !** Mais non. Seulement, les naufragés, un instant maintenus sur une crête, pouvaient dominer, à l'intense lueur des éclairs qui se croisaient en tous sens, une mer monstrueusement démontée. Puis ils plongeaient de nouveau dans les ténèbres.

A l'arrière, une douzaine de pauvres gens ayant leurs extrémités inférieures engagées dans les interstices que laissaient entre elles les pièces de bois, ne pouvaient échapper à l'assaut des lames ; ailleurs, d'autres glissaient et disparaissaient dans les flots. Il est probable même qu'un plus grand nombre se seraient noyés, si Savigny n'avait eu l'idée d'installer des filières solidement arrimées, auxquelles on se cramponna furieusement.

Vers minuit, les hallucinations commencèrent. Un marin crut apercevoir un feu à quelque distance. Aussitôt, au centre du radeau, les officiers s'acharnèrent à faire partir des sachets de poudre, à tirer des coups de fusil ou de pistolet. Mais tout cet inutile bouquet d'artifice s'éteignit dans la nuit et n'attira personne.

Dans son rapport, Savigny, comme Brédif à bord de la chaloupe, a noté les mirages qui, à partir de ce moment, vinrent l'assaillir.

Ses yeux se fermaient malgré lui. Il voyait alors une terre couverte de riches plantations, il se trouvait **avec des êtres dont la présence flattait ses sens**. C'était à la fois agréable et mortel. Il se sentait sombrer dans une sorte d'anéantissement, Pour en sortir, il fit un effort héroïque, demanda du vin au

maitre canonnier qui lui en donna. Cela le réveilla. Ceux qui ne résistaient pas ainsi seraient perdus.

Ces phénomènes allaient peu à peu transformer le radeau en un cabanon de fous. Dans la journée du 6 juillet, deux mousses et un boulanger se précipitèrent volontairement dans la mer, en disant :

— Ne craignez rien ; nous partons vous chercher du secours et dans peu vous nous reverrez.

D'autres, le sabre à la main, réclamaient des vivres, du pain, quelquefois une aile de poulet : on avait toutes les peines du monde à les désarmer.

D'autres se croyaient encore sur *la Méduse* ; ils demandaient des hamacs, pour aller dans l'entrepont jouir de quelques instants de repos.

D'autres s'imaginaient apercevoir des navires qu'ils hélaient, ou bien, montant au-dessus des flots, une ville magnifique avec la plus accueillante rade.

Il arriva à Corréard de se croire en Italie, en train d'excursionner dans la campagne. Quand il revint à lui, il entendit un officier qui lui murmurait à l'oreille :

— Je me rappelle que nous avons été abandonnés par les embarcations, mais ne craignez rien : je viens d'écrire au gouverneur, et dans peu d'heures nous serons sauvés.

Et le géographe s'étonnait lui-même d'avoir eu l'ironie de répondre :

— Avez-vous donc un pigeon voyageur pour porter vos ordres avec autant de célérité ?

Nous avons groupé ainsi les rêves divers qui, au début, hantèrent tous ces cerveaux anémiés. H était nécessaire de les indiquer pour faire bien comprendre dans quel singulier état d'esprit se trouvèrent vite les passagers du radeau. Ils avaient certainement perdu le sens exact des réalités. Cette constatation est indispensable pour nous amener à accepter comme des faits exacts les monstruosité-qui vont suivre.

CHAPITRE II

BATAILLE FRATRICIDE

La journée qui succéda à la première nuit de tempête fut hantée de mauvaises pensées.

Vingt hommes avaient déjà disparu dans la mer : douze à l'arrière, huit à l'avant. Quelques suicides augmentèrent cette liste funèbre. Malgré ces pertes, la foule était encore nombreuse sur le radeau. Il dut certainement venir à l'esprit des plus clairvoyants que l'on ne pourrait continuer longtemps à naviguer de la sorte et qu'il faudrait que les plus faibles ou les moins armés disparussent pour laisser la place et la vie aux autres.

Il y eut donc, de part et d'autre, un commencement de sourde animosité.

La nuit du 6 au 7 juillet déclencha la lutte qui allait continuer plusieurs jours entre le groupe des officiers, sous-officiers, employés et la tourbe des bataillonnaires.

Sur cette lutte sans merci, nous n'avons qu'un seul document de première main le rapport rédigé par Corréard et Savigny¹. Ils n'ont pu nier la brutalité sanguinaire des événements, mais leur ont attribué des causes dont le moindre défaut consiste à manquer totalement de preuves.

Ce qui est certain, c'est que la nuit commença encore plus mal que la précédente. L'Océan s'agita davantage. Vent arrière, le radeau courait littéralement dans la direction de la côte, mais avec de tels soubresauts qu'à tout instant les passagers étaient précipités d'arrière en avant et certains même se voyaient entraînés par les lames.

Au centre, on se serrait à étouffer, et les narrateurs veulent nous laisser entendre que l'on y était vraiment asphyxié. Le désordre en tout cas était extrême. Pour éviter que la machine fût renversée et coulât à pic, les officiers criaient : **A bâbord ! A tribord !** suivant l'assaut des lames, et l'on essayait de faire contrepoids.

Au milieu de cette bagarre, d'après le rapport, quelques soldats, s'étant enivrés, s'abandonnèrent au désespoir et cherchèrent à détruire le radeau pour en finir plus vite. L'un d'eux, un Indien de taille colossale, les cheveux crépus, le teint basané, avait réussi à s'emparer d'une hache d'abordage et, renversant tous ceux qui voulaient l'arrêter, s'efforçait de couper les liens qui reliaient les pièces de bois. Un de ses officiers le frappa d'un coup de sabre.

Un tel commencement est plausible : mais quelle suite devait-il avoir ?

¹ Le rapport et la déposition de l'aspirant Coudin sont puérils et n'apportent aucune précision nouvelle sur le drame.

Les gradés, au nombre d'une vingtaine, étroitement réunis au centre, bien armés, se livrèrent à un véritable massacre. Les soldats se retirent vers l'arrière et, décidés à périr, poursuivent avec acharnement leur dessein.

L'un d'eux, couché sur les petites drômes qui formaient les côtés de l'appareil, s'efforce de trancher les amarres. Un officier, prévenu par son domestique, se jette sur lui ; un autre bataillonnaire lance un coup de couteau qui n'atteint que l'habit du lieutenant ; celui-ci se retourne, le terrasse et le jette à la mer ainsi que son camarade.

Le combat devient général. Mêlée inouïe dans l'obscurité.

— Amenez la voile ! crie une voix à travers la tempête.

Aussitôt des hommes se faufilent, coupent la drisse et les haubans. Le mât tombe et vient briser la cuisse du capitaine Dupont, que ses propres soldats saisissent et poussent furieusement dans les flots. Les officiers parviennent à le retirer des vagues noires, à le hisser sur une barrique : mais les révoltés, dans une poussée frénétique, arrivent jusqu'à lui, l'entraînent, essaient de lui crever les yeux avec un canif. La bataille redouble, les gradés chargent, l'épée à la main :

— Aux armes ! A nous, camarades ! Nous sommes perdus ! hurlent leurs hommes affolés.

Corréard, qui, depuis de longues heures, gisait dans une sorte de léthargie, se relève, d'un effort surhumain ; il rassemble ses ouvriers et trouve le moyen de les installer à l'avant, encerclant ainsi les mutins, et empêchant ceux qu'on avait jetés par-dessus bord de remonter sur le radeau. Pour cela, il n'hésitait pas à leur couper les doigts à coups de sabre.

Enfin, vers minuit, ces incroyables fureurs fratricides s'apaisent. Les bataillonnaires, quelle que fût leur surexcitation, devaient comprendre qu'ils n'étaient pas les plus forts. Ils n'avaient qu'à se résigner à leur sort effroyable ; ils le feignirent du moins. Certains vinrent implorer leur pardon.

Quel incident, au bout d'une heure, ralluma le combat ? Il n'a pas été noté. Ici chacun se débat à travers les ténèbres. Cependant, une nouvelle mêlée s'engagea dans la nuit.

Le groupe des privilégiés, bien décidé à ne pas se laisser arracher de son poste de salut, frappait et taillait à corps perdu, dans la masse : les autres les attaquaient à coups de couteau, essayaient de les tirer par les jambes, de les étrangler. Parfois, dans un corps à corps, les frères ennemis, comme des bêtes sauvages, se mordaient jusqu'au sang. Et Savigny, froidement, recommandait de ne faire grâce à personne.

Quand le jour se leva, le calme régnait sur la mer et sur le radeau. Cette nuit atroce avait considérablement allégé la machine, qui flottait toujours, en marche vers la côte. Soixante à soixante-cinq militaires, la moitié de l'effectif embarqué l'avant-veille, avaient disparu dans l'Océan. Parmi eux, pas un officier.

La situation des survivants était encore bien angoissante. En effet, au milieu des batailles qui s'étaient succédé depuis la veille au soir, deux barriques de vin avaient glissé à la mer. Corréard et quelques autres avaient essayé d'abord de les maintenir en place ; mais, n'étant plus arrimées, elles roulaient sur leurs jambes et les contusionnaient ; à la fin, ils lâchèrent prise et ces provisions précieuses s'en allèrent à la dérive.

Les deux pièces à eau avaient suivi les barriques. L'une fut rattrapée, mais elle avait été trouée par les buveurs, et l'onde amère l'emplissait. On la conserva cependant. Mais il ne restait presque plus rien à consommer, et même, en présence de la diminution du nombre des passagers, M. Coudin décida que chaque homme ne toucherait plus qu'une demi-ration de boisson. Quant à la nourriture solide, il ne fallait plus y penser.

Une seule espérance subsistait : celle d'atterrir bientôt. La course folle de la nuit avait sensiblement rapproché les naufragés de la côte. Certains croyaient sentir déjà le souffle brûlant du désert ; d'autres voyaient la terre à l'horizon marin.

L'océan était étale. On y apercevait des poissons ; on essaya de les pêcher. Avec des aiguillettes on fabriquait des espèces d'hameçons : mais les courants entraînaient les lignes improvisées, qui allaient s'accrocher sous le radeau, d'où on ne pouvait plus les retirer.

Alors, on tenta de capturer un des nombreux requins, qui, patiemment, suivaient leur proie. On tordit une baïonnette pour la transformer en harpon. Le squalo mordit à cette baïonnette et la redressa.

Silencieusement accroupis autour de leur mât relevé, brûlés par le soleil et l'eau de mer, les poings aux dents, les malheureux se demandèrent sans une parole ce qu'ils allaient bien pouvoir manger.

CHAPITRE III

LES CANNIBALES

On essaya un peu de tout, car le drame de la faim commençait. Chez la plupart, le système nerveux central se trouvait directement attaqué et la constriction de l'estomac produisait une sensation douloureuse. On grignota des boudriers de sabre et de giberne, du linge, du cuir de chapeaux crasseux. Un matelot tenta, mais en vain, d'avalier des excréments. Enfin, dans cette journée du 7 juillet, on commença de dévorer des cadavres.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur ce sujet de *la Méduse* ont généralement déclaré que leur plume se refusait à tracer le récit de semblables atrocités. Il faut pourtant préciser, sans entrer dans des détails trop répugnants, ce dont l'homme est capable quand l'instinct seul domine en lui.

Ce fut, dit-on, un noir, peut-être le soldat Jean Charles, qui, le premier, céda à l'envie de couper une tranche dans le corps d'une des victimes de la nuit que la vague n'avait pas emportées. Son exemple en entraîna un certain nombre ; mais, comme cette viande crue décourageait leur fringale, ils proposèrent de la faire sécher au soleil.

Durant cette journée, qui fut radieuse et belle, on se livra à cet exercice de boucherie. Le parquet du radeau luisait de vermillon comme un étal. Le groupe des officiers regarda faire, n'osa pas s'opposer à ces actes d'anthropophagie, mais s'abstint méritoirement.

La nuit se déroula sans tempête et sans bataille. Chacun était épuisé. On tenta de dormir un peu, sans réussir à réparer des forces déjà défailtantes.

Au matin du 8, une grande détermination fut prise.

Des sous-officiers, ayant trouvé une once de poudre à canon, ainsi qu'un briquet, une pierre à fusil, de l'amadou, cherchèrent à enflammer des morceaux de linge sec. Ils défoncèrent un tonneau, le garnirent d'effets mouillés pour empêcher qu'il s'enflammât ; sur cet échafaudage, ils établirent un foyer placé sur une autre barrique. La cuisine était installée.

On l'inaugura en y faisant cuire de la chair humaine. Tout le monde en mangea, même les officiers.

Le soir, vers quatre heures, un banc de poissons volants vint à être signalé. Il s'engagea sous le radeau et il fut relativement facile de les saisir à travers les interstices des pièces de bois. On en prit ainsi environ deux cents que l'on jeta dans un tonneau vide ; à mesure, on leur ouvrait le ventre pour dévorer la laite, et l'on en prépara aussi un certain nombre sur le feu. Mais la barrique qui supportait le fragile foyer finit par s'éteindre... Désormais, tout ce qu'on dévorait devrait rester cru.

Cependant le nombre des passagers diminuait : la quatrième aurore, nous dit-on, montra une douzaine d'hommes morts pendant la nuit. On les jeta à la mer.

Avaient-ils réellement expiré ? Ou bien, le chirurgien Savigny avait-il inauguré déjà le régime qu'il continua encore deux ou trois jours et qui consistait à débarrasser le radeau de ceux qu'il estimait trop épuisés pour pouvoir survivre ? Ceci expliquerait le dernier sursaut de révolte qui se produisit la nuit suivante.

La journée du 9 juillet fut assez morne. Elle ne fut troublée que par la crise de folie qui poussa un soldat espagnol à se précipiter en hurlant dans les vagues. Mais, au soir, les massacres recommencèrent.

Pour les expliquer, les survivants ont raconté plus tard que des bataillonnaires italiens, espagnols et noirs avaient comploté de les jeter à la mer. Ils auraient eu pour chef un sergent piémontais, qui avait capté la confiance de ses officiers et s'était fait accorder la garde du vin qui restait : ainsi pouvait-il, en secret, ravitailler ses complices et surexciter leurs forces.

Les nègres lui auraient persuadé que la terre était maintenant toute proche, qu'ils se chargeaient de traverser l'Afrique, mais pour cela qu'il fallait massacrer les chefs et prendre l'argent et les bijoux des passagers, que l'on avait réunis dans un grand sac suspendu au mât. Tout ce complot ayant été découvert par les marins, qui avertirent Coudin et les autres, on exerça d'immédiates représailles.

Si nous laissons de côté ces préliminaires, voici les faits :

A la nuit tombée, deux militaires, dont le sergent piémontais, furent surpris derrière la barrique de vin qu'ils avaient sournoisement percée et à laquelle ils buvaient avec un chalumeau. Aussitôt saisis, ils furent condamnés à mort et jetés à l'eau. Par qui ? Probablement par Savigny, qui, assisté du vigoureux soldat noir Jean Charles, s'était institué juge et bourreau.

En présence de ces exécutions sommaires, une sorte de folie s'empara des soldats survivants : un Espagnol, à demi fou, s'élança vers le niât, l'embrasse, y trace une croix et, brandissant son couteau, fait mine de s'élançer sur les officiers. Les marins le désarment et le précipitent par-dessus bord. Un Italien, domestique d'un officier qui venait de l'artillerie légère du roi Murat, s'enveloppe de son manteau et, se sachant perdu, plonge à l'avant, pour ne plus reparaître. Les autres, poussant des hurlements de fureur, s'ébranlent pour un dernier assaut. Ils ont raison de quatre ou cinq matelots qui se sont rangés autour des officiers : mais on les repousse avec une énergie sauvage, une haine sans merci.

Au matin du 10 juillet, on comptait à peine, sur la sinistre machine, souillée de sang et jonchée de cadavres, une trentaine de passagers vivants.

Dans quel état ! La moitié râlaient déjà leur agonie. Parmi eux, un jeune élève de marine, âgé de douze ans, s'éteignit dans la matinée. Les autres gisaient sans force. Tous avaient la peau des pieds et des jambes rongée par l'eau de mer ; ils étaient couverts de contusions ou de blessures, qui, envenimées par le sel, leur arrachaient des cris au moindre mouvement. Et, sur ce radeau des supplices, toujours le même soleil ironique et dévorateur.

Le soir même, les plus valides tinrent conseil. On a su depuis, par le maître charpentier Lavillette, que Savigny et deux ou trois lieutenants du bataillon d'Afrique, qui avaient organisé systématiquement la destruction de leurs propres soldats, décidèrent d'aller encore plus loin.

— Il nous reste, dirent-ils, douze poissons et du vin pour quatre jours. Sur le radeau, il y a au moins une quinzaine de passagers, malades ou blessés, qui n'ont plus la force d'aller loin. Rien ne pourra les sauver. Il n'y a qu'à les supprimer et nous doublerons la ration des plus forts, qui recevront ainsi le moyen d'attendre leur délivrance.

Le soldat noir, que Géricault a immortalisé, et trois marins se chargèrent de la sinistre besogne.

Ils tentèrent d'abord de noyer Lavillette ; mais celui-ci se tenait sur ses gardes. L'un des matelots, qui avait essayé de s'emparer de lui, était sans armes : le charpentier l'asphyxia en lui maintenant de force la tête sous l'eau ; puis se jetant sur un autre qui brandissait un sabre d'une main mal assurée, il lui arracha son arme et lui fendit le crâne.

Quand ils le virent si décidé, Savigny et les officiers lui promirent la vie sauve et lui demandèrent de les aider à exécuter les douze condamnés qui restaient encore. Mais il refusa, du moins à ce qu'il affirma plus tard. On ne l'inquiéta pas davantage, car on avait peur de lui.

Les autres se remirent à l'œuvre, massacrant avec méthode ceux qui ne pouvaient leur résister, notamment la seule femme qui eût été embarquée sur cet affreux radeau, une cantinière, qui, avec son mari, accompagnait le bataillon.

Tous deux, a écrit l'un des narrateurs, avaient été grièvement blessés dans les combats : la femme avait eu une cuisse cassée entre les charpentes du radeau, et un coup de sabre avait fait au mari une profonde blessure à la tête. Tout annonçait leur fin prochaine. Nous avons besoin de croire qu'en précipitant le terme de leurs maux, notre cruelle résolution n'avait raccourci que de quelques instants la mesure de leur existence.

Cette femme, cette Française à qui des militaires, des Français donnaient la mer pour tombeau, s'était associée vingt ans aux glorieuses fatigues de nos armées ; pendant vingt ans elle avait porté aux braves, sur les champs de bataille, ou de nécessaires secours, ou de douces consolations. Et elle... c'est au milieu des siens, c'est par les mains des siens !... Lecteurs, qui frémissiez au cri de l'humanité outragée, rappelez-vous du moins que c'étaient d'autres hommes, des compatriotes, des camarades, qui nous avaient mis dans cette affreuse situation...

Il n'y a rien, certes, de plus irritant que la phraséologie avec laquelle, dans cette époque tout imprégnée encore du plus exécrationnel Jean-Jacques, on a enguirlandé cet acte ignoble, où éclatait la sauvagerie du plus féroce égoïsme : cependant, on le sait par un témoin, les auteurs de ce forfait participèrent à de telles exaltations oratoires. Après chaque meurtre, ils s'embrassaient et remerciaient la Providence de leur avoir donné la force d'agir ainsi, pour le bien de ceux qui pouvaient encore se tirer de cet enfer maritime. Et, après la dernière exécution, fidèles à un serment qu'ils s'étaient juré d'avance, ils jetèrent toutes leurs armes à la mer. Désormais, à bord du radeau de *la Méduse*, on ne tuerait plus.

Sauf Jean Charles, bourreau de ses camarades, il n'y demeurait plus un seul soldat du bataillon d'Afrique. Les quinze survivants se répartissaient ainsi :

Le capitaine Dupont, le lieutenant Lheureux, les sous-lieutenants Lozach et Clairret, le commis de marine Griffon du Bellai, l'aspirant Coudin, le chirurgien Savigny, l'ingénieur Corréard, le sergent-major Charlot, le maître canonier Courtade, le maître charpentier Lavillette, le matelot Coste, le pilotier Thomas et l'infirmier François.

L'Atlantique, sur ses flots implacables, continua de promener les quinze meurtriers, sous un soleil torride, sur leur plateforme toute souillée de crimes et salie de l'infamie humaine.

CHAPITRE IV

LES SURVIVANTS

Les jours qui suivent après tant d'éborgements et de noyades, paraissent monotones et mornes. Ils se confondent tous.

Les 15 survivants des 150 embarqués — un dixième — essaient d'améliorer leur dernier refuge. Le charpentier Lavillette veut bien les aider à établir une sorte de parquet construit avec des planches de l'avant du radeau. Là-dessus, ils étendent tous les effets qu'ils ont pu enlever aux morts avant leur immersion et s'allongent sur ces misérables hardes. Fréquemment, la mer embarque par le travers et les recouvre de son eau baveuse. C'est en vain qu'ils s'efforcent d'élever contre ses lames de petits parapets, ou de se garer derrière des tonneaux vides.

Ils n'ont pas beaucoup parlé de leur nourriture durant ce temps-là. Mais nous la devinons. Quand on les retrouva, il y avait encore autour d'eux et dans leurs poches des débris humains ; les cordes qui servaient d'étai à leur mât étaient garnis de morceaux de cette affreuse viande, qui séchait au soleil, faute d'autre cuisson !

Ils ont raconté plus facilement les tortures que la soif leur faisait endurer. C'est là un des chapitres les plus dégoûtants de cette histoire.

Le vin étant épuisé, ils buvaient leur urine refroidie. Ils la mettaient dans de petits gobelets, à un endroit où il y avait un peu d'eau de mer, afin d'abaisser plus rapidement sa température ; mais si on ne surveillait pas attentivement le gobelet, il arrivait qu'il fût dérobé.

Corréard n'a pas tari de détails sur ce sujet. Il note froidement :

M. Savigny a observé que quelques-uns de nous avaient l'urine plus agréable à boire. Ou encore : Il y avait un passager qui ne put jamais se décider à en avaler ; il la donnait à ses compagnons, elle n'avait réellement pas un goût désagréable... ou enfin : chez quelques-uns elle devint épaisse et extraordinairement âcre : elle produisait un effet digne de remarque, c'est qu'à peine l'avait-on bue qu'elle occasionnait une nouvelle envie d'uriner...

D'autres essayaient de boire de l'eau de mer, ce qui ne réussissait qu'à leur donner des nausées.

Dans une ville assiégée réduite à la plus complète disette, on peut encore, dans les décombres, dans les ruisseaux, dans les recoins, trouver quelque os décharné, quelque racine de rebut qui trompe un instant la faim. Mais sur ces planches, que les flots avaient tant de fois balayées, dont on avait gratté les angles où le vent aurait pu chasser quelques rognures, que découvrir encore ?

Et pourtant I Un officier trouva un petit citron : il s'empressa d'en faire part à ses compagnons : sans cela on l'aurait tué.

Un autre découvrit dans un petit sac trente gousses d'ail : on se les disputa.

Un autre dénicha deux petites fioles d'eau dentifrice : c'était de la teinture de gayac, de cannelle et de girofle. Son possesseur en donnait deux gouttes dans le creux de la main ; on les humait, et elles calmaient la soif quelques instants.

Certains trouvèrent des morceaux d'étain qu'ils se mettaient dans la bouche ; ou bien, remplissant un chapeau avec de l'eau de mer, ils s'en lavaient la figure et les cheveux, y trempaient longtemps les mains, et pensaient en retirer quelque rafraîchissement.

Puis, il y avait les raffinés : l'un respirait avec application un flacon vide qui avait contenu de l'essence de roses ; l'autre, au prix d'efforts inouïs, avait conservé dans un bidon ses dernières rations de vin ; il les humait avec un tuyau de plume, ce qui lui procurait des jouissances infinies : l'odeur seule de cette mauvaise boisson l'enivrait.

A part cela, une sorte d'hébétude succédait aux violences sanguinaires de ces derniers temps.

Un jour, quelques papillons blancs venant se poser sur la voile, une autre fois, un goéland passant au-dessus du radeau, réveillèrent pour quelques instants les naufragés. Évidemment, les courants les avaient rapprochés de la côte... mais bientôt des courants contraires les en éloignaient. Les heures s'écoulaient alors dans le silence, bercées au clapotis des flots, troublées seulement par quelque bond d'un requin moins patient que les autres... Mais aucun itinéraire appréciable n'était parcouru par le radeau terrible, et nulle voile ne surgissait à l'horizon.

— Si le brick est envoyé à notre recherche, articula péniblement l'un des quinze, prions Dieu qu'il ait pour nous les yeux d'Argus...

Ce fut à peu près la seule parole humaine qui sortit de ces lèvres desséchées.

Le 16 juillet, il y eut un dernier sursaut.

Puisque l'énorme appareil flottant ne pouvait être gouverné, il fallait le remplacer par quelque chose de moins lourd, que l'on parviendrait peut-être à tirer de ces parages mortels. Huit des plus déterminés réunirent leurs dernières forces pour construire un autre moyen de transport. Ils détachèrent une forte jumelle de douze mètres de long qui faisait partie des petites drômes, y fixèrent des planches en travers avec de gros clous, puis établirent à l'avant un mât léger. Avec des bouts de cordes réduits en étoupe, ils fabriquèrent des amarres moins grosses et plus faciles à manier. Un drap de hamac, d'un mètre trente de large sur un mètre soixante de long, servirait de voile, et les douves d'un tonneau fourniraient des avirons.

Ces travaux les galvanisèrent. Ils imaginaient déjà qu'ils allaient réussir, qu'ils atterrieraient bientôt. Les autres, notamment Coudin, Corréard, Lozach, Clairet, les regardaient s'agiter. Il fut convenu qu'ils leur laisseraient du vin dans une boîte, et qu'ils partiraient le lendemain matin.

Le petit radeau étant achevé il fallait au moins l'essayer. Le matelot Coste y monta ; et comme il tentait de manœuvrer la voile, et qu'il s'agitait, gêné par le mât, le poids seul de son corps fit tout chavirer. On l'arracha à grand'peine du milieu des requins !

Cela, c'était le dernier coup. Aucun effort humain ne pouvait plus sauver les naufragés. Ils se couchèrent, définitivement vaincus.

Le 17 juillet, au matin, ils achevaient de partager leur dernière provision de vin, lorsque le capitaine Dupont poussa un cri. Il venait, disait-il, d'apercevoir un navire à l'horizon.

Était-ce encore une hallucination ?

Cependant ses compagnons qui l'entourent, se rendent compte qu'il y avait là, en effet, sur les eaux, cette chose à laquelle on ne croyait plus. Les moins exténués s'empressent, redressent des cercles de barrique auxquels ils attachent des mouchoirs de différentes couleurs. Soutenu par ses camarades, Coste grimpe au sommet du mât et agite désespérément ces pavillons dans le soleil levant.

Une demi-heure d'attente merveilleuse. C'est un brick ! Il nous a vus ! Il vient vers nous ! Hourra !

... Et puis, rien. Le vaisseau a pris d'autres amures. Il poursuit sa route indifférente. Il s'efface à l'horizon. Il a disparu.

Coste se laisse glisser jusqu'au plancher. C'est fini. Il n'y a plus qu'à mourir.

Pour se garer des morsures du soleil brûlant, ils établissent alors tant bien que mal une tente avec le grand cacatois. Dessous, ils s'allongent pour essayer d'agoniser en paix. Savigny pense à écrire sur une planche le récit de leurs aventures, à le signer et à le fixer au haut du mât : mais il n'en a plus la force. Parmi ses camarades, les plus conscients se résignent. Le passage de ce navire a tout à coup évoqué pour eux la civilisation et ses lois. Ils sentent à ce moment leur culpabilité, la gravité des actes sauvages qu'ils ont commis.

— Si l'on nous retrouve, si l'on examine notre conduite, ne serons-nous pas fusillés ? pensent-ils.

Et Corréard, couvert de plaies, mais songeant aussi à tous ses ouvriers massacrés, disparus, dévorés, ne cesse de gémir :

— Par pitié, jetez-moi à la mer ! Jetez-moi à la mer !...

Vers huit heures du matin, le canonnier Courtade n'en pouvant plus, se traîna hors de l'abri. Le ciel était radieux, Ébloui, il frota ses paupières. Et tout à coup, il laissa échapper une clameur qu'il n'aurait jamais cru pouvoir jeter :

— Nous sommes sauvés !... Nous sommes sauvés !... Le brick !... Le brick !... Il vient sur nous !...

A une demi-lieue à peine, en effet, *l'Argus* apparaissait, toutes voiles au vent, son beau pavillon fleurdelysé flottant à son mât de misaine ; non pas la tempête bitumineuse de Géricault : une vision de paradis.

Au cri du maître canonnier, quelques larves humaines parurent hors de la tente, et une grande crise de sensibilité les secoua. Ils s'embrassèrent en pleurant, tombèrent à genoux pour prier Dieu. Les matelots recommençaient à agiter des linges, maintenant inutiles.

Le brick amena ses voiles à une demi-portée de pistolet ; il se mit en panne, tribord au radeau. On put voir sur le bastingage et dans les haubans tout l'équipage qui agitait ses chapeaux ou battait des mains.

Quelques instants après, M. Reynaud, lieutenant en pied de *la Méduse*, descendait dans une embarcation et venait recueillir les quinze hommes qui

survivaient des cent cinquante qu'il avait abandonnés en mer, treize jours auparavant.

On les transporta à bord avec force précautions. Et M. de Parnajon leur déclara d'un air plein de gracieuseté :

— On m'aurait donné le grade de capitaine de frégate que j'éprouverais un plaisir moins vif que celui que j'ai ressenti en rencontrant votre radeau.

— Ah ! disaient les autres, officiers, nous vous croyions tous morts depuis plus de huit jours !

— Messieurs, articulait péniblement Coudin, nous cherchez-vous depuis longtemps ?

— Oui, oui ! lui répondait-on.

Nous savons déjà que ce n'était pas tout à fait exact.

Le 16 juillet au soir, le commandant de l'*Argus* s'était décidé à considérer sa mission comme terminée et à regagner le Sénégal : le vent était toujours debout et très faible, le brick n'avait plus que pour onze jours d'eau douce et se trouvait encore à quarante lieues de la Méduse échouée. Donc on vira de bord et l'on prit le chemin du retour. Mais, le lendemain matin, comme on rentrait, tout dessus, la brise prit faveur, les vents passèrent au Sud-Ouest, portèrent dans la direction du banc d'Arguin. C'est alors seulement que M. de Parnajon se ravisa et ordonna de gouverner vers le lieu du naufrage.

Voilà comment, après avoir passé une première fois à l'horizon des naufragés sans les voir, malgré leurs signaux, l'*Argus* avait ensuite couru directement sur eux et comment ses vigies les avaient enfin signalés.

L'accueil qu'on leur fit calma leurs transes. On leur donnait du bouillon et du vin. Le chirurgien du bord, M. Renaud, se multipliait pour soigner leurs blessures. On s'occupait de les installer le mieux possible. Et ceux qui s'empressaient le plus étaient leurs anciens camarades de la Méduse, qui, eux aussi, avaient bien quelque chose à se reprocher...

Cependant, dès la nuit qui suivit, leurs angoisses recommencèrent. La plupart avaient été installés dans l'entrepont, sous le feu de la cuisine. Or, vers dix heures du soir, ce feu causa un incendie qui faillit les dévorer... Cette ironie suprême du sort qui avait semblé ne les sauver de l'eau que pour les livrer aux flammes rendit certains d'entre eux presque fous. L'un des lieutenants du bataillon voulait à toute force se jeter à la mer, sous prétexte d'aller y chercher son portefeuille. Ce furent encore de pénibles scènes que l'on parvint difficilement à calmer.

Le 19 juillet, à trois heures du soir, l'*Argus* jeta l'ancre dans la rade de Saint-Louis et fit prévenir le gouverneur du résultat de son expédition ; celui-ci envoya aussitôt une grande embarcation chargée de vins et de rafraîchissements. Le surlendemain, à six heures du soir, on débarqua dans l'île les quinze naufragés, que vinrent accueillir les officiers français et anglais, M. Schmaltz et M. Duroys de Chaumareys. Ceux qui demeuraient, en somme, les responsables du drame sauvage que nous venons de noter sobrement, ne se montraient pas les moins aimables.

Que devinrent, dans la suite, les hommes dont nous venons de tracer l'horrible odyssee ?

Tous furent hospitalisés dès leur arrivée. Les deux sous-lieutenants Lozach et Clairet, le sergent-major Charlot, le maître canonier Courtade, le maître charpentier Lavillette, le soldat noir Jean-Charles ne tardèrent pas beaucoup à succomber.

Il paraît, d'ailleurs, que l'hôpital de Saint-Louis ne se recommandait ni par l'organisation des soins ni par la propreté. Les malades y étaient à peu près abandonnés, dans des conditions sanitaires déplorables, et Corréard affirme qu'il ne dut son salut qu'à la générosité et au dévouement de quelques officiers britanniques.

Le chirurgien Savigny, un des plus robustes de l'expédition, rentra en France dès le mois de septembre. Il avait rédigé un rapport qu'il s'empressa de déposer, le 11 de ce même mois, au ministère de la Marine ; mais quelle ne fut pas sa stupéfaction le surlendemain en lisant une bonne partie de sa rédaction dans le *Journal des Débats* !

Cette publication produisit l'effet énorme que l'opposition escomptait. Les journaux anglais s'en emparèrent et l'amplifièrent à qui mieux mieux pour faire sentir à quel degré d'abaissement était descendue la marine française. L'opinion mondiale s'émut. Et le honteux désastre devint une grosse affaire politique.

C'est bien ce que désiraient les ennemis du ministère.

Durant le cours du voyage de retour à bord de l'*Echo*, M. Cornet de Venancourt avait demandé à Savigny une copie de son mémoire ; cette copie, il l'avait aussitôt communiquée à M. Forestier, conseiller d'Etat, directeur d'une des divisions de la marine, intendant de la maison du Roi et ami de M. Decazes. Celui-ci lui avait promis, dit-on, de remplacer M. du Bouchage, si jamais, par ce moyen, il s'emparait du pouvoir.

François-Joseph de Gratet, vicomte du Bouchage, dernier ministre de la Marine de Louis XVI, était, en effet, vivement menacé par l'intrigue libérale. On l'accusait de travailler avec ardeur à **épurer** la flotte, biffant les anciens serviteurs de la République et de l'Empire, et **remplaçant ces exclus par des intrus, qui, non seulement n'avaient ni la science à qui on pardonne de passer par-dessus les formes, ni l'intrépidité qui, quelquefois, supplée à la science.** Le choix déplorable de M. Duroys de Chaumareys illustrait brusquement ces critiques d'un exemple saisissant. Et la presse de fulminer contre ce ministre qui confiait des frégates à des émigrés, qui, **lieutenants de marine vingt-cinq ans auparavant, n'avaient depuis ce temps vu de la mer que le Pas-de-Calais.**

Le *tolle* fut tel que, dès le 21 septembre, le vicomte du Bouchage se vit obligé de répondre par la note officielle ci-après :

A la première nouvelle du naufrage de la *Méduse*, plusieurs journaux se sont empressés de recueillir les bruits qui ont d'abord circulé sur ce cruel événement ; la diversité de ces rapports qui manquent plus ou moins de vérité, selon les sources où ils ont été puisés, et même leurs contradictions ont dû produire des impressions différentes sur l'esprit public. Mais comment caractériser le sentiment que l'on a dû éprouver en lisant dans le *Journal des Débats* du 13 de ce mois, un article signé par l'un des officiers de santé de

l'expédition et dans lequel on ne peut s'empêcher de remarquer une certaine malignité d'insinuation qui le dispute à l'inexactitude des faits ? L'auteur de cet article aurait dû réfléchir qu'avant tout il était comptable de son opinion au Conseil de Guerre qui devra connaître de cette malheureuse affaire, et comment pourra-t-il y paraître comme témoin, quand il a commencé par se rendre publiquement accusateur ? C'est pousser trop loin l'oubli de ses devoirs.

Malgré sa vive riposte, le ministre était touché : le 22 juin suivant, il se vit forcé de résigner son portefeuille. Il ne se releva point de cette disgrâce et mourut quatre ans après.

Mais la première victime de cette bagarre politique fut, on le devine bien, Jean-Baptiste Savigny. Appelé dans les bureaux de la Marine, violemment sermonné, il quitta la capitale et finit par donner sa démission. Tout avenir sur mer lui était désormais fermé.

Deux mois après, le 26 novembre 1816, l'ingénieur Corréard, à bord de la Loire, revoyait, lui aussi, l'île d'Aix. Ayant achevé sa guérison à l'hôpital militaire de Rochefort, il partit à pied pour Paris. Après l'incartade de Savigny, on comprendra que les milieux officiels n'eussent pas une vive prédilection pour les naufragés de la Méduse. Il prétendit avoir souffert mille persécutions et sollicité en vain un emploi dans la métropole ou aux colonies. Cependant, un jour, il fut reçu assez gracieusement par le duc d'Angoulême, qui lui dit :

— Vous avez, mon ami, échappé à de bien grands malheurs. Il paraît qu'au milieu de tous ces désastres vous vous êtes bien comporté. Voilà comme on doit servir le Roi. Je vous recommanderai à Sa Majesté, et je lui ferai connaître votre conduite et votre position.

Mais rien ne vint, et, en désespoir de cause, le 18 juillet 1818, notre géographe ouvrit un magasin de librairie avec cette déplorable enseigne : *Au Naufrage de la Méduse !* Inutile d'ajouter qu'un tel écriteau ne pouvait porter bonheur. De nombreux procès, des saisies, des poursuites traquèrent le pauvre homme, et, en 1820, il se vit condamné à quinze mois d'emprisonnement et à plus de 3.000 francs d'amende !

Ah ! celui-là aussi traînait la persistante malchance qui frappait l'expédition de M. Duroys de Chaumareys ne lui restait qu'à se ranger parmi les nombreux mécontents qui attendraient 1830 comme une délivrance. On l'excuse sans peine. Et quand la Monarchie de Juillet, probablement pour les mêmes motifs qui avaient excité contre lui le régime précédent, lui conféra la croix de la Légion d'honneur, on n'a même plus le courage de le féliciter.

Les sept autres survivants ne recueillirent pas non plus de grandes compensations à leurs malheurs : la plupart demeurèrent aux colonies où ils poursuivirent une carrière sans gloire. On eût dit que planait toujours sur eux l'ombre inquiétante des jours passés entre le ciel et l'eau, des jours inexplicables, où, par tous les moyens, ils avaient vécu.

CHAPITRE V

L'ÉPAVE DE LA MÉDUSE

Tandis que M. Alexandre Corréard, en août 1816, se trouvait encore à Saint-Louis, il alla saluer, avant son retour en France, Mme et Mlle Schmaltz. Au cours de la conversation, on vint à parler du navire toujours échoué sur le banc d'Arguin avec la plus grande partie de sa cargaison, des effets et les 90.000 francs de la colonie.

— Il faut bien espérer, disaient ces dames, qu'un de ces jours, on finira par rapporter tout cela !

— Mais il y a un objet bien plus précieux dont on ne parle pas ! s'écria le géographe. Ce sont les dix-sept malheureux que l'on a laissés à bord !

— Bah ! répondirent-elles. Dix-sept ? Il n'en reste pas trois à l'heure qu'il est.

— N'en restât-il que trois, qu'un seul, sa vie est encore préférable, il me semble, à tout ce qu'on peut retirer de la frégate !

Et il sortit indigné.

En réalité, dès le 26 juillet, la Colomba et la Suzanna, goélettes de MM. Durécu et Potin, avaient appareillé pour rallier *la Méduse* échouée. Sous le commandement du lieutenant Reynaud et du second maître de timonerie, accompagnés de quelques matelots du précédent équipage et d'une équipe de plongeurs noirs, elles s'étaient efforcées d'arriver jusqu'à l'épave ; mais les alizés contraires les obligèrent, après huit jours de lutte, à regagner Saint-Louis.

Au milieu de quelles difficultés, on le verra par cette lettre du lieutenant à M. Schmaltz :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que mes dispositions et mon voyage à bord de la frégate ont eu un succès peu fructueux ; les unes ont été désemparées par les circonstances et les autres détruites par les vents et la mer qui ne m'ont pas permis d'aller au delà de Port-en-Dic, point où j'ai été obligé de mettre à la cape, et par suite du mauvais temps et de l'état de mes voiles, de me décider à relâcher pour assurer l'existence de mon équipage.

Je suis donc aujourd'hui à Saint-Louis avec dix hommes de la goélette la Colomba, puis l'équipage de la Suzanne, qui vient de mouiller après une navigation de seize jours sans avoir eu connaissance de la Méduse. Ma position est très intéressante. Que dois-je faire de nos marins ? Par qui doivent-ils être nourris ? Quant aux miens, ils peuvent attendre, puisque j'ai le projet de retourner sur le banc

d'Arguin, aussitôt que mes voiles seront réparées, — si toutefois il convient à MM. les Anglais de m'en donner l'autorisation — . Mais que dois-je faire, ou plutôt que dois-je demander en faveur des malheureux qui vont rester au Sénégal ? Il faut cependant qu'ils vivent, et comment, dans un pays où l'Inquisition est plutôt à l'ordre du jour ? car, dans la soirée, un brick français, venant de Marseille, a mouillé sur la rade ; le capitaine est descendu chez le commandant, et, après une courte conférence, il a été reconduit à la pirogue par une sentinelle, avec défense de le laisser communiquer. Aussitôt après son retour à bord de son bâtiment, il a fait voile. Jugez, d'après une telle conduite, ce que je puis prétendre du gouvernement anglais.

Je vais, malgré tout, aller trouver le gouverneur et lui demander des secours. J'ignore quelle sera sa réponse. Après notre entrevue, j'aurai l'honneur de vous faire part des dispositions qui auront été prises à l'égard de nos compagnons d'infortune¹.

M. Reynaud réussit à préparer une expédition de plus longue haleine ; il embarqua pour vingt et un jours de vivres, et repartit.

Nouvel échec. Il n'y eut plus seulement des difficultés créées par les vents, mais une véritable tempête qui endommagea sérieusement la voilure et força le lieutenant à rentrer au port, après une quinzaine gaspillée en mer en pure perte.

Enfin, un troisième départ obtint de meilleures suites, et après dix jours d'une navigation des plus fatigantes, la goélette rejoignit *la Méduse*, toujours échouée, exactement cinquante-deux jours après le naufrage, soit le 25 août.

La frégate apparaissait, entièrement couchée sur le côté de bâbord, et le bord du vent presque submergé de haute mer. L'eau venait alors jusque sous le passavant de tribord. On ne pouvait s'en approcher, car il faisait un temps affreux et *la Colomba* risquait de s'échouer aussi. Il fallut mettre une embarcation à flot et parvenir ainsi jusqu'à la monstrueuse épave.

Contre toute attente, les malheureux qu'on avait abandonnés si longtemps et qu'on ne venait chercher en quelque sorte que par raccroc, n'avaient pas disparu jusqu'au dernier ! Quand M. Reynaud aborda le navire abandonné, il y trouva trois individus en haillons que leur isolement sur cette épave ballottée par la mer avait failli rendre fous. Bien loin de vivre en commun, ils s'étaient choisi chacun un repaire séparé, le premier au mât de misaine, le second au grand mât, le troisième au mât d'artimon. Ils n'en sortaient que pour chercher des vivres, eau-de-vie, suif, lard salé, prunes, que recélait encore *la Méduse*. Quand ils se rencontraient, ils grommelaient des menaces et brandissaient leur couteau comme pour s'égorger mutuellement ; eux aussi retournaient à la sauvagerie primitive.

C'étaient Elie Coutant, âgé de cinquante-six ans, deuxième maître canonnier, Nicolas Lescouët, de Carhaix, cinquante-trois ans, faisant fonction de cinquième

¹ Archives du Sénégal.

officier marinier, et Alexis-Xavier Dateste, un Marseillais de quarante-neuf ans, même emploi.

Comment avaient péri leurs compagnons ? A peu près tous par impatience.

Ne voyant rien venir au bout de vingt jours, une douzaine d'entre eux, exactement onze bataillonnaires et un novice, avaient eu la conviction qui semblait justifiée que l'on ne viendrait jamais à leur secours ; on devait croire le navire définitivement sombré, et, d'autre part, le banc d'Arguin éloignait tous les autres vaisseaux. Ils résolurent donc de fabriquer un nouveau radeau, moins grand que le premier, et se confièrent aux vagues avec du biscuit et trois dames-jeanne de vin.

Sur le martyre de ces douze malheureux, nous ne saurons rien, car on ne les a jamais retrouvés. Plus tard, les Maures découvrirent sur la côte, après les débris du premier grand radeau, à treize ou quatorze lieues au nord de Saint-Louis, les restes du second, cinq ou six lieues plus haut... Mais il ne contenait ni le journal de Brédif, ni le rapport de Savigny, ni même la simple planche, où Corréard voulait, avant de mourir, inscrire le nom et le testament de ses compagnons.

Sur les cinq qui restaient à bord de la Méduse, un se repentit de n'avoir pris nulle part à l'expédition : mû par une témérité folle, il se mit dans une cage à pavillon et s'abandonna à l'océan : à peine parvenu à une demi-encablure de la frégate, il sombra.

Les autres demeurèrent accrochés à l'épave.

Ils avaient vu se justifier ainsi l'opinion connue du vieux marin, qui disait en mâchonnant sa chique : *J'ai fait neuf fois naufrage — quatre fois en pleine mer, cinq à la côte. Ma vraie profession, c'est d'être naufragé. Je m'y connais. Eh bien, Dieu me damne, si je n'ai pas toujours vu périr misérablement les malins qui s'enfuyaient sur des radeaux ou dans des chaloupes ! Tant qu'un navire flotte, il faut rester dessus.*

Coutant déclara de même plus tard :

Croyant voir plus de risque dans les embarcations et sur le radeau que de rester à bord, je pris ce dernier parti.

On ne put en rapatrier que trois, car l'un d'eux, un ouvrier de l'arsenal de Rochefort, terrassé par le désespoir, brûlé par une nourriture dévorante, venait d'expirer avant l'apparition de la goélette. C'est, du moins, ce qu'expliquèrent sommairement ses compagnons. Qui saura jamais exactement quelle avait été l'existence dramatique et féroce de ces êtres perdus en plein Océan ?

Au bout de sept à huit jours, déclarèrent-ils plus tard, la frégate fut entièrement couchée par les lames, quoique la grande vergue eût été disposée en guise de béquille, ce qui rendit le séjour à bord singulièrement difficile et périlleux.

A partir du 17 juillet, l'eau douce manqua complètement, et cette cruelle privation affecta péniblement les naufragés. C'est tout.

Après les avoir transportés à son bord, pour leur accorder les soins nécessaires, le lieutenant Reynaud s'occupa de visiter *la Méduse*. Quoique ses panneaux fussent encombrés par les différents objets de sa cargaison, il parvint, à force de travail, à retirer de l'entrepont quarante barils de farine, vingt quarts de salaison, une caisse d'huile, diverses voiles et manœuvres. Il ne put faire davantage. Le canot s'était brisé dans ses voyages de la frégate à la goélette, le vent

fraîchissait, la mer grossissait à chaque instant. Il fallut lever l'ancre et s'éloigner en hâte de ces parages funestes, non sans donner deux effrayants coups de talon, à une lieue à l'ouest du mouillage.

Triste retour ! Ce qui contrariait surtout le lieutenant, c'est qu'il avait eu beau plonger lui-même dans la Sainte-Barbe, les 90.000 francs de la colonie étaient demeurés introuvables.

La conclusion de tout ceci, c'est que M. Potin, comme M. Reynaud et M. Schmaltz, estima que les voyages à bord de *la Méduse* se révélaient très périlleux et coûtaient fort cher pour peu de profit. Ils s'en désintéressèrent donc définitivement et engagèrent les négociants du pays à expédier des bâtiments qui garderaient pour eux, d'après les ordonnances, le tiers du sauvetage.

Ainsi se succédèrent diverses expéditions privées, dont le trafic irrita violemment ceux des naufragés demeurés à Saint- Louis ; en effet, si M. Stoch, propriétaire du cotre *Isabelle*, refusa de s'approprier les treize barils de rhum, les quatorze barils de farine, les soixante-quatre bouteilles d'huile, etc., qu'il avait recueillis, il n'en fut pas de même pour les autres commerçants : M. Bacock enleva le vin, M. Debonay la térébenthine, M. Hughes revendit tout ce qu'il put enlever. Le moment était venu, en effet, de se dédommager de tout ce que l'on avait dépensé pour accueillir les échappés du désastre. Il fut assez pénible pour ceux-ci de voir partager et vendre les dépouilles de leur malheureuse frégate, jusqu'au grand pavillon blanc qui servit à confectionner des draps et des serviettes. On raconte même que M. de Chaumareys, en venant un jour chez Mme Schmaltz, ne fut pas peu surpris de voir sur sa table des vases qui lui avaient appartenu, offerts comme cadeau à la femme du gouverneur !

Ce pillage méthodique dura jusqu'au mois d'octobre. A ce moment les flots achevaient de ruiner l'épave abandonnée. Et le célèbre navire, évoquant le souvenir mythologique de la terrible *Méduse*, mêlé à cette grande tragédie moderne, disparaissait peu à peu dans la mer.

Ses anciens passagers ne pouvaient plus rien attendre de lui. Eux que Louis XVIII avait envoyés pour reprendre le Sénégal aux Anglais, étaient là sur cette côte d'Afrique qu'ils auraient dû organiser, en posture de véritables mendiants. Après toutes les tortures que nous venons d'évoquer, leur longue épreuve n'était pas terminée, et presque jusqu'à la veille du conseil de guerre qui devait juger M. de Chaumareys sa responsabilité première n'avait cessé d'aggraver sur sa tête les chefs d'accusation.

CHAPITRE VI

LA FIN

Dès le 13 juillet 1816, sir Brereton, voyant M. Schmaltz et sa famille bien reposés et calmés, ne leur avait pas caché qu'il ne pourrait plus les garder à Saint-Louis. Sans inquiétude au sujet des forces que, le cas échéant, le nouveau gouverneur français aurait à sa disposition, il lui déclara :

— Je n'ai reçu aucun ordre pour vous remettre la colonie.

Tout ce que je puis faire, c'est d'en référer à mort gouverneur général, lord MacCarthy, à Sierra-Leone. Dans un mois environ, nous serons fixés ; mais, au cas où il corroborerait vos dires, je serais encore dans l'impossibilité d'évacuer Saint-Louis, n'ayant pas les navires suffisants pour transporter les troupes, le personnel et le matériel appartenant à la Grande-Bretagne.

— Mais je mettrai un vaisseau à votre disposition, *la Loire*, par exemple, répliquait le colonel.

Non. C'est inutile. Je ne partirai que sur un transport britannique. En attendant, je le regrette beaucoup, mais il vous faut vous installer dans les territoires qui vous appartiennent indiscutablement, dans la presqu'île du Cap-Vert, à Dakar.

Là-dessus, il fut inébranlable.

Au premier abord, cet entêtement semble barbare et stupide ; sir Brereton savait bien qu'en définitive, il serait obligé de céder Saint-Louis au représentant de la France ; mais, en gagnant du temps, que ne gagnait-il pas ?

M. Schmaltz, n'ayant pu obtenir aucun délai, se trouva donc obligé, le 14 juillet, d'évacuer, sur *la Loire*, M. de Chaumareys et les premiers arrivés à Saint-Louis ; le 26, *l'Argus*, rentré de sa croisière de secours, et un trois-mâts appartenant à MM. Potin et Durécu embarquèrent les derniers survivants valides, et quittèrent l'estuaire du Sénégal.

Si encore, on avait pu se réfugier dans l'île de Gorée ! Gorée est un sanatorium, auprès de la côte. Mais sir Brereton s'y opposait formellement. Les navires ne purent que toucher barre à ce magnifique roc de basalte jaillissant des flots à trente-cinq mètres de hauteur, tandis qu'au Nord une belle rade profonde s'incurvait devant une large plage, et vinrent débarquer leurs contingents à Dakar. Trois officiers français seulement étaient demeurés au Sénégal.

Dakar avait déjà son vaste port naturel, encadré par le cap Manuel, les sommets basaltiques des Mamelles du Cap-Vert et la pointe des Almadies ; mais sous ses baobabs, ses rôniers ou ses fétides fromagers, il n'offrait que de misérables paillotes, couronnées de palmiers en ostensor, et d'ignobles baraquements, affectés précédemment à la traite des nègres. La saison s'annonçait effroyable. Les fortes pluies, en tombant sur le sol poreux des latérites, en chassaient l'air

mêlé aux gaz des matières décomposées. La terre exhalait une odeur infecte. Et la chaleur humide n'allait pas tarder à terrasser les Européens.

C'est là que le colonel Schmaltz installa son camp. Il comprenait la 3e compagnie, quatre-vingts sous-officiers et soldats et trois officiers, transportés à bord de la Loire ; puis les débris des 1re et 2e compagnies échappées de *la Méduse*, avec cinq officiers et un adjudant, en tout cinquante militaires. Il y avait aussi une vingtaine de matelots. Les membres civils de l'expédition regagnaient la France à bord de l'Écho.

N'est-ce pas un sinistre acharnement du destin que cet épilogue de la funeste traversée entreprise le 17 juin, dans la rade de l'île d'Aix ?

Le seul secours, on le trouva parmi les indigènes. Ils donnèrent une leçon aux Européens. Le chef du pays, Moktar, se montra bon et prévenant pour nos soldats ; il y avait été incité par l'influence de la sultane favorite du prince Yakati, qui naguère avait été la *signara* du colonel de Vassimon, l'ancien commandant de l'île de Gorée : elle demeurait toujours fort attachée aux Français, et tenait à le leur montrer.

Cette protection s'affirmait de plus en plus nécessaire, car tout un groupe de maladies putrides rongeaient les restes du petit corps expéditionnaire : fièvres nerveuses malignes, fièvre jaune, dysenterie. Le commandant Poincignon ne tarda pas à succomber, et plus des deux tiers de ses hommes râlerent dans des ambulances de fortune. Le quinquina s'épuisait. Les hôpitaux voisins en étaient dépourvus, et M. Quinsé, chirurgien-major de la colonie, se multipliait en efforts infructueux.

Un officier écrivait, de cet affreux camp, à sa famille :

On ne me laisse que cinq minutes pour vous écrire. J'attendrai donc une autre occasion pour vous faire le récit de notre voyage malencontreux, afin qu'il aille grossir l'histoire des naufragés.

Nous avons fait naufrage aux environs du Cap Blanc ; la moitié de mon bataillon est noyée ; une partie a dévoré l'autre de rage, de faim et de soif. Quelques-uns sont morts dans le désert ; d'autres y sont peut-être esclaves. J'ai tout perdu, hardes, linges, papiers, argent, livres, armes : il ne me reste rien qu'une grande fatigue, une soif ardente, sans eau fraîche pour l'apaiser et une dysenterie affreuse qui me ravage comme tout ce qui m'entoure.

Je la vois enfin, cette Afrique, qui ne produit que des monstres, des poisons et des esclaves. Jetés ici sur cette terre brûlante...

Heureusement, nous avons près de nous des nègres yoloofs, peuple mélancolique et riant de tout, grands enfants stupides, innocents et incommodes et qui n'ont à nous offrir que du lait sauvage, de l'eau saumâtre et de la viande d'un goût insupportable. Le ciel d'Afrique ne nous a pas encore offert un beau jour ; caché sous un voile épais de nuages noirâtres ou sous des tourbillons de sable qui s'introduisent jusque dans les aliments, le soleil est ici plus étranger pour nous qu'en Angleterre et on étouffe...

Je me suis déjà traîné dans les environs. Des gens avides d'écrire ou de faire des livres comme Moreau, et des spéculateurs perfides ont vanté la beauté des environs du Cap-Vert. Je puis assurer qu'il n'y a jamais eu ni ruisseau ni rivières, ni eau courante et douce à cinquante lieues à la ronde ; que celle que l'on trouve en creusant en petite quantité n'est propre qu'à désaltérer des nègres ou des Maures, et que pendant huit mois de l'année, il n'y existe pas ombre de végétation en activité. La nature est toute vivante ici en insectes, en bêtes féroces et en reptiles ; le reste ne mérite pas qu'on en fasse mention.

Reconnaissons qu'en ces tragiques circonstances, M. de Chaumareys se montra moins insouciant que d'ordinaire.

En débarquant de *la Loire*, où il avait séjourné depuis son expulsion de Saint-Louis, il passa les soldats en revue, et leur dit :

— Je viens parmi vous partager vos peines et vos souffrances et vous donner mes soins. Rien ne sera négligé par moi pour soulager d'aussi braves serviteurs du Roi. Vive le Roi !

En réalité, comprenant la gravité de sa situation, il s'efforçait de racheter ses lourdes fautes. Il fit de son mieux pour améliorer la situation pitoyable de la troupe ; il obtint même de faire transporter à Gorée — Gorée, terre promise ! — les malades le plus gravement atteints, au moyen d'un navire transformé pour la circonstance en navire-hôpital. Ceci n'empêchait pas, hélas ! la mort d'accomplir l'œuvre commencée depuis l'échouage sur le banc d'Arguin.

Le 30 novembre, *la Loire* ramena en France M. de Chaumareys¹. Une instruction avait été ouverte contre lui dès la fin de septembre ; ce qui engageait M. Schmaltz, fier de l'impunité dont il jouissait, à lui décerner cet extraordinaire certificat :

En vous choisissant pour remplacer M. de Foncin — à Dakar — j'étais bien persuadé de pouvoir compter sur vous comme sur moi-même pour assurer par vos soins la conservation des sujets du Roi.

Il était cependant d'une triste évidence que si Sa Majesté Louis XVIII n'avait pour veiller à la conservation de ses sujets que des hommes comme MM. Schmaltz et de Chaumareys, il régnerait bientôt dans le désert.

¹ Les officiers et aspirants de la *Méduse* obtinrent d'être rapatriés en même temps. Ils avaient adressé au commandant de la *Loire* une touchante supplique où on lisait :

Sous le rapport du logement et de la nourriture, nous nous contenterons de ce dont vous voudrez bien disposer pour nous. Quelle que soit notre situation à bord de votre bâtiment, nous la regarderons comme très favorable puisqu'elle nous rend à notre patrie et à nos chères familles. Nous et elles vous regarderons toujours comme notre libérateur, et notre reconnaissance sera sans bornes comme ce service.

Claret, agent comptable. *Chaudière*, enseigne, *Bellot*, aspirant. *Follet*, chirurgien-chef. *Rang*, aspirant. *Lapeyrère*, enseigne.

Cependant, avant de disparaître, les derniers débris du corps expéditionnaire devaient finir par faire entendre leur voix et remplir leur mission.

Le 20 novembre était enfin arrivée la réponse du gouverneur général des établissements anglais en Afrique ; il ne préjugait rien de la remise définitive du Sénégal, mais il autorisait le gouverneur français à installer sa résidence où bon lui semblerait. M. Schmaltz, en conséquence, se hâta aussitôt de regagner Saint-Louis.

Il lui fallut attendre encore près d'un mois pour que les Anglais eussent en mains l'ordre formel de lui remettre la colonie : lord Bathurst leur prescrivait d'évacuer le Sénégal [pour éviter les soupçons que leur refus pourrait avoir fait naître sur la bonne foi du gouvernement britannique](#).

Ils obéirent d'assez mauvaise grâce et présentèrent une note détaillée des frais engagés pour les naufragés : 4 fr. 15 pour le loyer de chaque local qui leur avait été affecté : 187 francs pour la caravane de sir Karnet ; ce qui atteignait un total burlesque de 569 fr. 05 centimes !...

On régla tout jusqu'au dernier liard. Enfin, le 22 janvier 1817, on signa l'acte de remise, et tout fut préparé pour notre installation définitive.

Le 25 janvier, à midi précis, le pavillon rouge et le pavillon blanc sont hissés sur le fort Saint-Louis. On les salue de vingt et un coups de canon, que les indigènes écoutent en tremblant. Puis, le drapeau britannique descend lentement, et, seul dans le ciel du Sénégal, continue à flotter le drapeau de la France. Sa couleur a changé depuis ; mais c'est toujours le même.

En cette cérémonie de 1817, il y a autour de lui [dix-huit militaires valides](#). C'est tout ce qui reste du bataillon expédié six mois auparavant, et confié à la garde de M. de Chaumareys.

A la vérité, il comptait encore deux capitaines, deux lieutenants, un adjudant, un sergent-major, un fourrier, neuf caporaux et soixante-huit fusiliers ; mais sur cet effectif total de 75 vivants, cinquante-sept végétaient dans les hôpitaux.

Tel était le dernier bilan du désastre dont nous traçons le procès-verbal.

ÉPILOGUE

Au cours de huit jours de pénibles débats, ce bilan fut évoqué devant le Conseil de guerre siégeant à bord du vaisseau-amiral en rade de Rochefort. Le capitaine rapporteur Le Carlier d'Herlye conclut à ce que M. de Chaumareys fût condamné à être cassé et déclaré incapable de servir conformément à l'article 39 du code pénal des vaisseaux, du 22 août 1790, ainsi conçu :

Tout commandant d'un bâtiment de guerre quelconque, coupable de l'avoir perdu, si c'est par impéritie, sera cassé et déclaré incapable de servir ; si c'est volontairement, il sera condamné à mort.

Le lundi 3 mars, tout le long du jour, défenseurs et accusateur opposèrent une dernière fois leurs thèses, puis la nuit tomba, La grand'chambre du vaisseau amiral n'était éclairée que par quelques bougies : leur jaune clarté vacillante faisait à peine surgir quelques dorures d'uniformes, le profil éventé de M. de Chaumareys, la face grave et contrainte de ses juges, et au hasard, la figure de quelque matelot ou de quelque ouvrier. Tout cela se brouillait comme dans un songe.

Maigre assistance malgré tout pour constater le châtement d'un tel crime ! L'ombre n'était-elle pas, en réalité, peuplée de fantômes ? Dans cet étroit carré du vieux navire ne se pressaient-ils point, foule sans cesse accrue à force d'être évoquée, tous ceux qui avaient été sacrifiés là-bas d'un cœur si léger, les noyés, les massacrés, les victimes de l'Océan, du Sahara, de la fièvre jaune et des Anglais, ceux qui avaient été dévorés par les requins, par les fauves, par les hommes ? Dans ce paisible estuaire de la Charente, si calme, leurs voix ne se mêlaient-elles pas, pour la renforcer singulièrement, à la voix de l'accusateur é

L'amiral de la Tullaye, ayant interpellé l'accusé, ses défenseurs et les membres du conseil sur le point de savoir s'ils avaient encore quelques observations à présenter et recueilli leurs réponses négatives, ordonna le huis clos pour délibérer. L'arrêt fut rendu vers onze heures moins un quart du soir.

Trois quarts d'heure après, le greffier Belenfant se rendait dans le local où avait été relégué M. de Chaumareys. Debout et découvert, l'ancien commandant de *la Méduse* entendit la lecture de sa condamnation. Reconnu coupable à l'unanimité de l'échouage et de la perte de sa frégate, il était rayé à la majorité de cinq voix sur huit, de la liste des officiers de la Marine, avec défense de servir.

Quant à la circonstance de l'abandon du navire, ainsi qu'à celle de l'abandon du radeau, le conseil, par sept voix sur huit, l'avait déclaré également coupable ; et adoptant partie des conclusions de M. le capitaine rapporteur et procureur du Roi, l'avait frappé, par cinq voix sur huit, de trois ans de prison militaire.

M. de Chaumareys écouta sans broncher le jargon judiciaire où sa vie achevait d'être brisée. Malgré tout, dans son tréfonds, ne devait-il pas estimer que la peine était légère et que sa faute échappait au châtement ? Il est plus probable de supputer qu'il se demandait comment les vieux officiers royalistes, qui étaient en majorité dans le conseil, n'avaient pu parvenir à le sauver tout à fait.

Belenfant ne le laissa point à ses réflexions, et accompagné des matelots de service, le pria de le suivre dans la cabine de M. de la Tullaye.

Cette cabine était toute proche, dans ce ponton devenu une sorte de bâtiment administratif. Le condamné n'eut pas un long chemin à faire pour s'y rendre. Muet, l'oreille basse, ayant définitivement perdu toute morgue et toute assurance, il accompagna le greffier.

Le vieil amiral, la figure impassible, attendait, debout, en grand uniforme, assisté de M. Le Carlier d'Herlye. Pas plus que dans le cours des débats, il ne laissa transparaître sur sa face pâle et glabre l'émotion et le chagrin qui le bouleversaient de constater qu'un officier de l'ancienne marine royale avait si lourdement manqué à tous ses devoirs. D'une voix blanche, mais ferme, il lui dit :

— Vous avez manqué à l'honneur. Je déclare, au nom de la Légion, que vous avez cessé d'en être membre, ainsi que de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, d'après l'avis unanime du conseil sur l'analogie des deux ordres.

Et, de sa main sèche, qui ne tremblait pas, il lui arracha ses décorations.

M. Hugues Duroys, vicomte de Chaumareys, avait encore de longs jours à vivre. Il subirait sans se plaindre ses années de prison, il végéterait ensuite pendant quatorze ans à Bellac en Limousin, dans un emploi des droits réunis arraché à la clémence de Louis XVIII. Mais, dans cette nuit du 3 au 4 mars 1817, réplique vengeresse de tant d'autres nuits de misère, d'effroi, d'horreur, l'indigne commandant de la Méduse avait cessé d'exister.

FIN DE L'OUVRAGE